



46010/B

~~Frontier~~
~~4 pl.~~
~~rare~~

W

GUÉRISON

DE

LA PARALYSIE,

PAR

L'ÉLECTRICITÉ.

Prix , quarante-huit sols broché,
& 3 liv. relié.

Avis au Relieur.

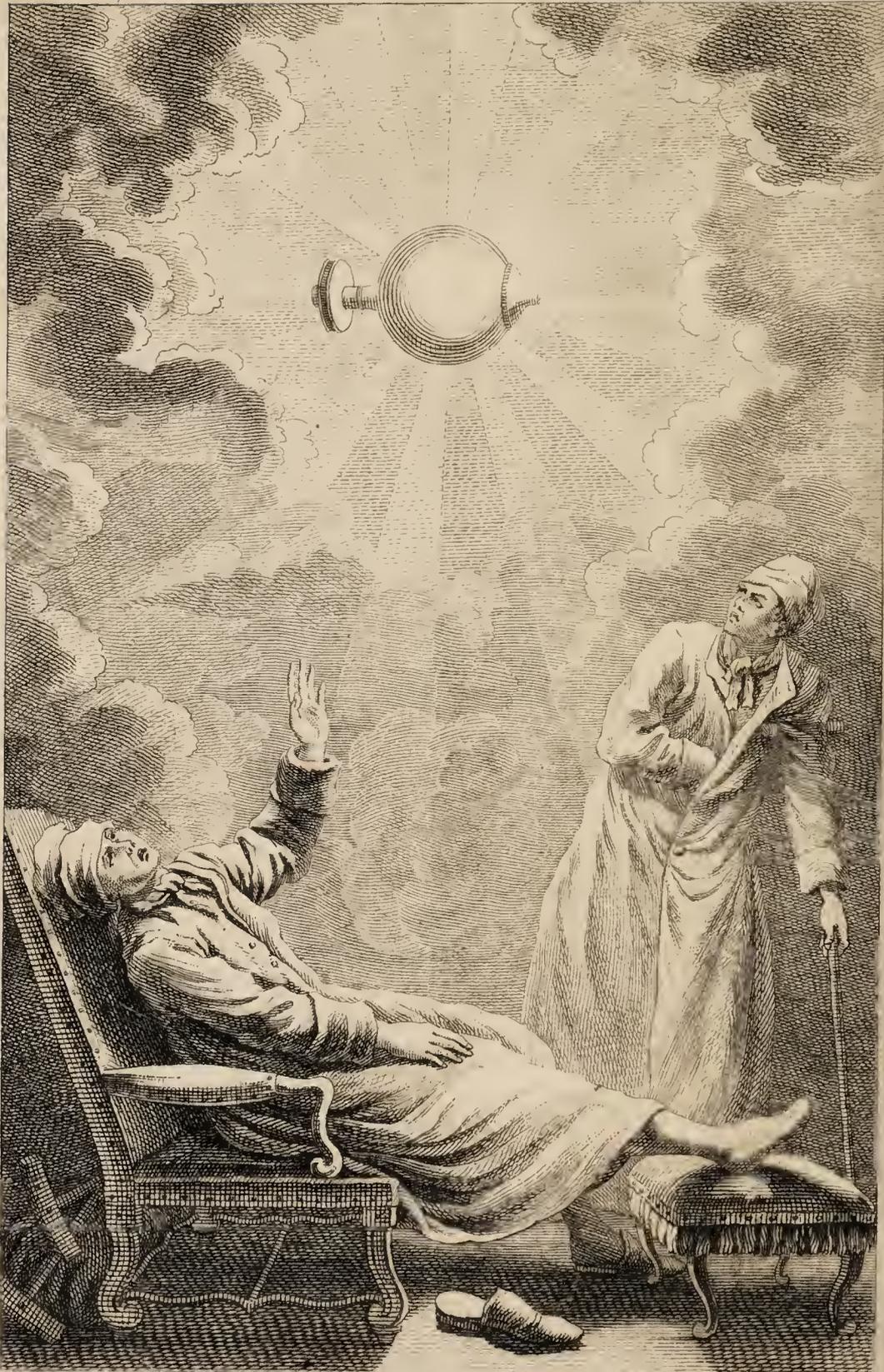
Les quatre Planches doivent être
mises à la page 164.



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30498211>

FRONTISPICE ..



J.B. Chevalier. inv. et del.

Y. le Gouaz. Sculp.

GUÉRISON
DE
LA PARALYSIE;
PAR
L'ÉLECTRICITÉ;
OUVRAGE

DÉDIÉ A Mgr LE MARÉCHAL

DUC DE NOAILLES;

*Par M. l'Abbé SANS, Chanoine, Pro-
fesseur-Doyen de Philosophie en l'Univer-
sité de Perpignan :*

Dans lequel on expose la méthode qu'il
faut suivre pour guérir la Paralyse par
l'Electricité: lue à la Société Royale de
Médecine le 9 & le 30 Septembre 1777.

A V E C F I G U R E S.

*Sallet sicut cervus claudus & aperta erit lingua
mutorum. Isaire, Cap. 35.*



A P A R I S;

Chez CAILLEAU, Imprimeur-Libraire,
rue Saint-Severin.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

GUÉRISON

DE

LA PANARÉALIE

PAR

ÉTIENNE LAFITTE

OUVRIER

À LA FARMACIE

DU DOCTEUR BOUILLON

15, RUE DE LA HARPE, PARIS

Le but de cet ouvrage est de démontrer que la panaréalie est une affection locale et non générale, et que son traitement doit être dirigé en conséquence.

AVANTAGE

Le prix de cet ouvrage est de 1 franc.





L E T T R E

*Sur les effets favorables de l'Électricité
pour la Paralytie.*

A M. DE LASSONE, Conseiller
d'État, premier Médecin de la
Reine, & premier Médecin du
Roi en survivance, &c. &c. &c.

M O N S I E U R,

Le zele dont vous avez été toujours animé pour le bien de l'humanité, qui est universellement reconnu, & vos connoissances vastes & étendues dans l'art de guérir, qui vous ont si justement mérité la confiance DU MONARQUE, sont les motifs qui m'ont déterminé à recourir à vous, comme à un Protecteur puissant, & décidé pour le soutien de l'utilité publique. Je vous rappellerai d'abord, Monsieur, les époques des premiers

ij *Lettre sur l'Électricité,*
succès que j'ai obtenus, & qui m'ont
de plus en plus encouragé à poursuivre
mes expériences & mes recherches.

Le 9 Septembre 1768 est le *premier*
jour qu'on a vu appliquer l'électrifi-
cation pure & simple, pour la guérison
de la Paralyfie, dans la Ville de Per-
pignan. Jusqu'à cette époque, on
n'avoit essayé l'électricité sur les Pa-
ralytiques, qu'accompagnée de plu-
sieurs commotions qu'on leur faisoit
subir. Vous eûtes, Monsieur, con-
noissance de ce fait au mois de Mai
ou au commencement du mois de
Juin suivant 1769, par un Mémoire
que j'avois envoyé à l'Académie
Royale des Sciences, & dont feu M.
l'Abbé *Nollet*, fit lecture à cette illus-
tre Compagnie: vous fûtes alors, con-
jointement avec M. *le Roi*, nommé
Commissaire pour en faire le rapport,
& vous conclûtes à ce que ledit Mé-
moire fut inséré dans le sixieme vo-
lume des Savans Etrangers, avec les
Pièces Justificatives, dont il étoit
suivi: ce Mémoire contient les deux
premières guérisons radicales que j'ai
obtenues sur Madame d'*Esprez*, Reli-
gieuse, & sur la Demoiselle *Illa*, avec

le détail des soulagemens remarquables opérés sur des paralyfies invétérées.

Mes deux premiers succès furent suivis de la guérison de *Pierre Ros*, dit Argencour, de *Joseph Roger*, paralytique depuis plus de sept ans, du sieur *Bertrand de Palmarole*, paralytique récent, de *M. de Monclar*, dans le Rouergue, & de celle d'un jeune homme devenu paralytique à la suite d'une chute à Milhau, dans la même Province.

Ces différentes guérisons dont vous pouvez, Monsieur, avoir vu le détail dans la premiere Partie de mon Ouvrage, m'occupèrent jusqu'au mois de Septembre 1770, que je formai le dessein de venir à Paris pour y continuer mes expériences & mes recherches.

J'y eus d'abord la réussite la plus complete en la personne de *Jean Prudhomme*, que j'électrifai sur le lit de feu *M. de la Condamine*, qui en fit le certificat en commun avec *M. Gardanne*, l'un des Commissaires, nommés alors par la Faculté de Mé-

iv. *Lettre sur l'Électricité,*
decine de Paris, pour suivre mes
expériences.

Ces Messieurs, qui étoient au nombre de huit, furent aussi les témoins du soulagement bien remarquable que reçut M. de Lyli, & dont je donnerai simplement un précis.

A la suite d'une attaque d'apoplexie, M. de Lyli resta paralysé de la moitié du corps : sa bouche étoit de travers, sa langue extrêmement embarrassée, & il avoit un engorgement œdémateux très-considérable au bras & à la jambe. L'électricité produisit dans ce malade ses effets ordinaires ; c'est-à-dire, que tous les jours on vit des nouveaux progrès vers la guérison, par le retour des forces & des mouvemens dans les membres ; depuis le 10 Novembre 1770, jusqu'au 3 Avril suivant, MM. les Commissaires en firent le Journal, dont je citerai seulement le dernier article.

« Aujourd'hui 3 Avril 1771, nous
» nous sommes assemblés chez M. de
» Lyli, pour constater son état avant
» son départ pour Versailles : nous
» avons vu M. de Lyli marcher &

» faire plusieurs tours dans sa cham-
» bre, sans le secours de personne : il
» s'est levé de dessus son siège sans être
» aidé, & sa jambe paralyfée a exécuté
» tous les mouvemens de rotation,
» d'adduction, d'abduction, de flexion
» & d'extenſion, sans difficulté. Pour
» ce qui concerne le bras, les mouve-
» mens ſont plus obscurs; nous ne pou-
» vons cependant pas diſſimuler qu'il
» n'y ait un mieux ſenſible : la facilité
» de s'exprimer ne nous a pas paru
» plus avancée; du reſte, le malade
» eſt dans un bon état.

» Signés, BELLOT, DUBOURG,
» THIERRI, GARDANNE ».

Lorsque vous liſez dans ce Procès-
verbal ces mots : *la facilité de s'ex-
primer ne nous a pas paru plus avan-
cée* : vous ne devez pas imaginer,
Monsieur, que la langue n'eut juſ-
qu'alors reçu aucun ſoulagement; les
Commiſſaires ne parloient ainſi, que
relativement à leurs dernières obser-
vations faites les jours précédens; car
le 16 du mois de Novembre, ils re-
marquerent, pour la première fois,
que le malade articuloit beaucoup

17 - *Lettre sur l'Électricité*,
mieux que les autres jours ; ils trou-
verent même un sensible progrès le
29 du même mois & les jours suivans,
jusqu'au 15 Mars, qu'ils annoncèrent
avoir trouvé la parole plus déliée.

Tant de succès, vous le savez,
Monsieur, faisoient alors beaucoup
d'honneur à la vertu électrique : on
voyoit, avec autant d'étonnement
que de satisfaction, un paralytique,
plus que septuagénaire, & qui étoit
reduit à rester étendu dans son lit
comme un cadavre soulagé par l'é-
lectricité, jusqu'au point qu'il mon-
toit & descendoit les escaliers de
deux étages avec aisance, & qu'il
alloit même se promener au jardin
des Tuileries, où j'avois quelquefois
le plaisir de l'accompagner.

Forcé malgré moi d'abandonner
ce malade, par des ordres supérieurs
qui me demandoient à Versailles, *M.
de Lyli* se détermina à m'y suivre pour
perfectionner sa guérison : heureux
s'il eut toujours continué le régime
frugal qu'il avoit observé jusqu'alors ;
mais à peine y fut-il arrivé, qu'un de
ses premiers soins fut d'aller à la table
splendide d'un de ses parens, où il

trouva les mets les mieux affaisonnés , & dont il se gorgea , en telle quantité , qu'il en revint avec une indigestion des plus cruelles , qui le mit au bord du tombeau ; l'émétique qu'on lui administra dans le moment lui fit rendre une quantité prodigieuse d'alimens , qui avoient été avalés avec voracité , puisqu'ils sortoient par morceaux : ce secours le mit en état de recevoir ses Sacremens , & lui sauva la vie ; mais le bien-être qu'il avoit reçu de l'électricité fut totalement perdu par cet accident inopiné : il s'agissoit donc de recommencer tout de nouveau , & je vous avoue , Monsieur , que j'hésitai de m'y résoudre , parce que jusques-là je n'avois pas traité de malade dans une rechûte , & que je doutois d'ailleurs que l'électricité pût encore réussir dans un cas semblable : cependant , pour tranquilliser son esprit , je lui prêtai ma machine électrique , & lui donnai mon Domestique pour l'électrifier à Choisi , où il se transporta , & où j'allois le voir toutes les semaines.

Chose étonnante , & vous en conviendrez , Monsieur , l'électricité lui

viiij *Lettre sur l'Électricité,*
rendit bientôt tout ce qu'il avoit
perdu par son intempérance ; & il
se vit en état de se promener dans le
parc de Choisi , où il faisoit même des
courses très-considérables sans le se-
cours de personne ; mais dès que M.
de Lyli se trouva rétabli à ce point,
il oublia les belles promesses qu'il
avoit faites, d'être sobre le reste de
ses jours ; il alloit chez ses amis , &
assistoit à des repas somptueux : *spi-*
ritus quidem promptus est , &c.

Instruit de cette conduite , qui me
fit craindre un second accident pareil
au premier , je pris le parti de le me-
ner à Paris , afin de prier MM. les
Commissaires de faire un Procès-
verbal définitif de son état que je vais
rapporter.

« Aujourd'hui 12 Septembre 1771 ;
» Nous, Commissaires nommés par la
» Faculté de Médecine dans l'Uni-
» versité de Paris, pour suivre les expé-
» riences du sieur Abbé *Sans* , Profes-
» seur de Physique expérimentale à
» Perpignan, sur les paralytiques, nous
» nous sommes transportés chez M.
» *de Lyli* , pour vérifier les progrès de
» son traitement, & porter notre ju-

» gement : après l'examen fait , nous
» avons reconnu plus de facilité dans
» la parole , quoiqu'il lui reste cepen-
» dant encore un peu de foiblesse dans
» la langue & les muscles de la bou-
» che ; ce qui fait qu'elle tourne quel-
» quefois : nous avons aussi remarqué
» plus de liberté dans l'extrémité infé-
» rieure , pour exercer toute espece
» de mouvemens & plus de sûreté dans
» le marcher : quant à l'extrémité su-
» périeure , les progrès ne sont pas
» aussi sensibles ; & , quoique les
» mouvemens nous ayent paru s'exé-
» cuter avec plus de force , que la
» flexion & l'extension des doigts
» soient presque complètes , & por-
» tées au point de donner au malade
» la possibilité de soulever un poids
» de vingt-cinq livres à la hauteur de
» quelques pouces ; nous ne pouvons
» pas dissimuler cependant que cette
» partie ne soit encore très-foible en
» comparaison de l'inférieure ; ainsi ,
» ne pouvant trouver une guérison
» complète , nous sommes charmés
» de trouver & de certifier une amé-
» lioration sensible dans l'état présent

x *Lettre sur l'Électricité,*
» où se trouve M. de *Lyli*. A Paris, le
» jour & an que ci-dessus.
» Signés , BELLOT , THIERRI ,
» LACASSAIGNE ».

Cinq ou six mois après que ce Procès-verbal eut été signé de MM. les Commissaires, j'appris la mort de M. de *Lyli*, occasionnée par une nouvelle indigestion.

Permettez présentement, Monsieur, que je vous rappelle ici un fait dont vous avez été le témoin oculaire.

C'est de M. de *Loime*, Commis au Bureau de la Guerre, demeurant à Versailles, rue de l'Orangerie, chez M. Marye, alors Chef du même Bureau, dont je veux vous parler.

Ce malade fut attaqué, le 30 Août 1771, d'une hémiplegie du côté droit; le bras, l'avant-bras & la main étoient sans mouvement, & avec une infiltration œdémateuse qui s'étendoit depuis l'extrémité des doigts jusqu'au poignet : l'extrémité inférieure laissoit encore appercevoir quelques légers mouvemens; mais si foibles, qu'il

étoit impossible au malade de ſe remuer dans ſon lit, encore moins de ſe tenir ſur ſes jambes, & par conféquent de faire un ſeul pas : cette même extrémité étoit affectée d'un engorgement œdémateux très-confidérable, depuis les orteils juſqu'au genou.

On avoit adminiſtré à ce malade tous les remèdes uſités en pareil cas ; on avoit même frotté rudement toute l'extrémité inférieure avec des orties ; cette friction lui fit paſſer une nuit des plus cruelles, par la cuiſſon inexprimable qu'il reſſentoit dans toute la jambe, & le gonflement œdémateux étoit augmenté à tel point, que la peau ſe trouvoit tendue, comme celle d'un tambour, & étoit parſemée de boutons inflammatoires : je fis ſur le champ appliquer ſur la partie des cataplaſmes émolliens, qui diſſipèrent l'inflammation.

Je commençai les opérations électriques le 7 Octobre 1771, & je vis avec ſatiſfaction que ma méthode produiſoit les effets ſalutaires que j'ai conſtamment obſervés ſur tous les paraly :

xij *Lettre sur l'Électricité,*
tiques; car les œdèmes de la jambe & de la main diminuèrent par degrés jusqu'à leur entière résolution; les mouvemens se rétablirent insensiblement dans les membres, avec cette différence néanmoins, que ceux de l'extrémité inférieure revenoient plus rapidement que ceux de l'extrémité supérieure: mais au terme de cinq ou six mois, *M. de Lorme* marchoit dans sa chambre sans aucun secours, & même sans canne; il descendoit & montoit l'escalier de son appartement qui n'est pas des plus aisés, & les articulations de l'extrémité inférieure jouissoient de toute leur action; le bras, l'avant-bras & la main qui étoient sans aucun mouvement le 3 Octobre 1771, suivant le rapport du Médecin & du Chirurgien ordinaires de ce malade, avoient recouvré, le bras quelques légers mouvemens; l'avant-bras avoit entièrement repris les mouvemens de flexion & d'extension; le poignet exécutoit tous ses mouvemens, quoique très-foiblement; la flexion étoit presque totalement rétablie dans les doigts; mais l'extension paroissoit foible.

Tel étoit, Monsieur, l'état de M. de Lorme, lorsque votre zele, pour le bien de l'humanité, vous porta à venir le visiter avec MM. de la Martiniere, Hevin, & plusieurs autres Médecins & Chirurgiens : vous parûtes reconnoître, avec plaisir, tous les effets favorables que je viens de détailler ; (& , malgré l'objection séduisante qui me fut faite en votre présence par un célèbre Médecin qui étoit de l'assemblée, & à laquelle je répons à la fin de cet Ouvrage, N^o. 2) : vous ne laissâtes pas de m'exhorter à présenter au Roi mon premier volume ; ce dont je vous aurai une obligation éternelle.

L'auriez-vous pensé, Monsieur, & devoit-on s'y attendre ? à peine avions-nous quitté le malade, avec l'espoir flatteur d'obtenir dans peu de tems une guérison complète, que le charlatanisme s'introduisit dans son appartement, & le décida à abandonner un remede aussi salutaire, & nous fûmes par-là frustrés de toutes nos espérances.

Tel est le sort de l'humanité souffrante, d'être exposée tous les jours à

xiv *Lettre sur l'Électricité,*
devenir la victime de ces ames mer-
cenaires, qui, n'ayant pour toute vue
qu'un gain fordide, ont la cruauté de
détruire le corps en épuisant la bourse
de ceux qui veulent bien être la dupe
de leurs promesses séduisantes, mais
perfides. M. de Lorme en a fait la
triste expérience; car tous les médi-
camens qui lui furent administrés, lui
firent en peu de tems perdre tout le
bien qu'il avoit reçu de l'électricité,
& le conduisirent enfin au tombeau.
Je finis un détail qui doit être désa-
gréable à toute ame sensible, pour
vous entretenir d'un fait un peu plus
intéressant.

Le sieur *Jean-François Soyer*, M^e
en Chirurgie à Chartres, se fit trans-
porter à Versailles, pour se soumettre
aux expériences électriques. Voici
son état attesté dans le Procès-verbal
qui suit :

« Nous soussignés, Maîtres en l'art &
» science de Chirurgie, certifions que
» cejourd'hui Jeudi 3 Mars 1774, nous
» avons visité & examiné M. *Jean-*
» *François Soyer*, M^e en Chirurgie
» à Chartres, affecté d'une hémiplegie
» sur tout le côté gauche, & avons

» trouvé le bras fans aucune espece
» de mouvement , les doigts & le poi-
» gnet fléchis , & le sentiment des té-
» gumens obtus , dans toute l'étendue
» de cette extrêmité , la cuiffe , la
» jambe & le pied absolument fans
» mouvement , mais avec un senti-
» ment un peu plus marqué ; le tout
» provenant de la paralyfie de ces
» parties , arrivée le 8 Janvier dernier
» à la fuite d'une attaque fubite , qui
» n'avoit été annoncée par aucun
» fymptôme remarquable : ces deux
» extrêmités n'ont au reſte aucune
» enflure ou œdématie : ledit ſieur
» *Soyer* va ſe ſoumettre , d'après cet
» examen , aux expériences électri-
» ques qui ſeront dirigées par M.
» l'Abbé *Sans* , Profefſeur de Phyſi-
» que en l'Univerſité de Perpignan ,
» de préſent à Verſailles , qui a ſigné
» avec nous. Fait au dit Verſailles , les
» jour & an que deſſus.

» Signés , P. HEVIN , MARIGUES ,
» SOYER ».

L'électricité a produit, Monſieur,
ſur ce paralytique ſes effets accoutu-
més ; je veux dire que ſes membres

xvj *Lettre sur l'Electricité* ;
ont reçu successivement, & par degrés, les mouvemens dont ils étoient privés; le Journal des progrès en a été fait par MM. *Hevin & Marigues* : mais pour ne pas abuser de votre patience, je me contenterai de vous rapporter leur dernier Procès-verbal.

« Aujourd'hui 31 Juillet 1774, les
» mouvemens de l'extrémité supé-
» rieure nous ont paru augmentés,
» ainsi que la force, puisque le malade
» a levé un poids de dix-huit livres, à
» environ un pouce au-dessus de la
» table où on l'avoit posé : les mou-
» vemens de l'extrémité inférieure
» ont aussi paru plus libres & plus
» forts; le malade a marché dans la
» chambre sans l'aide de sa canne, &
» sa marche dans la rue & sur le pavé
» nous a paru plus forte qu'à nos pré-
» cédentes visites.

» Signés, HEVIN, MARIGUES &
» SOYER ».

Ce malade, content du soulagement qu'il avoit reçu, s'en est retourné à Chartres, où il continue d'exercer sa profession; il va à pied visiter les malades de la Ville, &

monte à cheval pour se rendre chez les pauvres de la campagne; mais sa fanté s'est rétablie à tel point, qu'il a contracté depuis un mariage.

Le 17 Mars 1774, je fus prié d'aller porter du secours à une Marchande Epiciere de Versailles, qui étoit réduite dans l'état le plus déplorable; elle avoit eu un an auparavant, à la suite d'un lait répandu, une attaque de paralyfie, qui lui avoit principalement frappé le bras gauche; lequel depuis ce tems-là étoit resté si foible, qu'elle ne pouvoit pas retenir de sa main la moindre chose: mais elle retomba en paralyfie complete de la moitié du corps un an après: voici le Procès-verbal qui fut fait de son état.

« Nous, Médecin & Maître en Chirurgie, attestons que Madame *Marianne-Bernard Schenidre* a, par tems un embarras à la langue, & une hémiplegie parfaite du côté gauche, cependant avec un peu de sentiment; mais sans aucun mouvement de ce même côté: nous croyons qu'on peut, avec confiance; la soumettre aux expériences de M.

xviii *Lettre sur l'Électricité,*
» l'Abbé Sans. A Versailles, le dix-
» sept Mars 1774.

» Signés, AUDIRAC, HEVIN &
» MARIGUES.

En conséquence j'ai électrisé cette Dame, &, pour éviter de répéter des détails qui sont toujours à-peu-près les mêmes : je joins ici le Procès-verbal qui a été fait des effets de l'électricité sur cette personne.

« Aujourd'hui 31 Juillet 1774, nous
», soussignés, avons examiné l'état de
», Madame *Schenidre*, Marchande
», Epicierie rue d'Anjou, soumise aux
», expériences électriques de M. l'Abbé
», *Sans*, en conséquence d'une para-
», lyse qui affectoit toutes les parties
», gauches de ladite Dame, & avons
», trouvé les mouvemens de l'extrê-
», mité supérieure marqués seulement
», dans l'articulation de l'os du bras
», avec l'omoplate, & aucunement
», dans les autres articulations de ce
», membre : ceux de l'extrêmité in-
», férieure assez libres ; mais plus dans
», les articulations de l'os de la cuisse
», avec ceux des isles, & avec le ge-
», nou, que dans celle du pied : la

„ malade a marché devant nous avec
„ facilité ; & , en général , les mouve-
„ mens de cette extrémité nous ont
„ paru peu éloignés de l'état naturel :
„ la malade nous a de plus déclaré ,
„ qu'avant ses électrisations , il lui
„ étoit impossible de faire usage pour
„ ses alimens , de pain , de viande , de
„ légumes , & qu'elle ne vivoit que
„ de bouillon & de poisson ; & que ,
„ depuis qu'elle s'étoit soumise aux
„ expériences électriques , elle avoit
„ recouvré la faculté d'user de toutes
„ les especes de nourritures , & qu'elle
„ n'en avoit été aucunement incom-
„ modée comme par le passé.

„ Signés , HEVIN & MARIGUES ».

J'ai été appelé depuis à Versailles chez Madame de Lassus , qui fut prise d'une violente attaque d'apoplexie , il y a environ trois ans ; les saignées multipliées du pied & de la gorge , l'application des vésicatoires aux jambes & les soins les plus méthodiques & les plus prompts , ne purent empêcher qu'il ne se formât une paralyfie de la moitié du corps : j'électrisai cette Dame peu de tems après son acci-

xx *Lettre sur l'Électricité,*
dent ; elle recouvra la faculté de voir
& d'entendre, qu'elle avoit perdue ;
sa bouche, qui étoit de travers, se redressa un peu, la jambe & le bras se fortifierent, au point que je l'ai vue plusieurs fois se promener seule dans les jardins de Versailles, sans être obligée de s'appuyer sur son Domestique qui la suivoit ; elle fait de ses mains ses ouvrages ordinaires, comme tricoter, coudre, &c. ; en un mot, l'électricité a été si utile à cette Dame, qu'elle a en 1777 recouvré son ancienne santé. Il ne lui manque qu'un peu plus de ressort aux muscles de la bouche du côté paralysé.

C'est ce que M. *Maloët*, premier Médecin de MESDAMES VICTOIRE & SOPHIE DE FRANCE, peut certifier, avec M. *de Lassus*, fils de la malade, & Chirurgien des mêmes PRINCESSES.

Enfin, le 5 Décembre 1775, je fus mandé à la petite place de Versailles chez Madame *Adam*, Garde malades des gens de la Maison de MADAME, & du Duc de Penthièvre ; je la trouvai au lit, paralysée de tout le côté droit, à la suite d'une apoplexie, dont

elle avoit été frappée le 24 du mois précédent ; la bouche étoit tournée vers l'oreille gauche, par la contraction des muscles de ce côté, la langue un peu embarrassée ; ce qui lui rendoit la prononciation difficile ; les membres du côté droit, privés du sentiment & de mouvement, & elle avoit une disposition continuelle à l'affoupissement. Tel étoit l'état de Madame *Adam*, & qui fut constaté par plusieurs personnes de l'art.

Après huit ou dix jours d'électrification, ladite Dame fut en état de se lever sur son séant dans son lit ; la parole étoit devenue infiniment plus libre, & l'affoupissement avoit disparu à tel point, qu'elle ne dormoit presque plus, même pendant la nuit.

Malgré mon attention à recommander tous les jours de ne nourrir la malade qu'avec du bouillon, étant bien persuadé que son estomac & ses intestins n'avoient pas été à l'abri de la paralyfie, on s'oublia, par une complaisance mal-entendue, qui faillit la perdre totalement : on lui apporta un biscuit qu'elle avoit demandé ; à peine ce biscuit fut-il dans son estomac,

xxii *Lettre sur l'Électricité,*
qu'elle retomba dans un état pire que celui où je l'avois trouvée le premier jour : elle étoit dans un assoupissement si profond, qu'on ne pouvoit pas la réveiller, même en la pinçant fortement : la tête étoit totalement perdue ; tous les mouvemens qui avoient commencé à reparoître dans les membres, furent entièrement anéantis. Un gonflement œdémateux très-considérable se forma dans le même moment à la main, & s'étendoit jusqu'au coude : il en survint aussi au pied ; mais il étoit beaucoup moindre : pour tout dire, en un mot, son état ne différoit de celui d'un cadavre que par les mouvemens du cœur & de la respiration.

Jugez, Monsieur, de ma surprise, lorsqu'arrivant à mon ordinaire à deux heures après midi pour l'électriser, je la trouvai dans une situation aussi déplorable, & si différente de celle où je l'avois laissée le jour précédent.

Cependant, je ne perdis pas de tems, pour tâcher de sauver une seconde fois cette malade : je lui fis sur le champ donner un lavement, qui fut suivi de quatre autres, à un quart-d'heu-

re d'intervalle l'un de l'autre, dont elle retira d'abord un très-grand bien. M. *Audirac*, son Médecin, lui ordonna deux ou trois grains d'émétique, qu'on lui fit prendre à petites doses dans le cours de la nuit, & lui ordonna une médecine pour le lendemain.

Je me levai à quatre heures du matin, malgré le froid excessif qu'il faisoit, pour être témoin oculaire de la médecine qu'on lui fit avaler, & qui produisit un très-grand effet : on la fit répéter le surlendemain, & la malade fut délivrée de son accident.

Il fallut recommencer les opérations électriques, comme si je n'avois rien fait ; car le peu que j'avois gagné pendant huit jours étoit perdu, & j'avois de plus des infiltrations œdémateuses à combattre : l'électricité les a détruites, Monsieur, ces œdématis, dont il ne reste pas le moindre vestige ; elle a restitué les mouvemens des membres à tel degré, que la malade marche toute seule dans sa maison sans aucun secours ; elle fait de longues promenades, en donnant le bras à un Domestique ; elle porte sa main sur sa tête, & fait le signe de la

xxiv *Lettre sur l'Électricité,*

Croix ; le mouvement de flexion de l'avant-bras est complet ; mais l'extension est plus foible ; la pronation & la supination sont dans leur état de perfection, ainsi que les mouvemens du carpe ; la flexion des doigts est parfaite, de même que leur extension. Si on considère ces mouvemens aux premières phalanges du côté du métacarpe, il n'en est pas ainsi des secondes & troisièmes phalanges ; d'où il résulte que, quoique les doigts jouissent encore des mouvemens d'adduction & d'abduction, la malade ne peut pas travailler de sa main ; le pouce cependant est entièrement guéri, & la santé de la malade est parfaitement rétablie ; elle vit à son ordinaire, & comme avant son accident ; le sentiment est complètement revenu dans tous ses membres, la bouche est dans son état naturel, & la parole très-libre.

Voilà, Monsieur, ce que ma méthode d'appliquer l'électricité à la paralysie produit constamment : il en résulte toujours, ou des soulagemens

mens très-marqués , ou des guérisons complètes.

J'ai tâché de la mettre à la portée de tout le monde , par l'ordre que j'ai observé. Je donne d'abord la description de l'appareil électrique , dont on doit être muni ; j'entre ensuite dans le détail des manipulations qu'il faut employer pour diriger l'électricité d'une manière qui la rende assez efficace pour détruire la maladie. Je propose les règles que l'on doit observer dans ces manipulations , & j'expose les motifs qui m'ont déterminé à établir ces mêmes règles ; j'entre dans l'examen de la commotion électrique , pour tâcher de découvrir si elle pourroit être de quelque utilité pour la guérison de la paralyfie ; j'ajoute quelques réflexions sur les bains , & je finis enfin par répondre aux différentes objections qui m'ont été faites en différens tems.

Je craindrois, Monsieur, que ma Lettre ne vous eût ennuyé , non-seulement par sa longueur , mais encore par le récit peu amusant des faits qu'elle renferme : si je n'étois bien assuré d'ailleurs , que rien au

xxvj *Lettre sur l'Électricité,*
monde ne vous cause tant de satisfaction, que la lecture de tout ce qui peut intéresser & concerner le bien public. C'est aussi ce qui me fait espérer, avec confiance, que vous ne négligerez rien de ce qui pourra contribuer à faire connoître & à étendre la publicité d'un phénomène si consolant pour l'humanité.

En attendant que la Providence me mette en état de pouvoir faire des nouvelles recherches sur quelques autres objets relatifs au soulagement des malades, ce que la trop grande médiocrité de ma fortune me met dans l'impossibilité de poursuivre; je terminerai cette Lettre, en vous renouvelant les assurances bien sincères du très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble
& très-obéissant
serviteur, SANS.

J'oubliois de vous dire, que le 29 Mars 1773, je me transportai de Versailles à Montfort-l'Amaury, où j'ai fait cinq ou

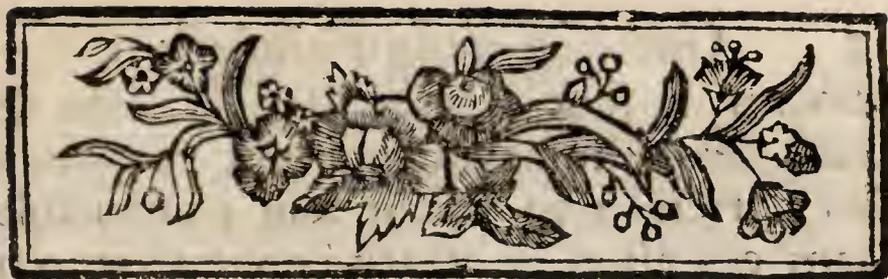
pour la Paralyfie. xxvij

six voyages , pour porter du secours à Madame *Devillers* , Religieuse paralytique : je communiquai ma méthode d'électrifier à M. *Marigues* , Chirurgien ordinaire de ladite Dame , qu'il suivit avec la dernière exactitude : il a donné la relation de cette cure ; mais comme il n'en a été imprimé dans le tems qu'un très-petit nombre d'Exemplaires , on la trouvera à la fin de ce Volume.

F I N.

TABLE des Articles contenus dans cette seconde Partie.

L ETTRE sur les effets favorables de l'Électricité pour la Paralyse ,	Page I.
Appareil électrique pour les Paralytiques ,	1.
Isoloir pour les Paralytiques ,	9
Premiere façon d'isoler un Lit ,	10
Seconde façon d'isoler un Lit ,	12
Troisième façon d'isoler un Lit ,	14
Maniere d'isoler les Paralytiques assis sur des fauteuils ,	15
De l'Électrisation ,	17
Traitement de la Paralyse ,	22
Traitement de la tête & du tronc d'un Paralytique ,	24
Traitement de l'extrémité inférieure ,	29
Engorgement œdémateux , dans les membres paralysés , détruit par l'Électricité ,	31
Traitement de la jambe d'un Paralytique ,	36
Traitement d'un pied paralysé ,	43
Traitement de l'extrémité supérieure ,	51
Traitement d'un main paralytique ,	ibid.
Traitement du Carpe ,	56
Remarque ,	60
Traitement de l'avant-bras ,	61
Traitement du bras & de l'épaule ,	63
Regles à observer dans les manipulations précédentes ,	67
Motifs des manipulations précédentes ,	79
Inutilité de la commotion électrique ,	103
Les Bains ,	118
Réponse aux objections faites à l'Auteur ,	143
Expériences à faire ,	159
Guérison de la Paralyse par l'Électricité ,	165
Relation de la Paralyse survenue à Mme. Devillers ,	182
Remarque sur les effets de l'Électricité ,	194
Post-scriptum ,	223
Lettre à M. Vicq d'Azyr ,	227



APPAREIL

ÉLECTRIQUE

P O U R

LES PARALYTIQUES.

QUOIQUE la Machine Electrique soit assez - connue , elle ne l'est cependant pas universellement , n'ayant été jusqu'ici qu'un objet d'amusement pour les personnes curieuses , & un moyen de recherches pour les Physiciens : elle ne se trouve que dans les cabinets des uns & des autres.

Aujourd'hui , que nous la connoissons efficace pour détruire une des plus terribles maladies qui affligent l'humanité , dans les Palais des Rois comme dans les cabanes des pauvres , nous devons proposer une machine dont les frais soient proportionnés aux revenus les plus mé-

A

2 *Guérison de la Paralyse,*

diocres. Il faut espérer que le zèle de MM. les Administrateurs des Hôpitaux les portera à en établir une convenable dans ces asiles de charité pour ceux qui sont absolument indigens.

De tous les moyens qu'on a publiés jusqu'ici pour électriser, je n'en connois point de plus simple ni mieux à la portée de tout le monde, que celui que nous a proposé l'Abbé Nollet dans son Essai sur l'électricité, page 12 & suivantes, que je vais transcrire.

« Pour s'accommoder des choses qui
» sont de pratique ordinaire, on peut
» prendre tout simplement un ballon de
» ceux qui servent de récipient dans les
» laboratoires de Chymie, en choisissant
» le plus épais, & on le garnira de la
» manière qui suit, après en avoir coupé
» le col de telle sorte, qu'il n'ait plus
» que trois ou quatre pouces de lon-
» gueur (a).

(a) Pour couper le col d'un ballon ou d'une bouteille, je colle deux bougies allumées l'une contre l'autre, je tourne le col de la bouteille ou du ballon, vers l'endroit où je veux le couper, sur les flammes des deux bougies. Lorsque le col est bien échauffé, jusqu'à brûler, je prends un fil de chanvre double, trempé fraîchement dans l'eau, je l'applique tout-au-tour du col de la bouteille, à

» Ayez une poulie A, fig. 1, pl. 1,
» de 4 à 5 pouces de diamètre, qui tienne
» à un morceau de bois creusé, pour re-
» cevoir le col du ballon B, auquel vous
» le fixerez avec un mastic fait de poix
» noire, mêlée avec un peu de cire &
» de la cendre tamisée. Il est bon qu'au
» centre de la poulie il y ait un trou
» qui communique avec l'intérieur du
» ballon, & qui se ferme avec un bou-
» chon à vis, de bois dur ou de buis C,
» dans le centre duquel entrera la pointe
» du tour; &, afin qu'il y ait toujours
» communication libre entre l'air du vais-
»seau & celui du dehors, il faut pra-
» tiquer deux ou trois trous obliques
» dans ce bouchon. La poulie étant ainsi
» fixée au ballon, il faut avoir une es-
» pece de calotte D qui ait environ 4 pouces de
» diamètre, & dont la partie concave
» soit propre à s'appliquer assez justement
» au pôle du globe opposé à la poulie. Il
» est à propos aussi que cette pièce ait un
» centre de bois dur, pour recevoir l'au-
» tre pointe du tour. Alors vous chauffe-
» rez la partie concave de cette pièce de

l'endroit où je veux le couper, en lui faisant faire deux tours : en tirant bien fort, le col se sépare.

4 *Guérison de la Paralyfie,*

» bois, & la partie du globe où elle doit
» s'appliquer, vous enduirez l'une & l'au-
» tre de mastic fondu, & auffi-tôt après
» les avoir joint, vous placerez le tout
» entre les deux pointes d'un tour,
» & , le faisant tourner avec la main,
» à l'aide d'un support que vous présen-
» terez vers l'équateur du globe, vous
» ferez obéir le mastic encore chaud,
» jusqu'à ce que tout soit bien centré,
» & vous l'entretiendrez dans cet état,
» jusqu'à ce qu'il soit bien fixé par le
» parfait refroidissement du mastic.

» Ce globe ainsi préparé, doit tourner
» rapidement sur son axe entre deux
» pointes; il importe peu comment cela
» se fasse, pourvu que le mouvement de
» rotation soit assez fort pour vaincre le
» frottement des mains, qui appuyent
» sur la surface extérieure du verre, &
» que ces pointes tiennent à des piliers
» ou des poupées assez solides, pour ne
» pas laisser échapper le vaisseau, tandis
» qu'on le fait tourner avec violence.
» Ainsi quiconque aura un tour & une
» roue de trois ou quatre pieds de dia-
» mètre, n'a pas besoin de chercher au-
» tre chose,

» Au défaut de cet équipage on pourra
» se servir d'une roue de coutellier, de
» celle d'un cordier, ou même d'une

» vieille roue de carrosse , à laquelle on
 » formera une gorge de bois rapportée.
 » Cette gorge doit être plus étroite au
 » fonds , afin que la corde ne glisse pas
 » aisément.

» On établira deux poupées A B , *fig. 2* ;
 » à pointes , sur un tréteau C D , que l'on
 » aura fixé à une muraille X X , faisant
 » supporter les deux poupées par deux
 » pilliers de bois F G.

» Mais une chose qu'il ne faut pas ou-
 » blier , c'est que l'une des deux pointes
 » soit une vis A , *fig. 3* , qui fera son écrou
 » dans le bois même de la poupée , afin
 » que l'on puisse ferrer le globe sans
 » frapper.

» On ne doit ferrer les pointes qu'au-
 » tant qu'il le faut pour empêcher qu'elles
 » n'aient du jeu dans les trous où elles en-
 » trent ; autrement le verre seroit con-
 » traint , & lorsqu'on viendrait à le dila-
 » ter en le frottant , on courroit risque
 » de le faire éclatter avec beaucoup de
 » danger , pour ceux qui seroient auprès.
 » C'est encore une bonne précaution à
 » prendre , que de faire les trous un peu
 » profonds dans le bois qui garnit les deux
 » pôles du globe , de crainte que les
 » poupées , en reculant un peu , ne le
 » laissent échapper.

» On aura soin de mettre un peu d'huile

6 *Guérison de la Paralyfie.*

» avec une plume de tems en tems, &
» aux pointes & aux extrémités de l'axe
» de la roue, pour faciliter le mouve-
» ment de rotation.

» La manivelle que l'on attachera à
» l'axe de la roue pour la faire tourner,
» doit avoir un manche de bois qui la
» reçoive dans un creux arrondi selon sa
» longueur, afin que la manivelle puisse
» tourner dans le manche; par-là la main
» de la personne qui tournera la roue
» sera moins fatiguée, ce qui concourra à
» faire cet exercice pénible avec plus de
» facilité ».

Ces choses étant ainsi disposées, vous prendrez une tringle de fer A B, *fig. 4*, d'environ 5 ou 6 lignes de diamètre, que vous suspendrez horifontalement avec des cordons de soie, que vous attacherez solidement au plafond, de sorte qu'une des extrémités B de la tringle réponde perpendiculairement à l'Equateur du globe, à la hauteur de quelques pouces: vous attacherez à cette extrémité une feuille de clinquant, que vous couperez en languettes, ou mieux une frange d'or, vrai ou faux, qui flottera sur la surface du globe.

Si par la situation du lieu on se trouve obligé de passer sous la tringle de fer que nous appellerons dorénavant le con-

ducteur, vous l'éleverez à telle hauteur qu'elle permette le passage aux personnes qui doivent servir le malade, sans qu'elles soient obligées de se courber.

Dans le cas où vous serez obligé d'élever ainsi votre conducteur, vous prendrez un tube de fer-blanc C, qui d'un côté finisse en équerre, pour être adapté à l'extrémité B du conducteur. Il seroit très-commode que cette pièce fut composée de plusieurs tubes, dont les uns pussent rentrer dans les autres, à la façon des lunettes de longue vue, pour la prolonger ou la racourcir selon le besoin.

A l'extrémité inférieure de ce tube, vous ferez souder une pièce de fer-blanc en forme de calotte D, dont la surface concave soit à peu près parallèle à la surface convexe du globe; vous percerez cette pièce de plusieurs trous pour y attacher quantité de petits chaînons, de la longueur d'un pouce & demi chacun qui flotteront sur la surface du globe.

Ces chaînons doivent être de fil de fer, & non de laiton ou de cuivre, pour éviter la saleté que produisent toujours sur la surface du globe, les chaînons qui sont faits de ces matières. Vous aurez même l'attention de dérouiller vos chaînons, en les frottant avec du sable, avant de les mettre en usage.

De l'autre extrémité A du conducteur , vous ferez partir une petite chaîne H , dont les anneaux soient faits d'un fil de fer de la grosseur à-peu-près d'une plume à écrire , dont la longueur soit suffisante , pour qu'elle puisse atteindre le malade. Il faut avoir l'attention d'attacher cette chaîne vers le milieu avec un cordon de soie quelque part , afin que les mouvemens que fera le malade en tenant la chaîne , aillent se perdre à ce point fixe , & ne se communiquent pas au conducteur , ce qui interromproit souvent le cours de la matière électrique : on évitera même par ce moyen bien des accidens fâcheux.

Toutes les fois que la situation du lieu me l'a permis , j'ai placé la Machine électrique dans un appartement voisin de celui du malade , & en multipliant les tringles , j'ai conduit l'électricité jusqu'à son lit. Par cette précaution , le malade se trouve à l'abri du bruit de la roue & des éclats de verre , dans le cas où le Globe viendrait à casser ; ce qui arrive quelquefois , soit par le peu d'attention de ceux qui font aller la Machine , soit par la détonation subite des parties du verre : je dois pourtant dire que cette détonation des parties du verre ne m'est arrivée que deux fois , sur deux Globes que j'avois fait venir de Londres. Un pareil accident

ne m'est jamais arrivé ni sur le verre du Roussillon, ni sur les globes de Paris, depuis près de vingt-ans que je m'occupe des Phénomènes électriques.

Pour conduire plusieurs conducteurs d'un appartement à l'autre, je me sers des supports SS. *Fig. 2, pl. 3.* La ligne AB est un cordon de soie bien tendu, sur le milieu duquel on pose le conducteur.



I S O L O I R

P O U R

L E S P A R A L Y T I Q U E S.

ON ne peut exciter l'électricité dans le corps humain que par communication; & pour y réussir, il est indispensable que la personne que l'on veut ainsi électriser soit isolée, c'est-à-dire, qu'elle doit être supportée par des matieres qui s'électrifient en les frottant, & très-difficilement ou point du tout par communication: parmi ces matieres, les meilleures sont le verre, la poix & la soie.

S'il s'agit d'électriser une personne étendue dans son lit, parfaitement paralysée à la suite d'une attaque d'apoplexie, qui

10 *Guérison de la Paralyfie,*
est le cas le plus ordinaire : comme on auroit bien de la peine , & qu'il pourroit même y avoir du danger , si on la transportoit pour l'asseoir dans un fauteuil où elle ne pourroit pas se tenir , à moins qu'on n'employât des attaches & des supports très-embarrassans : le plus court & le plus sûr dans ces tristes circonstances , est d'isoler le lit , ce qu'on peut pratiquer de trois façons différentes que je vais décrire , afin que les familles qui se trouveront dans le cas d'en avoir besoin , puissent choisir celle qui leur sera plus convenable , relativement à leurs facultés.

Première façon d'isoler un Lit.

ON se procurera dans quelque Verrerie quatre pièces de verre de huit pouces de longueur sur un pouce & demi de diamètre , massives & en forme de pilon , A , *Fig. 5 , pl. 1* , on formera quatre lames de fer B de deux ou trois lignes d'épaisseur de la mesure de la surface inférieure des pieds du lit , qui doivent être carrés : un lit à pied de biche , par exemple , n'est pas propre au cas présent.

Au centre de chacune de ces lames de fer , on ajustera une pointe C , d'une lon-

gueur d'environ trois pouces sur quatre ou cinq lignes de diamètre.

On aura quatre tubes de fonte D, de deux pouces & demi de longueur : le diamètre de la surface interne de ces tubes doit être un peu plus long que le diamètre des colonnes de verre ; on formera à chacun de ces tubes deux petites éminences diamétralement opposées ; & ayant pratiqué sur chacune des lames de fer, deux ouvertures proportionnées à ces éminences, on ajustera, moyennant la soudure, les tubes avec les lames de fer.

On chauffera chaque tube & chaque pièce de verre, on les enduira de mastic pour les coller ensemble.

Il ne sera pas difficile de placer ces quatre pièces aux quatre pieds du lit, comme l'on y place des roulettes, moyennant quatre cloux à vis aux quatre coins de chaque plaque, & un trou dans chaque pied du lit, pour recevoir la pointe qui est au centre de chaque plaque.

Si le lit du malade est à colonnes, il se trouve isolé, en l'écartant du mur de tous les côtés, de l'espace d'environ un pied, pourvu néanmoins que le ciel du lit se trouve à la même distance du plafond ; car, s'il y touchoit, ou qu'il y arrivât de fort près, le lit ne seroit pas isolé.

Si le lit n'est pas à colonnes, on tirera les rideaux vers le chevet, & ensuite on fera glisser le lit du côté des pieds, pour l'écarter du mur & des rideaux de la distance d'un pied : cette manière d'isoler un lit est très-solide, quoiqu'un peu dispendieuse.

Seconde façon d'isoler un Lit.

FAites construire quatre banquettes de bois, de la façon suivante :

D'abord on formera un chassis carré, dont chaque côté A, *fig. 1, pl. 2*, fera de la longueur de deux pieds, sur un pouce & demi de diamètre : ce chassis sera soutenu par quatre pieds B, de neuf pouces de hauteur sur deux pouces de diamètre, qu'on bridera vers le bas par quatre traverses C. On formera quatre planchettes D, parfaitement carrées, de huit pouces de diamètre, & d'un pouce d'épaisseur, d'un bois dur, qui ne soit pas facile à se fendre ; on sciera les quatre angles, afin qu'il en résulte un octogone.

On placera quatre anneaux de fer assez forts E, qui, finissant en patte, pourront être solidement cloués aux quatre angles du chassis, on en placera de même quatre,

aux quatre côtés opposés de la planchette D, moyennant quatre cordons de soie bien forts qu'on doublera, ou qu'on triplera, selon le besoin, s'ils sont trop minces, on attachera la planchette D, fortement avec son châssis; de façon qu'elle se trouve suspendue au milieu du carré; il n'y a qu'à placer le lit sur quatre de ces banquettes, & il se trouvera isolé.

On doit toujours faire attention que le lit ne touche point la muraille, ni le plafond. Il faut même prendre garde que les couvertures ou les draps du lit ne touchent pas les châssis des banquettes: le moindre contact d'un corps non isolé fait perdre l'électricité.

Pour empêcher le lit de glisser, on doit prendre la précaution de creuser au milieu de chaque planchette D, un enfoncement de deux ou trois lignes de profondeur, propre à recevoir le pied du lit.

Cette manière d'isoler un lit, n'est pas moins dispendieuse que la précédente; la raison qui me la fait indiquer, c'est qu'il n'y a pas des verreries dans toutes les Provinces, pour se procurer aisément & en peu de tems, les pieds de verre, tels que nous les avons décrits ci-dessus: dans les prompts attaques de paralysie, on ne sauroit trop tôt se procurer le nécessaire.

14 *Guérison de la Paralyfie,*
pour en venir à l'électricité; le moindre retard est très-préjudiciable au malade.

A la place de ces banquettes, on peut faire quatre gâteaux de résine, d'environ huit pouces de diametre, & de cinq ou six pouces d'épaisseur, que l'on peut mettre dans quatre boîtes de bois.

Troisième façon d'isoler un Lit.

DANS un cas extrêmement pressant, voici ce que je conseille de faire. On établira solidement au plafond quatre anneaux de fer bien forts, qui répondent aux quatre coins du lit du malade; de ces quatre anneaux pendent quatre grosses cordes de chanvre; aux extrémités de ces cordes, on attachera solidement quatre cordons de soie d'un pied de longueur, doublés ou triplés, selon le besoin; ces cordons seront terminés chacun par un anneau de fer; les cordes & les cordons de soie doivent être de telle longueur, qu'il se trouve une distance d'environ cinq pieds, depuis le parquet jusqu'à l'extrémité inférieure du cordon.

On attachera aux quatre coins du lit quatre cordes de chanvre, dont les extré-

mités supérieures seront garnies d'un crochet de fer assez fort, & très-étroitement lié; ces dernières cordes doivent être de telle longueur, que lorsque par leur moyen le lit sera accroché aux quatre anneaux qui pendent du plafond, le lit se trouve élevé au-dessus du parquet d'environ un pied.

Cette façon d'isoler un malade dans son lit est la plus simple, la moins dispendieuse, & à la portée de tout le monde; le seul inconvénient qui s'y trouve, c'est que le lit est toujours en mouvement, lorsque l'on fait quelque opération, ce qui doit être compté pour rien, attendu la promptitude avec laquelle on peut se procurer cet appareil: d'ailleurs, on peut obvier à ce léger inconvénient, en attachant quatre cordons de soie aux quatre coins du lit & au parquet.



MANIERE D'ISOLER

LES PARALYTIQUES

ASSIS SUR DES FAUTEUILS.

PRENEZ trois traverses de bois, de trois pieds & demi de long, & d'une telle épaisseur, que l'on puisse creuser à leurs

16 *Guérison de la Paralyfie,*
extrémités A, *fig. 1, planche 3,* des trous
propres à recevoir les cols de six bouteil-
les, lesquelles doivent être choisies d'une
hauteur égale.

On appliquera ces traverses à une plan-
che longue de six pieds, sur trois & demi
de largeur.

On remplira les trous jusqu'à moitié
de mastic fondu, pour recevoir les bou-
teilles B, dont on aura chauffé les cols ;
par ce moyen, on aura une banquette
électrique, suffisante pour y placer le ma-
lade assis sur son fauteuil, qui se trouvera
parfaitement isolé.

Derriere le fauteuil du malade, vers
l'extrémité de la banquette, on prati-
quera deux petites ouvertures propres à
recevoir deux petites éminences, qu'on
aura laissées à l'extrémité inférieure de la
planche E.

Cette planche E, doit avoir plusieurs
échancrures vers son extrémité supé-
rieure, & une telle hauteur, qu'elle sur-
passe le fauteuil d'environ deux pieds ; on
la placera de maniere que les deux émi-
nences de son extrémité inférieure s'em-
boëntent dans les deux ouvertures prati-
quées sur la banquette électrique ; &
afin qu'elle soit solidement établie, on la
liera avec un ruban de fil, qui sera atta-
ché par le milieu, à l'extrémité supérieure

du fauteuil : cet appareil est nécessaire pour les opérations à faire sur un bras paralysé.

On pourroit encore suspendre le fauteuil au plafond avec des cordons de soie, ainsi que nous l'avons indiqué dans la troisième façon d'isoler un lit : alors, on auroit l'attention de mettre une planchette, moyennant deux traverses bien solides, clouées aux deux côtés du fauteuil, pour faire un support aux pieds du malade : voyez la planche 4.

D E

L'ÉLECTRISATION.

LORSQU'ON veut mettre en jeu la machine pour exciter l'électricité, on doit d'abord faire attention que tout ce qui sert à isoler, ou en soie, ou en verre, soit bien propre & bien sec : dans les tems humides, on se servira d'une serviette chaude, pour ôter l'humidité qui s'attache très-facilement au verre. Tandis que l'on tournera la roue assez rapidement, une personne doit appliquer sa main au globe vers l'équateur, & le malade doit tenir de la main saine l'extrémité de la chaîne qui part du conducteur.

18 *Guérison de la Paralyfie,*

Si en approchant le bout du doigt du conducteur, on tire une étincelle, l'électricité est assez forte, & l'on doit continuer, le tout étant en bon état.

Pour être toujours assuré que l'électricité n'est pas interrompue, sans se donner la peine de tirer souvent des étincelles, on peut prendre la précaution suivante. Attachez par le milieu un fil long de six pouces au conducteur; tout le tems que l'électricité sera continue, le fil formera les deux jambes d'un compas ouvert, qui s'écarteront l'une de l'autre d'autant plus, que l'électricité sera plus forte. Si par une cause quelconque l'électricité vient à cesser, dans l'instant les deux moitiés du fil tombent l'une contre l'autre, & restent parfaitement paralleles entr'elles; par ce moyen, un coup d'œil suffira pour être assuré si le fluide électrique est en mouvement ou non.

Lorsque l'électricité diminue sensiblement, ou lorsqu'elle cesse entièrement, il faut tâcher de découvrir la cause de cet accident: le plus souvent cela arrive, parce que la main qui est appliquée au Globe pendant l'opération, est devenue sale.

Le frottement du Globe occasionne quelquefois cette saleté par les particules

qui se détachent des petits chaînons du conducteur, s'ils n'ont pas été bien dérouillés.

La malpropreté de la main, vient encore le plus souvent, de la transpiration de la même main, il en sort quantité de petites parties qui forment plusieurs taches sur la surface du Globe, & une espèce de croûte à la paume de la main.

Pour corriger ce défaut, qui rendroit l'électricité très-foible, tant qu'il subsisteroit, il faut bien frotter la main & le Globe avec un linge trempé dans de l'eau-de-vie.

On doit avoir grande attention que tout ce qui est isolé, comme le conducteur & le malade, ne touche point aucun corps circonvoisin non isolé; le moindre contact du corps isolé avec un autre qui ne l'est pas, suffit pour faire perdre l'électricité, par cela seul qu'il cesse alors d'être isolé, à moins que le corps qui touche ne soit de la nature de ceux qui servent à isoler, comme le verre, la soie, les résines, &c. Ainsi si je touche le conducteur ou le malade avec la pointe d'une épingle, dans l'instant l'électricité est perdue totalement; au lieu que si je touche avec un tube de verre, ou avec un morceau de

20 *Guérison de la Paralyfie,*
cire d'Espagne, l'électricité ne souffre au-
cune variation.

En conséquence de ce que je viens de dire, on doit avoir grand soin de balayer le dessous du lit, ou de la banquette du malade : car s'il y avoit des ordures sur le parquet, dans le moment de l'électricité, ces ordures s'éleveroient vers le lit ou vers la banquette, & pourroient former des filandres qui, en communiquant du parquet au lit, rendroient l'opération inutile, par l'extinction totale de l'électricité.

Delà il est aisé de comprendre, que les personnes qui viennent en foule au moment de l'opération, soit par curiosité, soit par amitié pour les malades, ne doivent pas s'approcher trop près du lit ou des banquettes électriques, de peur que leurs robes n'interrompent le cours du fluide électrique en touchant quelque partie de tout ce qui est isolé. Je donne cet avis, parce que je me suis très-souvent impatienté de semblables inadvertances.

Dans les tems très-humides, l'électricité est très-foible, quelque précaution que l'on prenne : c'est alors sur-tout qu'il faut bien essuyer tous les supports, le Globe même, avec des serviettes chaudes toutes les demi-heures.

Dans ces tems , quoique l'électricité paroisse foible , elle n'en est pas pour cela moins efficace pour guérir la paralysie. Le vent à l'Est , qui est le plus humide de tous les vents qui regnent dans la Province du Roussillon , a produit une quantité considérable de forces dans la personne de la Religieuse. Voyez mon Journal de cette Guérison , qui se trouve chez *Cailleau* , Imprimeur , rue Saint-Severin.

Je conseille à ceux qui useront de l'électricité pour la cure de leurs maladies , d'employer les mêmes personnes à la Machine électrique autant qu'il sera possible , parce que ceux qui la manient long-tems , reconnoissent très-aisément la cause des accidens qui peuvent survenir. Deux Soldats ont dirigé ma Machine pendant quatre mois , sans que j'aie été obligé de m'en mêler que très-rarement : trois ou quatre opérations qu'ils ont faites en ma présence , ont suffi pour les mettre en état de faire aller une Machine , dont ils n'avoient eu jusqu'alors aucune connoissance. Il ne faut pas s'imaginer qu'il soit bien difficile d'électrifier , il n'y a rien de plus aisé que d'exciter la vertu électrique ; la moindre attention aux obstacles qui pourroient l'arrêter , suffit.

Au reste , on ne doit jamais mettre du savon à la corde de la roue , parce que

les particules du savon venant à se détacher par le mouvement, iroient se coller sur la surface du Globe, & feroient manquer tout-à-coup l'électricité, qu'on ne fçauroit exciter de nouveau fans au préalable, avoir frotté le Globe avec de l'eau-de-vie.



T R A I T E M E N T

D E L A P A R A L Y S I E.

JE suppose que le malade vient d'être frappé d'une violente attaque d'apoplexie, qui l'a rendu paralytique de la moitié du corps; il a perdu le mouvement & le sentiment dans le côté affecté; sa langue ne jouit plus de la liberté d'exprimer les pensées; il n'a plus la faculté de se refouvenir du moment qui vient de passer, ni de combiner ses idées: l'on voit peu de tems après des engorgemens œdémateux très-considérables aux deux extrémités supérieure & inférieure. Il y a rétraction constante de certains muscles, principalement des fléchisseurs, tandis que les extenseurs sont tous dans un relâchement inconcevable. L'estomac, les intestins, la vessie, &c. n'ont pas été à l'abri de cet accident funeste: les digestions

peuvent à peine se faire , les excréments ne sortent qu'avec une très-grande difficulté ; il faut employer journellement des bols purgatifs & des lavemens pour tenir le ventre libre , tandis que l'urine s'échappe à tous les instans , sans que le malade s'en apperçoive. On suppose en un mot un malade tellement affecté , qu'il ne diffère d'un cadavre que par le mouvement du cœur & celui des poumons , qui lui conservent un misérable reste de vie.

C'est dans un cas semblable & dans des circonstances pareilles que l'on voit éclore les merveilles de la vertu électrique : la langue se délie insensiblement pour former des sons qui de jour en jour deviennent mieux articulés , jusqu'à ce qu'enfin une parole claire & distincte se fasse entendre. Les yeux recouvrent dans la même proportion leur vivacité naturelle : la mémoire & la raison se rétablissent , les membres reprennent leur force & leur mouvement : les engorgemens œdémateux disparaissent ; en un mot le malade recouvre une parfaite santé.

Tels sont les effets salutaires de l'électricité , dont j'ai été le témoin oculaire plus d'une fois (parcourez les verbaux) , & que des personnes en très-grand nom-

24 *Guérison de la Paralyfie,*
bre, non moins respectables par leurs
lumières que par leurs qualités, ont cru
devoir attester de la manière la plus au-
thentique pour le bien de l'Humanité;
effets que l'on obtiendra presque toujours,
si l'on veut se donner la patience & le
tems de mettre en exécution ce que nous
allons détailler en faveur des Paralytiques.

T R A I T E M E N T

DE LA TÊTE ET DU TRONC

D'UN PARALYTIQUE.

LORSQUE le Médecin aura suffisamment évacué le malade, qu'il aura employé les saignées convenables, selon l'exigence des cas, qu'il aura administré l'émetique & les purgatifs, selon le genre d'apoplexie; que le progrès du mal sera arrêté à tel point que la vie subsistera encore après dix ou douze jours, à compter du moment de l'attaque (1). On iso-

(a) Que fait-on si en administrant tout de suite l'électricité aux Apoplectiques, conjointement avec les secours de l'art usités en pareil cas, on n'arrêtera
lera

lera le lit du malade , en suivant une des méthodes que nous avons indiquées pour cet effet.

On fera construire , moyennant quatre bouteilles qu'on ajustera aux quatre coins d'une planche carrée , de dix-huit pouces de diamètre , une banquette électrique portative , pour isoler la personne qui doit opérer sur le malade pendant l'électrification.

On allumera un feu dans l'appartement du malade , qui chauffe l'air de la chambre , à tel point que la liqueur du thermomètre de Réaumur soit élevée au vingtième ou vingt-deuxième degré au-dessus du terme de la glace : on ne brûlera pas de charbon , dont les exhalaisons pour-

roit pas plus efficacement le progrès du mal ? Peut-être sauveroit-on un plus grand nombre de malades ? On ne voit que trop souvent après trois ou quatre jours , la paralysie se communiquer jusqu'au cœur , & faire périr le malade , ce qui peut-être ne seroit pas arrivé , si on avoit appliqué l'électricité : puisque le feu électrique fait évanouir la paralysie , il pourroit s'ensuivre que ce même feu appliqué dans l'instant de l'attaque , en arrêteroit les progrès. Je l'ai dit autrefois à l'Académie des Sciences ; je le répète ici , afin que les gens de l'art présentent cette réflexion , qui paroît se présenter naturellement,

26 *Guérison de la Paralyse,*
roient produire de très-mauvais effets.

On électrisera le malade moyennant une chaîne de fer, qui, partant du conducteur, sera appliquée, par son extrémité, au bras ou à la jambe saine du paralytique.

Il faut deux ou trois serviettes douces & blanches de lessive, qu'on fera chauffer.

Le tout étant ainsi disposé, on commencera l'électrification, qu'il faut continuer pendant deux heures (a), ayant l'attention que l'électricité soit continue; ce que l'on reconnoitra aisément, ou en

(a) En ne donnant qu'une électricité de deux heures, mes occupations journalieres ne m'ayant pas permis de prolonger plus long-tems les opérations, la guérison n'est complète ordinairement qu'au bout d'un tems très-considérable, comme de 6 mois, d'un an. Une seule malade a été guérie en 6 semaines de tems; c'est la Religieuse de Montfort-Lamauri. Si on essayoit, au lieu de deux heures d'électricité, d'en donner 6, 8, & jusqu'à 12, peut-être par ce moyen accéléreroit-on la guérison. On devroit d'autant plus faire cet essai, qu'il n'y a point, & qu'il ne peut y avoir le moindre danger pour le malade, quand même on l'électrifieroit continuellement, & pendant son sommeil, ce qu'on pourroit faire en mettant la Machine électrique dans un appartement éloigné de celui du malade, afin que le bruit de la roye ne put pas le réveiller.

tirant de tems en tems des étincelles, ou en regardant simplement si les deux moitiés du fil que l'on a suspendues au milieu de la tringle sont toujours écartées l'une de l'autre.

Pendant l'électrification, une personne montera sur la banquette électrique portative, que l'on aura placée au bord du lit, & avec une serviette chaude, à tel point que l'épiderme ne puisse pas être brûlé. Cette personne frottera continuellement le côté paralysé, depuis l'aisselle jusqu'à la cuisse, en appuyant un peu fort le long des côtes, & passant légèrement sur la poitrine, sur l'estomac & sur le ventre; dès que la première serviette sera suffisamment refroidie, on en prendra une seconde, & ainsi de suite, pendant environ une heure de l'électrification : le malade doit être couché sur son dos, les jambes étendues, à moins qu'il n'y eût contraction de muscles qui l'empêchât ; la tête sur un oreiller, dans une situation bien naturelle.

Si quelques-uns des muscles qui servent à mouvoir la tête étoient relâchés, à tel point que leurs antagonistes fussent en contraction, alors la tête seroit constamment tournée du côté des muscles qui se trouveroient contractés : dans ce cas, qui n'arrive que très-rarement,

28 *Guérison de la Paralyse,*

on placera de petits oreillers sous la tête, du côté où elle se trouve tournée, pour lui faire reprendre insensiblement, & par degrés, sa situation naturelle.

On pourra employer la seconde heure d'électrification, à frotter de la même manière le bras & la jambe du malade, en donnant demi-heure de tems pour chacune de ces extrémités : trois ou quatre jours après on mettra de nouveaux oreillers sous le malade, pour élever son tronc un peu plus que les jours précédens; ce que l'on continuera de jour en jour, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à relever totalement le corps; de sorte que le malade se trouve assis sur son séant.

Alors, on frottera le dos du malade un peu fortement le long de l'épine; ce qu'il faut répéter chaque jour pendant une heure, jusqu'à ce que le malade se couche & se relève, pour se mettre sur son séant de lui-même, sans aucun secours étranger. Ce premier effet une fois obtenu, il faut porter ses soins aux extrémités supérieure & inférieure.



TRAITEMENT

D E

L'EXTRÉMITÉ INFÉRIÈURE.

TRÈS-SOUVENT la cuisse, la jambe & le pied d'un paralytique récent, reviennent dans leur état naturel, par la simple électrisation, que l'on aide par la friction ci-dessus énoncée, & par des étincelles que l'on tire de ces parties, avec une clef ou un fer arrondi par le bout.

Quoique ces deux moyens paroissent accélérer la guérison de la partie, il est cependant très-certain que l'on peut s'en passer, la seule électrisation étant suffisante pour obtenir l'effet qu'on désire; en voici la preuve.

J'ai traité le nommé Pierre Ros, qui avoit les deux bras paralyfés; j'ai simplement électrisé l'un de ces bras, en ajoutant à l'autre, & les étincelles, & les frictions; j'ai vu que le bras simplement électrisé (avec les manipulations dont nous allons parler plus bas) se guériffoit, mais plus lentement que l'autre dont je

tirois des étincelles , & que je faisois frotter une heure chaque jour : j'ai employé de même la friction au bras de la Religieuse d'Esprer , & j'en tirois des étincelles par intervalles , en suivant la direction des muscles : ce bras a été guéri , la cuisse , la jambe & le pied de la même Religieuse n'ont eu que la simple électrisation , sans frottement & sans étincelles ; & tous ces membres n'ont pas été moins guéris.

Au reste , lorsque je dis qu'un membre , sur-tout le bras , a été guéri par la simple électrisation , on ne doit pas en exclure les manipulations , dont nous parlerons dans l'article qui concerne cette partie.

Si la seule électrisation suffit quelquefois pour guérir l'extrémité inférieure , il n'est pas moins certain qu'employée seule elle devient très-souvent parfaitement inutile , sur-tout lorsque certains muscles sont contractés , & qu'il se trouve des engorgemens œdémateux : dans l'un & dans l'autre de ces deux cas , il est indispensable de recourir à de nouveaux moyens , pour diriger le fluide électrique d'une manière qui le rende efficace pour opérer la guérison ; envain électriseroit-on un membre qui se trouveroit dans l'une de ces circonstances , ou dans toutes les deux à la fois , le mouvement ne reviendroit jamais , & l'engorgement subsisteroit toujours.

ENGORGEMENT

ŒDÉMATEUX,

DANS LES MEMBRES PARALYSÉS,

DÉTRUIT PAR L'ÉLECTRICITÉ.

CES engorgemens se trouvent très-souvent au tarse, au métatarse, aux orteils, & gagnent quelquefois jusqu'au genou, alors la jambe est d'un volume très-considérable; le carpe, le métacarpe & les doigts n'en sont pas exempts; ils occupent quelquefois toute l'extrémité supérieure.

La marque distinctive d'un engorgement œdémateux est, lorsqu'après avoir appuyé fortement le bout du doigt sur le gonflement, l'empreinte subsiste quelques instans après qu'on a retiré le doigt.

Il est inutile d'entrer ici dans un détail ennuyeux de tous les moyens que l'Art employe pour détruire ce fâcheux symptôme, lorsque son opiniâtreté a surmonté tous les efforts que l'on a faits : pour le dissiper, il faut tâcher de rendre le ton aux

32 *Guérison de la Paralyse,*
fibres & aux vaisseaux, afin de procurer la résolution des matieres infiltrées dans le tissu des graisses de toutes ces parties; ce qu'on n'obtient pas toujours de l'usage continué des bains aromatiques, des urtications, des embrocations faites avec les huiles ætherées, &c.

J'ai toujours observé que la simple électrisation produisoit admirablement cette résolution, lorsqu'on lui allioit les frictions faites avec des serviettes bien chaudes sur les membres affectés, comme je l'ai dit plus haut.

Pour le faire avec plus de succès, une personne se mettra sur la banquette électrique portative; pour ne pas interrompre l'électricité; elle prendra d'une main le membre engorgé; & de l'autre elle le frotera avec une légèreté & une vitesse raisonnables, l'espace d'une heure par jour; on aura pour cela une serviette blanche de lessive, pliée en quatre, & bien chauffée; pendant qu'on fera usage de la première, une aide en chauffera une seconde, une troisième, s'il est nécessaire, que l'on fera servir successivement pour cette friction; ceux qui administreront les serviettes à la personne qui fait la friction, doivent les jeter d'un peu loin sur sa main, pour ne point interrompre le torrent du fluide électrique, qui

seroit arrêté toutes les fois qu'on prendroit la serviette de la main à la main.

Si l'on doit traiter la jambe & le pied, celui qui frictionne ces parties doit être assis sur une banquette électrique, qui ait assez de largeur pour pouvoir mettre le jambe du malade sur ses genoux, la friction s'en fait plus commodément.

Lorsqu'on a continué un certain tems la friction, la main de celui qui l'administre se lasse quelquefois. Dans ce cas le mouvement se ralentit & retarde nécessairement le bon effet qu'on attend de cette opération ; pour éviter cet inconvénient il faut que celui qui frotte soit relevé par un autre, & cela de quart - d'heure en quart - d'heure, afin que la friction soit faite avec la célérité convenable, d'où dépend tout le succès.

Il ne faut pas cependant s'attendre à voir disparoître l'engorgement si-tôt. Ce symptôme est d'une opiniâreté inconcevable. Si je n'eusse pas été bien certain de l'infailibilité de cette méthode, qui est bien simple, j'aurois douté dans certains cas de ses succès. J'ai trouvé des Œdématis qui ont résisté quatre ou cinq mois, sans donner le moindre signe de diminution ; si je n'eusse continué ces moyens avec une forte d'opiniâreté, j'aurois été privé du plaisir de les voir se

34 *Guérison de la Paralyse,*
dissiper entièrement par la suite ; comme
elles l'ont fait par la continuité des fric-
tions.

La guérison de l'Œdématie s'annonce
par la diminution du volume des parties,
par l'apparition des gros troncs des vais-
seaux sanguins & de leurs branches, qui
rampent sous la peau, & qui étoient
comme ensevelis dans l'engorgement.
Alors les fibres & les petits vaisseaux
reprennent leur ton & leur ressort, &
de proche en proche, l'engorgement
s'anéantit.

La résolution de l'Œdématie offre au
Physicien un spectacle digne de fixer
son attention. Dans certains sujets l'en-
gorgement commence à diminuer par
son centre, & la diminution s'étend
peu-à-peu à la circonférence. C'est ce
qui arriva à la Religieuse de Perpignan.
Dans d'autres le contraire arrive. On
peut s'assurer de cette diminution en
mesurant de tems en tems l'épaisseur de
la partie, soit avec un ruban, soit avec
un compas courbe.

On remarquera encore, lorsqu'on est
un peu avancé dans la guérison, qu'à la
fin de la friction l'engorgement se trouve
entièrement dissipé, mais pendant les
vingt-quatre heures qui s'écoulent d'une
opération à l'autre, on voit revenir le

gonflement ; il semble qu'il subsiste encore en entier. Cela ne doit pas inquiéter le malade , ni les Assistans. Ces alternatives annoncent que ce symptôme se dissipera bien-tôt , & il le fera avec d'autant plus de succès , que l'on continuera plus assiduellement & plus long-tems les moyens que j'ai indiqués.

Quoique l'engorgement soit totalement dissipé , & que dans l'intervalle des vingt-quatre heures qui se passent d'une électrisation à l'autre , il ne reparoisse point , je ne laisse pas de faire continuer encore les frictions pendant quelques jours , après lesquels ce symptôme se trouve entierement anéanti.

L'imprudence du malade , un mauvais régime , une indigestion , peuvent le faire reparoître , comme je l'ai vu arriver quelquefois. On peut prévenir cette espece de rechûte par la tempérance & le bon régime. Mais s'il arrive que le malade se soit oublié au point d'avoir fait renaître l'engorgement , il faut continuer plus long-tems l'usage des moyens que je viens d'exposer , & dont l'expérience m'a constamment démontré les meilleurs effets.





T R A I T E M E N T

D E L A J A M B E

D'UN PARALYTIQUE,

Où il y a contraction des muscles.

L'EXTRÉMITÉ inférieure paralyfée prend différentes formes , felon les muscles qui fe trouvent contractés. Par exemple , fi les fléchiffeurs de la jambe font en contraction , tandis que les extenseurs font dans le relâchement , ceux-ci prêtent autant que les autres tirent ; de là l'équilibre étant rompu , la jambe reste fléchie , & forme avec la cuiffe un angle plus ou moins aigu ; fi au contraire les extenseurs font contractés , ce qui arrive quelquefois , quoique plus rarement , la jambe & la cuiffe forment une feule ligne droite , inflexible à l'articulation du genou.

Dans le premier cas , où la jambe fait un angle constant avec la cuiffe , le malade doit être assis sur un fauteuil placé sur une banquette électrique. On mettra

devant lui un tabouret dont la hauteur soit égale à la hauteur de son siège ; on placera la jambe malade sur ce tabouret, ensuite une personne isolée sur une banquette électrique, frottera pendant une demi-heure la jambe & la cuisse avec des serviettes chaudes.

Cette première opération étant faite, on prendra un petit sac, dans lequel on mettra environ vingt livres de grenaille de plomb, ou quelque autre matière équivalente ; on partagera ce poids également en prenant par le milieu le petit sac, dont on aura bien noué l'extrémité ; on le placera sur le genou du malade, de manière que dix livres de poids pendent de chaque côté du genou.

Le malade gardera cette situation aussi long-tems qu'il lui sera possible. On ne peut la faire durer guere moins de trois quarts-d'heure.

Le tout étant ainsi disposé, ou le malade sentira une douleur à la rotule & au jarret, ou il n'en sentira point. Dans ce dernier cas il faut ajouter du poids au petit sac, jusqu'à ce que le malade sente une douleur. Cependant, si la douleur étoit trop vive, on diminueroit le poids du petit sac.

Lorsqu'on aura trouvé par ce moyen le premier degré de douleur que le ma-

38 *Guérison de la Paralyfie,*

lade peut supporter, il faut qu'il la souffre le plus long-tems possible, car la guérison de la partie que nous traitons actuellement, comme de toutes celles dont nous parlerons dans la suite, dépend de la patience & du courage du malade: plus il aura la constance de souffrir ces douleurs, plus le tems qu'il y emploiera sera considérable, plus la guérison sera prompte. La célérité du retour de la santé est en raison inverse du degré de la maladie, & de la longueur du tems que l'on met à chaque opération.

Lorsque le Paralytique sera trop fatigué, on ôtera le sac, on mettra la jambe à terre, afin qu'il se repose pendant quelques minutes; après quoi on remettra la jambe sur le tabouret, & le sac sur le genou, pendant trois quarts-d'heure au moins; s'il peut rester plus long-tems ce ne sera que mieux.

Quand on ôte la jambe de la situation où on l'avoit mise pendant l'opération, le malade ressent une douleur très-vive au genou, & sur-tout à la rotule. Cette même douleur se fait sentir dans toutes les articulations sur lesquelles on a opéré. Les malades comparent ce sentiment vif de douleur, lorsqu'on leur rend leurs membres, à un coup de poinçon, ils ne doivent pas s'inquiéter de cette dou-

leur , dont la vivacité ne dure qu'un instant , elle annonce la guérison de la partie affectée.

On continuera chaque jour la même opération sur le genou , en ajoutant peu-à-peu du poids dans le sac , jusqu'à ce que le genou soit parfaitement aplati , que l'angle , que la jambe formoit avec la cuisse , soit entièrement détruit , & que la douleur dans la partie soit parfaitement évanouie.

Je dis qu'il faut que la douleur soit évanouie, parce que dans le progrès de la guérison du membre dont on s'occupe , il arrive quelquefois que la douleur se fait peu ou point sentir. Dans ce cas le malade doit prendre moins de repos , & tenir plus long-tems son membre dans la situation qu'on lui a donnée ; mais si , lorsqu'on cesse d'opérer , la douleur devient plus aiguë , c'est une marque que la guérison n'est pas encore au point desirable , & qu'il faut continuer opiniâtement la même manœuvre , ne la quitter que lorsque toute douleur , soit pendant , soit après l'opération , ait disparue.

On fera très-bien de couvrir avec des linges chauds la cuisse , la jambe & le pied du malade pendant l'opération ; ce qui est encore mieux avec une piece de

laine bien chauffée, de la même manière que je l'ai dit des serviettes, que l'on changera lorsque la chaleur sera rallentie: voyez la *fig. 1, pl. 3*, où l'on a placé un poids X, suspendu par les deux bouts d'une bande qui passe sur le genou du malade; ce qui fait le même effet que le petit sac dont nous avons parlé.

Dans le second cas, lorsque la jambe & la cuisse forment une ligne droite inflexible, par la contraction des muscles extenseurs de la jambe, on s'y prendra de la manière suivante.

On frotera pendant une demi-heure la jambe & la cuisse avec des serviettes chaudes, ensuite on forcera un peu la jambe, afin qu'elle commence à faire un angle très-obtus avec la cuisse; on passera une bande à l'extrémité inférieure de la jambe, qu'on attachera à un des pieds du fauteuil.

Si dans cette situation le malade ne sentoit pas de douleur, on raccourceroit la bande pour fléchir la jambe un peu plus, jusqu'à ce qu'il commence à s'en plaindre; alors on arrêtera la bande, afin qu'il garde cette situation aussi long-tems qu'il lui sera possible, mais pendant trois quart-d'heure au moins, après quoi on le laissera reposer pendant quelques minutes, pour recommencer ensuite trois autres

quart-d'heure , observant toujours de bien couvrir la partie avec des linges très-chauds.

On réitérera avec opiniâtreté cette opération tous les jours , en fléchissant la jambe de plus en plus , jusqu'à ce qu'elle parvienne à faire un angle aigu avec la cuisse ; ce qu'on n'obtiendra que par degrés , selon que la douleur que le malade sentira pourra le permettre.

Lorsque toute douleur aura cessé , soit pendant l'opération , soit après , si la jambe ne jouissoit pas encore à volonté de ses mouvemens de flexion & d'extension , alors on combineroit les deux opérations détaillées jusqu'ici ; c'est-à-dire , qu'en partageant le tems , on employeroit la première heure à tenir la jambe bien tendue sur un tabouret , avec le sac sur le genou ; & pendant la seconde heure on fléchiroit la jambe , par le moyen de la bande , au plus haut degré de flexion possible : ces alternatives observées avec constance , produiroient très-certainement les mouvemens que l'on cherche.

J'ai supposé dans le détail précédent ; que le malade assis sur un fauteuil étoit placé sur une banquette électrique , telle que je l'ai décrite , pag. 15 , & représentée dans la *fig. 1* , *pl 3*. Mais si le malade étoit dans un lit isolé , ou sur un fauteuil

suspendu, on pourroit être embarrassé pour faire les opérations que je viens de décrire : comme je ne parle pas aux seuls Physiciens qui sauroient certainement suppléer à ce qui pourroit manquer à ma narration, je dois dans cette matiere tâcher de me mettre à la portée de tout le monde.

Voici donc la maniere dont je m'y suis pris, lorsque mon malade étoit isolé dans son lit. J'ai fait construire une planche de cinq ou six pieds de long, sur environ trois pieds de large ; j'ai enfoncé cette planche jusqu'aux deux tiers de sa longueur, entre le bois du lit & les matelats ; j'ai fait asseoir le malade sur le bord de son lit, en ajoûtant quelques oreillers, pour lui donner l'élévation nécessaire, ses pieds étant appuyés sur la partie saillante de la planche, où j'ai placé un tabouret, pour élever le pied malade, & faire les opérations dont nous venons de parler.

Lorsque mon malade étoit assis sur un fauteuil suspendu, j'ai fait clouer aux deux bras du fauteuil deux traverses, qui débordoient en avant d'environ deux pieds ; aux deux extrémités de ces traverses, j'ai fortement attaché les deux coins opposés d'une serviette, qui me faisoit l'office du tabouret, pour supporter le pied malade.

TRAITEMENT

D'UN PIED PARALYSÉ,

Où il y a contraction des muscles.

LORSQUE les muscles jumeaux, solaire & plantaire se trouvent contractés, le talon ne peut jamais appuyer à terre, le corps du malade porte alors sur la pointe du pied : par le relâchement des muscles antagonistes, le pied prend différentes situations, tantôt on voit le métatarse relevé du côté de sa partie interne, ou du gros orteil, tandis qu'il est renversé du côté de sa partie externe, ou du petit orteil, quelquefois le contraire arrive; de sorte que le métatarse est relevé du côté du petit orteil, & abaissé du côté du gros orteil : dans tous ces cas, la roideur que l'on trouve au tarse & qui vient très-certainement de la force extraordinaire du tendon d'Achille, est inconcevable.

Toutes ces irrégularités naissent de la variété qui se trouve dans les contractions & relâchemens des muscles de cette par-

44 *Guérison de la Paralyse,*

tie : pour parvenir à la déparalyser , voici la méthode dont je me fers.

Je suppose les jumeaux solaire & plantaire contractés , par conséquent le talon relevé , je suppose encore que le métatarse ne peut pas se poser à terre du côté du gros orteil : la maniere d'opérer dans ces deux situations fera assez comprendre ce qu'on doit observer dans toutes les autres.

Après avoir fait frotter pendant une demi-heure la jambe & le pied avec des serviettes chaudes , par une personne toujours isolée sur la banquette électrique ; je place le pied du malade de façon que la jambe fasse un angle droit avec la cuisse , le malade étant assis sur son fauteuil ; je mets un coussinet de coton cardé sur le métatarse , à la partie voisine du tarse , sur lequel je place une bande assez large , que je fais passer par deux trous pratiqués dans la planche de la banquette électrique , l'un percé à droite , & l'autre à gauche du pied ; je noue fortement cette bande par-dessous , pour rapprocher le talon de la planche , jusqu'à ce que le malade commence à se plaindre d'une douleur ; puis ayant couvert le pied , pour le tenir chaudement , je continue l'électrification pendant trois quarts-d'heure , après

lesquels je donne du relâche pendant quelques minutes , pour recommencer la même opération pendant les autres trois quart-d'heure.

Lorsque je suis parvenu à faire arriver par degrés le talon à terre , je mets des couffinets sous la moitié du métatarse , du côté du petit orteil , pour corriger le renversement du pied de ce côté , puis assujettissant fortement le tout , moyennant une bande nouée par-dessous , je laisse la partie dans cette seconde position pendant trois quart-d'heure.

Aussi - tôt que dans ces positions les douleurs viennent à cesser , je pose la jambe sur un tabouret placé vis-à-vis du malade , sur la banquette électrique , & j'assujettis le genou , moyennant le petit sac de vingt-quatre ou trente livres de poids.

Le tout étant ainsi disposé , une personne assez forte place la paume de sa main sous la plante du pied malade , & la relève fortement , autant que le malade peut le supporter , en appuyant plus du côté du petit orteil , que du côté opposé ; & au contraire , si le pied est renversé du côté du gros orteil : je continue cette opération pendant trois quarts-d'heure ; & pendant le même espace de tems , je remets le pied à terre , pour l'assujettir

46 *Guérison de la Paralyfie,*

avec une bande, comme les jours précédens: ces manipulations, ainsi combinées, rendent toujours tous les mouvemens à un pied paralyfé.

Pour épargner la peine de tenir le pied en situation avec la main; ce qui est très-fatigant, je me fers souvent de l'appareil qui suit :

Après avoir fait scier une planchette de bois, de la forme d'une semelle, à la mesure du pied malade, je la fais couvrir d'une couche de coton cardé, & d'une espece de fourreau d'étoffe.

A la pointe de cette semelle, j'attache deux rubans, par le moyen d'une bande assez large qui fait plusieurs tours; je lie fortement le pied sur cette planchette.

Ensuite je prends un coussinet de coton cardé, assez long pour embrasser le contour de la jambe, au-dessous du mollet; moyennant une seconde bande, j'attache bien fortement les rubans de la pointe de la semelle, au-dessus du tarse, précisément sur le coussinet, en les tirant suffisamment pour relever la pointe du pied, autant que la sensibilité du malade peut le permettre.

On peut encore passer tout simplement une bande assez large à la pointe du pied, & en attacher fortement les deux extrê-

trémités aux deux bras du fauteuil du malade.

Le pied étant ainsi arrangé, je le place sur un tabouret, je mets le sac de plomb sur le genou, ou bien un poids X, fig. 1, pl. 3, équivalent suspendu par le moyen d'une bande, pendant une heure & demie, à deux différentes reprises, si le malade a besoin de repos, ou tout de suite, s'il peut le supporter : voyez la planche 3.

Quelquefois je fais construire une espèce de tabouret, que j'établis solidement sur la planche qui supporte les pieds du malade ; au côté de ce tabouret, opposé à la partie malade, j'éleve perpendiculairement une planchette forte & solidement établie ; je place ensuite le pied paralytique sur ce tabouret, de manière que la plante du pied soit bien appliquée sur cette planchette ; le malade étant suffisamment avancé, & ayant placé le poids ordinaire sur le genou malade, les muscles par tous ces moyens se trouvent dans la situation la plus convenable.

Les malades qui sont isolés sur leurs lits ou sur des fauteuils suspendus, sont dans une situation plus commode pour traiter le pied, que ceux qui sont assis sur une banquette électrique. Comme les premiers se trouvent plus élevés, il est

48 *Guérison de la Paralyfie,*
plus aisé d'abaiffer leur talon , pour éten-
dre le tendon d'Achille ; je ne fais alors
autre chose que percer la planche qui sup-
porte leurs pieds , d'un trou de quatre
pouces en carré ; je place le pied malade
sur cette planche ; de façon que la moitié
de la plante du pied vers la pointe soit
supportée par la planche , tandis que le
talon se trouve vis-à-vis du trou & sans
support ; je prends une bande terminée
de chaque extrémité par deux anneaux ;
je la place sur le tarse par son milieu ; de
sorte que les deux extrémités pendent à
droite & à gauche du pied ; j'ajoute un
crochet au sac de plomb , ou à un poids
équivalent ; je ne fais qu'accrocher les
anneaux de la bande , & le poids se trou-
vant suspendu abaisse le talon , & rend
ainsi la souplesse au tendon d'Achille :
voyez la planche 4. La premiere figure
représente un paralytique , qui a son pied
dans la position que nous venons de
décrire.

Je n'ai jamais laissé porter au malade
des talons hauts ; au contraire , dans le cas
présent j'ai toujours fait abaisser les ta-
lons des souliers , sur-tout aux femmes :
on les remet ensuite lorsque la guérison
est complete ; mais on ne les élève qu'in-
sensiblement , & par degrés.

Lorsque j'ai trouvé des orteils fléchis

je les ai redressés doucement & par degrés, en appliquant dessus des coussinets de coton cardé, & une petite planche par-dessous, que j'attachois avec une bande.

Si les mouvemens d'abduction & d'adduction ne se faisoient point, je mettois entre les orteils des petits pelotons de coton cardé, pour les tenir écartés les uns des autres pendant l'électrification.

Lorsque les manipulations, que nous venons de détailler, ont procuré tous les mouvemens du genou avec ceux du pied, & que cependant il reste encore une foiblesse au tarse & au métatarse, ce qui se fait aisément remarquer, lorsque le malade traîne le pied en marchant, alors j'ai eu recours à l'instrument qui suit :

A B, C D, *fig. 2, pl. 2*, sont deux lames de fer assez épaisses pour les empêcher de plier, d'environ quatorze pouces de longueur; elles sont assujetties par un arc qui est de fer, dont la fleche & la corde sont de six pouces de longueur: cet arc est percé perpendiculairement d'un trou en T, qui est sa partie la plus saillante; ce trou est d'un diamètre assez grand pour recevoir aisément la vis Y de la *fig. 3*; on recouvre tout ce fer, si l'on veut, avec du chamois.

F, est un coussinet de laine ou de coton

C

50 *Guérison de la Paralyfie*,
cardé, doublé de chamois, attaché d'une
part en D; il est garni à l'autre extrémité.
d'une courroye G : H, est une boucle
attachée en A, pour recevoir la courroye
G, afin d'affujettir le coussinet F, au-
dessus du genou, à l'endroit de la jarre-
tiere.

J, est un semblable coussinet attaché en
L, d'une part, & garni de l'autre d'une
courroye K.

M, est une boucle pour recevoir la
courroye K, pour assujettir le coussinet J,
sur le mollet de la jambe.

R, est un coussinet attaché à demeure
en B & en C, pour empêcher le talon de
reculer.

O, est un quatrieme coussinet large de
deux travers de doigt tout au plus, attaché
en C, d'une part, & garni de la courroye P,
pour prendre la boucle Q, attachée en
B, afin d'appliquer le coussinet O, sur le
tarfe.

S, est une bande de fer assez large
pour supporter le talon soudée en B &
en C.

Enfin V, *fig. 3*, est une espee d'étrier
garni d'un manche à vis Y, que l'on fait
passer par le trou T, de l'arc N, pour
supporter la pointe du pied.

Moyennant l'écrou X, on relève la
pointe du pied malade jusqu'au dernier

par l'Électricité.

51

dégré, & on laisse cet appareil pendant une heure d'électrification par jour; ce qui rend toute la force au pied : la *fig. 4* représente le membre mis en situation par cet instrument.

TRAITEMENT

D E

LE TRÉMITÉ SUPÉRIEURE.

CETTE extrémité est composée, comme, l'on fait, du bras, de l'avant-bras & de la main : je vais traiter ces trois parties séparément, en commençant par la dernière.

TRAITEMENT

D'UNE MAIN PARALYTIQUE.

IL arrive quelquefois que les mouvemens de l'avant-bras & de la main reviennent, par la seule électrification, après dix ou douze opérations, & même plu-

C ij

52 *Guérison de la Paralyse,*

tôt ; mais ce cas, qui est très-rare, ne doit être attendu que dans les paralyties très-récentes, qui ne datent pas au-delà de douze ou quinze jours ; passé ce terme, l'électrification seule ne produit plus cet effet.

Le carpe, le métacarpe & les doigts restent ordinairement fortement fléchis par la contraction des muscles fléchisseurs, & par le relâchement de leurs antagonistes ; je suppose que le carpe est extrêmement fléchi sur l'avant-bras, que le pouce est appliqué contre la paume de la main, que les autres doigts le recouvrent de façon que leurs extrémités passant par-dessus le pouce, aillent enfoncer leurs ongles dans la paume de la main ; c'est le cas le plus ordinaire. Pour diriger l'électricité d'une manière efficace dans le traitement d'une main aussi affectée, on étendra fort doucement les doigts, à tel degré qu'on puisse mettre dans la main un rouleau fait de coton cardé, & couvert d'étoffe.

Ce rouleau ne doit pas être d'abord d'un fort gros volume, mais suffisant pour pouvoir éloigner tant soit peu les doigts de la paume de la main ; en cet état, on la couvrira d'une serviette chaude, & l'on procédera à l'électrification.

La *fig. 5, pl. 2*, représente une main

avec son rouleau A B, assujettie par la bande D, C, E.

Le malade doit garder ce rouleau jusqu'au lendemain; le moment de l'opération étant venu, on examinera si les doigts peuvent s'étendre un peu plus : dans ce cas, on grossira proportionnellement le rouleau, & ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à étendre les doigts considérablement.

Lorsqu'on aura obtenu un tel degré de souplesse, qui puisse permettre d'étendre considérablement les doigts, on prendra une planchette A, *fig. 6, pl. 2*, dont la surface soit assez large pour contenir tous les doigts bien étendus, & écartés les uns des autres : pour cet effet, cette espèce de ferule sera percée de plusieurs trous; on appliquera la main sur cette planchette, en écartant les doigts les uns des autres, & dans leur direction naturelle, moyennant un ruban qu'on fera passer par les trous, & sur les articulations des premières phalanges avec les secondes, du côté du métacarpe : on mettra un peu de coton cardé, entre la planchette & les extrémités des doigts, pour les relever un peu.

Le malade doit garder cet appareil pendant tout le tems de l'électrification. Il fera

54 *Guérison de la Paralyfie,*

bien encore de le garder plusieurs heures du jour. Pour peu qu'on réfléchisse, on comprendra aisément que la roideur des articulations ne peut se détruire sans beaucoup de patience & de courage de la part du malade. Il ne faut pas cependant que son sommeil soit interrompu. Si ces sortes d'appareils l'empêchoient, on se contenteroit de les garder pendant le jour, jusqu'à l'heure du coucher, pour les remettre le lendemain au lever.

Si au contraire les doigts, au lieu d'être fléchis, étoient étendus & roides, par la contraction constante des muscles extenseurs, & le relâchement des fléchisseurs, cas qui arrive souvent, quoique plus rare que le précédent; alors, on commenceroit par former un rouleau de coton cardé, d'un volume assez considérable, & on fléchiroit doucement les doigts sur le rouleau, qu'on assujettiroit, moyennant une bande un peu large, à laquelle on feroit faire plusieurs tours; on diminueroit insensiblement le rouleau, pour fléchir les doigts davantage, & par degrés insensibles; lorsque les extrémités des doigts toucheroient la paume de la main, on ôteroit le rouleau, & on contiendrait la main fortement fermée avec une bande.

Si les doigts sont très-souples, s'il ne

paroît aucune contraction sensible, & que cependant les mouvemens ne revinssent pas, alors on tiendra cette main fermée pendant une heure d'électrification, & on la contiendra bien ouverte, les doigts bien tendus pendant une autre heure; par ces alternatives, on fera naître les mouvemens d'extension & de flexion dans les doigts : voyez la regle troisieme que nous donnons plus bas.

De tous les doigts, le pouce est le plus difficile à mettre dans la situation convenable pour sa guérison; on doit faire attention que les muscles qui lui sont destinés soient dans leur direction naturelle: pour cet effet, je prends une bande un peu étroite; je forme une bague à son extrémité, qui embrasse le bout du pouce; j'attache la bande à l'avant-bras, du côté de sa partie interne, en la tirant suffisamment, jusqu'à ce que le pouce se trouve écarté de l'index, au dernier degré du mouvement d'abduction, si la contraction des muscles peut le permettre, ou j'y arrive doucement par degrés insensibles d'un jour à l'autre, s'il y a des roideurs qui m'y obligent. Je fais garder au malade cette situation aussi longtems qu'il peut la supporter; par ce moyen les mouvemens du pouce sont toujours revenus.



TR A I T E M E N T

D U C A R P E.

OR D I N A I R E M E N T le carpe se trouve fléchi sur l'avant-bras. On construira dans ce cas une planchette A, *fig. 7, pl. 2*, qui soit en forme de ferrule, de la mesure de la main, dont le manche soit de la largeur de l'avant-bras, & assez long pour arriver jusqu'à l'articulation de l'avant-bras avec le bras. On garnira si l'on veut cette planchette à l'ordinaire, avec du coton cardé, qu'on recouvrira d'un morceau d'étoffe ou de linge.

On appliquera cette planchette le long de la partie interne de l'avant-bras, & par le moyen d'une bande assez longue, on attachera l'avant-bras, le carpe & la main, en ferrant un peu plus le carpe en B, afin de le faire arriver par degrés jusqu'à la planchette. Le malade doit conserver cet appareil pendant tout le tems de l'électrification, & autant qu'il pourra durant la journée.

On se souviendra de frotter auparavant le membre avec des serviettes

chaudes , pendant une demie - heure.

Par le moyen de l'appareil précédent on parviendra à rendre au carpe assez de flexibilité pour qu'il ne fasse qu'une ligne droite avec l'avant-bras , mais cela n'est pas suffisant pour donner la preuve de sa guérison ; il faut encore qu'il puisse se relever sur l'avant-bras. Pour y parvenir on changera l'appareil précédent , en substituant à sa place la planchette A , *fig. 6 , pl. 2* , dont nous nous sommes servis pour les doigts ; on assujétira la main sur cette planchette ; avec une bande ; on appliquera une planchette B , *fig. 8 , pl. 2* , à la partie externe C de l'avant-bras , avec une seconde bande , & moyennant deux rubans qui seront attachés à chaque côté de la planchette de la main , qu'on fera passer par les deux anneaux D E , qui sont placés vers l'extrémité inférieure de la planchette B , on renversera le métatarse sur l'avant-bras , à tel degré que le malade puisse supporter la douleur qu'il ressentira au carpe.

On observera cette méthode jusqu'à ce que l'on soit parvenu à renverser la main autant qu'elle peut l'être , afin de faire évanouir tout ressentiment de douleur. Par cette manipulation on rendra au carpe les mouvemens de flexion & d'extension.

58 *Guérison de la Paralyfie,*

Si après cela le carpe ne jouissoit pas encore des mouvemens d'abduction & d'adduction, on les feroit naître en retenant le carpe pendant une heure par jour, dans la direction du mouvement d'abduction, & une heure entiere dans la direction du mouvement d'adduction. On répéteroit ces situations alternativement, jusqu'à ce qu'on eut procuré au malade le mouvement qu'on se propose.

Lorsqu'on se sert de planchettes pour renverser la main sur l'avant-bras, de la maniere que je viens d'indiquer, on trouve toujours de l'embarras pour bien la contenir dans la situation convenable. Comme on ne se sert que de bandes, il est bien difficile que le moindre mouvement du malade ne fasse changer à la main la direction qu'on lui avoit d'abord donnée, ce qui cause bien souvent de l'impatience au malade. Pour me mettre à l'abri de cet inconvénient je me suis plusieurs fois servi de l'appareil suivant.

J'ai fait couper une feuille de fer blanc *A*, *fig. 6*, *pl. 1*, de la mesure de la main, mais assez large pour contenir tous les doigts bien étendus & bien écartés les uns des autres; pour cet effet cette piece étoit percée de plusieurs trous, afin d'y pouvoir attacher les doigts avec un ruban.

Ensuite j'ai fait un espece de manche de fer blanc C, composé de deux moitiés qui s'ouvroient à charniere, selon leur longueur, pour embrasser l'avant-bras. Ce manche étoit fort échancré du côté qui regarde le revers de la main en E, afin que le métacarpe se relevant, ne fut pas blessé par les bords que j'avois encore fait replier & arrondir en dehors.

Au bord opposé à l'échancrure en B, j'avois fait attacher avec deux cordons la piece qui devoit supporter la main, le tout étant bien garni de coton cardé, pour éviter toute blessure. Il m'étoit beaucoup plus aisé, avec cet appareil, de renverser la main sur l'avant-bras, moyennant le cordon D que je faisois passer dans l'anneau F, à tel degré que je voulois, sans craindre aucune variation par les mouvemens du malade.

Enfin j'ai fait la même manipulation avec ma main, sans autre secours. Je plaçois la paulme de ma main sous la paulme de la main du malade, & appuyant l'autre main sur l'avant-bras, je renversois la main paralytique autant que je voulois. Cette dernière opération est la plus sûre, mais elle est très-pénible pour celui qui opere; c'est pourquoi j'ai eu recours aux différens moyens que je viens d'indiquer.

R E M A R Q U E.

LES quatre tendons du muscle extenseur commun des doigts semblent quelque fois se tuméfier vers le bord du ligament annulaire externe & commun, & produire en cet endroit une élévation plus ou moins dure & considérable, c'est un symptôme que j'ai reconnu à une Dame paralytique de la moitié du corps. Cette élévation disparut par les douches & l'application des boues de Bourbonne, mais leur effet se borna là; le bras resta, après l'usage des eaux, constamment paralyfé.

Pierre Ros, dont j'ai donné l'histoire de la guérison dans mes observations, avoit aux deux poignets les mêmes élévations, sur lesquelles l'électricité n'avoit porté que peu d'action. Leur présence faisoit fléchir un peu les poignets, qui d'ailleurs avoient leurs mouvemens très-libres; une chaleur appliquée sur ces especes de tumeurs, & continuée un certain tems, les dissipa entierement.

Ces tuméfactions ne se montrent pas aussi-tôt que la paralyfie, mais se forment insensiblement, & ne paroissent

gueres à la vue qu'au bout de deux mois & plus ; elles ne font pas toujours les effets de la paralysie , elles procèdent quelquefois des manipulations qu'on est obligé d'employer pour traiter le poignet , & dont je viens de parler , mais le malade n'en doit point être allarmé , non plus que celui qui le traite. L'expérience m'a démontré qu'elles se dissipent souvent par une électrisation long-tems continuée , & que dans le cas où elles y résisteroient , l'application bien entendue & entretenue de linges chauds sur le poignet , les feroient évanouir infailliblement.

TRAITEMENT

DE L'AVANT-BRAS.

LES mouvemens de l'avant-bras se réduisent à la flexion , à l'extension , à la pronation & à la supination : j'ai dit que , dans les paralysies récentes , il arrive quelquefois que tous ces mouvemens reparoissent d'eux-mêmes , par la simple électrisation. Il n'en est pas de même lorsque la paralysie n'a pas été traitée dans son commencement ; l'avant-bras prend avec

62 *Guérison de la Paralyfie,*

le tems différentes attitudes , qui donnent assez de peine à détruire : la plus ordinaire est , lorsque le biceps & le brachial interne se contractent ; l'avant-bras se trouve alors dans un état de flexion constante , les muscles extenseurs ne faisant point équilibre par leur relâchement ; il arrive en même-tems que les prônateurs tirent le rayon , & de-là l'avant-bras reste dans un état permanent de prônation.

Si la roideur qu'ont contracté ces muscles est forte , de façon qu'il faille employer un effort assez considérable pour la vaincre , on prendra une planchette , qui soit à-peu-près de la longueur du bras & de l'avant-bras , large d'environ quatre pouces ; on placera cette planchette à la partie externe du bras & de l'avant-bras , en mettant un coussinet de coton cardé sous le coude ; on l'attachera avec une bande assez large , & suffisamment longue pour faire plusieurs tours , en observant de serrer davantage la bande , lorsqu'on est sur l'avant-bras , en allant par degrés , selon que la sensibilité du malade pourra le supporter : on aura soin de tourner l'avant-bras , suivant la direction du mouvement de supination ; le malade conservera cet appareil pendant tout le tems de l'électrisation , & autant qu'il pourra durant le jour.

Lorsque la paralyfie est récente , je mets un pied sur un tabouret électrique A , *fig.*

3, pl. 4, & je mets l'autre sur le fauteuil du malade; je place le coude du bras paralysé sur mon genou, qui lui sert de support; je prends l'extrémité inférieure du radius, que je pousse tout doucement avec la paume de ma main, pour mettre l'avant-bras bien tendu dans un état de supination, y allant par degré, suivant la force & la sensibilité du malade; je retiens l'avant-bras dans cette position, pendant une heure d'électrification, & les mouvemens de l'avant-bras renaissent comme d'eux-mêmes.

Quelquefois ils paroissent promptement; c'est-à-dire, après douze ou quinze opérations, le plus souvent il faut plusieurs mois de patience pour les obtenir: mais très-certainement ils arrivent toujours, si on persévère de manipuler de la façon que je viens de prescrire.



TR A I T E M E N T

DU BRAS ET DE L'ÉPAULE.

SI les mouvemens de l'avant-bras reviennent quelquefois, quoique très-rarement d'eux-mêmes par la simple électri-

64 *Guérison de la Paralyfie* ,
sation , il n'en est pas de même des mou-
vemens du bras : les muscles de l'humérus
étant relâchés comme ceux de l'omoplate ,
on voit dans les paralytiques l'épaule ex-
trêmement abaissée, la propre pesanteur
de toute l'extrémité supérieure augmente
encore cet abaissement; quelquefois le
grand pectoral tirant l'humérus vers la
poitrine, le grand dorsal n'y apportant
point d'obstacle, à cause de son relâche-
ment, il semble que le bras soit collé
contre les côtes, plus souvent le pectoral
se trouvant relâché comme le dorsal &
le deltoïde, le bras fait les mouvemens
d'une pendule, sans avoir la moindre con-
sistance dans son articulation avec l'omo-
plate, on diroit au premier aspect que
c'est un bras luxé (a); c'est ce que l'on
voit presque toujours lorsque la paralyfie
est encore récente, les muscles n'ayant
pas eu le tems de contracter aucune roideur.

Ayant placé la planche E, *fig. 1, pl. 3*,
derrière le fauteuil du malade, de la ma-
nière que nous l'avons indiqué, pag. 16,

(a) Un Chirurgien s'y trompa; il prit à Paris ce
symptôme ordinaire aux Paralytiques, pour une luxa-
tion dans le bras de M. de Lyli. Voyez le procès-
verbal qui fut dressé en conséquence par les Com-
missaires de la Faculté de Médecine de Paris.

on mettra le bras paralysé dans une manche de fer blanc, ou de carton un peu fort préparée pour cet effet : je suppose qu'il n'y a pas flexion constante de l'avant-bras ; on élèvera le bras bien doucement, jusqu'à ce que le malade commence à ressentir une douleur à l'épaule, au deltoïde ou sous l'aisselle, alors on arrêtera le bras à cette élévation, moyennant une bande que l'on attachera à la planche E.

On continuera chaque jour la même opération, en élevant le bras de plus en plus, jusqu'à ce que l'on soit parvenu au dernier degré d'élévation ; de sorte que le bras touche l'oreille, alors on le tirera un peu en arrière, pour achever de guérir les muscles de l'omoplate.

Le malade doit garder ces attitudes pendant une demie-heure au moins d'électrification ; on donnera du repos pendant six ou sept minutes, pour recommencer ensuite pendant une autre demi-heure : lorsque la douleur sera devenue plus supportable, le malade gardera son bras élevé plus long-tems. Enfin, lorsque la douleur aura entièrement cessé, le malade tiendra son bras élevé pendant une heure entière, sans interruption.

S'il y avoit flexion de l'avant-bras, au lieu d'une manche de carton ou de fer

66 *Guérison de la Paralyfie,*

blanc , on se ferviroit d'une planchette , qu'on attacheroit, moyennant une bande, le long du bras & de l'avant-bras , partie externe.

Les effets de cette manipulation font auffi furprenans que falutaires , tous les mufcles de l'omoplate fe guériffent radicalement : j'ai vu deux omoplastes dans deux différens paralytiques , dont l'une étoit plus baffe que l'autre d'environ deux pouces : cette omoplate fe remet exactement à fa place naturelle. L'autre omoplate s'étoit renverfée en-dehors ; fa bafe s'étoit relevée d'environ un pouce ; ce qui formoit une efpece de boffe : cette omoplate a été parfaitement remise dans fon état naturel, par le moyen de l'opération que je viens de décrire.

Tous les mufcles du bras reprennent leur action , fur-tout le deltoïde ; ce que l'on voit par la facilité que le malade acquiert de porter la main fur fa tête ; les mufcles qui couvrent le tronc , & même les intercoftaux , fe reffentent encore de cette opération ; de forte que tout le côté paralyfé qui étoit confidérablement affaiffé, fe relève par degré, jufqu'à ce que l'épaule parvienne à fon dernier degré d'élévation.

Les forces ne renaiffent abfolument dans le bras , que par le moyen de cette

manipulation : si le bras n'étoit pas élevé pendant l'électrification, de la maniere que nous venons de prescrire, il n'acqueroit jamais aucun degré de force, ni le moindre mouvement, à moins que la paralysie n'eût été traitée par l'électricité dans son commencement : encore dans ce cas, il est très-rare de voir revenir des forces dans le bras sans ce secours : j'ai vu dans des paralysies très-récentes, l'avant-bras & la main recevoir quelque mouvement & quelque degré de force par la seule électrification ; ce que je n'ai jamais remarqué dans le bras.

R E G L E S

A O B S E R V E R

Dans les manipulations précédentes.

P R E M I E R E R E G L E.

LORSQU'ON redresse un membre, dont les muscles sont contractés, on doit le faire bien doucement, & par des degrés insensibles, en observant de ne pas forcer le membre au-delà de son degré naturel d'extension.

Faute d'attention à cette règle, on ris-
queroit en tirant trop les fibres, sur-tout
les tendons & les ligamens, d'occasionner
une enflure dans la partie : si ce cas arri-
voit, on doit cesser les tensions, & l'en-
flure disparaîtra d'elle-même : si cepen-
dant elle étoit trop considérable, on doit
appliquer sur la partie affligée des com-
presses d'eau-de-vie camphrée : ce re-
mede guérira cette enflure accidentelle ;
& quelques jours après, on recommen-
cera les tensions avec un peu plus de
prudence & de ménagement.

DEUXIEME REGLE.

LORSQU'ON trouve des engorgemens
œdémateux dans les membres, on doit
s'abstenir d'y faire aucune tension, ni d'y
mettre aucune ligature, tant que l'engor-
gement subsiste.

Si l'engorgement se trouve au pied, le
malade ne doit marcher que le moins
qu'il pourra, quoique cela lui soit possi-
ble ; il fera même très-bien de mettre sa
jambe engorgée sur un tabouret, lorsqu'il
est assis ; car, s'il met habituellement son
pied par terre, l'engorgement, par cette
situation, doit nécessairement augmenter.

Si l'engorgement se trouve à la main ou à l'avant-bras, il doit porter cette main élevée devant sa poitrine, moyennant une écharpe ; cette situation fera un certain tort aux muscles de l'avant-bras, sur-tout aux biceps ; mais il vaut encore mieux perdre d'un côté, que de plus perdre de l'autre.

Si le malade laissoit pendre sa main engorgée, l'engorgement augmenteroit considérablement, & donneroit par cela seul beaucoup plus de peine à détruire : ce fâcheux symptôme est assez opiniâtre de lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter la difficulté qu'il y a de le faire évanouir.

Si l'on faisoit des extensions, ou si l'on mettoit des ligatures à un membre engorgé, on risqueroit de produire une inflammation à la partie ; il vaut mieux, dans un cas semblable, que la guérison de la paralysie soit retardée, d'autant mieux qu'on n'avanceroit rien en voulant l'accélérer. On commencera donc par traiter l'engorgement, en suivant la méthode que nous avons prescrite. Pour cet effet on fera attention que les serviettes ne soient pas trop chaudes, pour ne pas s'exposer à brûler l'épiderme de la partie qu'on frotte ; ce qui seroit suivi d'écorchures qui retarderoient les manipulations.

Si le cas arrivoit , par l'imprudence ou le défaut d'attention de la personne qui frotte , il faudroit cesser dès ce moment toute friction , & appliquer sur la brûlure un peu de cérat pour la guérir promptement , & recommencer les frictions trois ou quatre jours après la guérison de cet accident.

TROISIEME REGLE.

S'IL n'y avoit point de contraction apparente dans les muscles du membre paralysé , & que cependant les mouvemens ne commençassent pas à paroître après huit ou dix électrisations , on donneroit au membre l'attitude où le mettroit le mouvement que l'on cherche , si un tel mouvement étoit existant.

Par exemple, si l'avant-bras, que je suppose très-souple, ne jouit pas du mouvement de supination, la personne qui opere placera le coude de ce bras paralytique sur son genou, qu'elle aura élevé en mettant son pied sur un tabouret isolé à côté du malade; & avec une main elle renversera l'avant-bras bien tendu, jusqu'au dernier degré de supination, si la douleur que le malade en ressentira peut le per-

mettre ; mais , si cette douleur est trop vive , on n'arrivera au dernier degré de tension que par degrés : lorsqu'on y sera parvenu , on continuera chaque jour la même opération , jusqu'à ce que le mouvement que l'on cherche soit entièrement revenu : on fera de même pour toute sorte de mouvemens.

Les effets que l'on attend ne paroissent pas tout d'un coup & en entier , comme on pourroit se l'imaginer ; ils ne commencent jamais que par un degré infiniment petit : par exemple , si on dit au malade de faire le mouvement de supination , que l'on cherche par la manipulation , il faut placer son avant-bras commodément sur une table , & alors le malade soulevera l'avant-bras , en le faisant mouvoir du côté de la supination , d'une quantité infiniment petite : si après deux ou trois électrisations on en revient au même examen , on verra que l'effort que fera le malade produira un effet un peu plus considérable , & ainsi par degrés insensibles , jusqu'à ce qu'enfin on apperçoive qu'il exécute en entier le mouvement de supination qu'on demande , lequel ne fera que se fortifier , à mesure que les forces du malade reviendront : on observera la même chose dans tous les autres mouvemens.

 QUATRIEME REGLE.

AUSSI-TÔT que le malade a recouvré un mouvement quelconque, il doit de lui-même le répéter le plus souvent qu'il pourra; par exemple, dès qu'il verra que ses doigts commencent à se fléchir à sa volonté, il doit les fléchir très-souvent; il en fera de même à l'égard de tous les mouvemens que l'électricité lui procurera.

Dès que la jambe parvient à le supporter, il doit se tenir souvent debout, & faire le nombre de pas que ses forces lui permettent, ayant à ses côtés deux personnes pour le soutenir, jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de force pour marcher seul; alors il se promenera très-souvent, sans cependant trop se fatiguer.

L'exercice est un moyen auxiliaire recommandé dans tous les tems, il procure des avantages qu'on ne doit point négliger; l'exercice favorise le cours des esprits dans les nerfs, & l'aide à porter la cause du sentiment & du mouvement dans les parties, qui, jusques-là, en avoient été privées.

Par le même exercice, les fonctions de
l'estomac

l'estomac & des intestins se font plus conformément aux vues de la nature, & les forces n'en sont que plutôt rétablies.

Par la raison des contraires, si un paralytique, après avoir acquis, par le moyen de l'électricité, assez de force pour pouvoir marcher, au moins avec le secours d'une personne qui lui donne le bras, aime cependant mieux rester nonchalamment assis dans son fauteuil, préférant la douceur du repos à la peine qu'il prendroit, pour observer la règle que j'établis, qu'il sache qu'un tel repos, continué habituellement pendant le jour, peut lui devenir funeste, jusqu'au point de lui donner la mort.

Latet anguis in herbâ.

CINQUIEME REGLE.

DANS la plûpart des paralytiques, l'estomac & les intestins se trouvent lésés : le défaut d'exercice, joint au peu d'action qui reste dans ces viscères, fait que les digestions sont très-laborieuses, & les selles très-difficiles : l'unique moyen de parer à l'inconvénient d'une rechûte, c'est de tenir le ventre libre, par le moyen des lavemens ou des bols purgatifs. Le malade

D

74 *Guérison de la Paralyfie,*
doit manger très-peu , & des mets les plus faciles à digérer ; il doit se purger tous les quinze jours ou tous les mois pour le plus tard , avec une médecine ordinaire.

Cette regle doit être rigoureusement observée , si le malade ne veut pas retomber dans son premier état, ce qui arrive infailliblement à ceux qui par intempérance, se donnent de fréquentes indigestions , ce que j'ai observé en la personne de feu M. de Lyli.

Ce qu'il y a de déplorable , c'est que la plûpart des paralytiques ne se sentant point de force , s'imaginent que la grande nourriture doit les fortifier , comme il arrive à tous les autres convalescens ; erreur meurtrière , ordinairement suscitée & accréditée par les femmes qui les servent.

Je n'ai jamais vu qu'un paralytique grand mangeur se soit guéri de sa paralyfie ; j'ai constamment observé qu'après un repas un peu plus fort qu'à l'ordinaire , les mouvemens qui commençoient à paroître , étoient extrêmement rallentis , quelquefois même totalement perdus ; les engorgemens œdémateux qui avoient été presque à moitié détruits, revenoient en leur entier , comme on l'a déjà dit ailleurs.

On observe singulièrement ce phénomène dans ceux dont la langue a été pa-

ralysée, après deux ou trois mois d'électrification, la parole devient plus distincte; mais si on les écoute parler après leur repas, on apperçoit que leur langue se trouve alors sensiblement plus embarrassée.

Je ne saurois trop recommander aux Paralytiques d'observer un bon régime, & de n'user d'alimens qu'autant qu'il en faut pour les nourrir; plus ils s'observent à cet égard, plus l'électricité est efficace; l'estomac devient plus habile à la digestion, les intestins sont plus propres à perfectionner cette fonction, en un mot il y a moins d'obstacles au succès de l'électricité, ainsi que l'expérience me l'a confirmé dans nombre de cas.

SIXIEME REGLE.

ON pourroit avoir obtenu tous les mouvemens du bras, sans que la guérison fut encore parfaite. Pour le découvrir avec certitude, on prendra un petit sac, dans lequel on mettra autant de plomb qu'il en faudra précisément pour faire équilibre avec la force du bras malade; c'est-à-dire, que le paralytique ne puisse plus lever le petit sac de dessus

76 *Guérison de la Paralyfie,*

une table, à moins qu'on n'en ôte une once de poids; si le malade, avec le bras sain, peut lever le petit sac, les forces ne sont pas encore égales dans les deux bras, & conséquemment la guérison n'est pas complète; on continuera donc de tenir le bras levé jusqu'à l'oreille, pour égaliser les forces des deux bras, ce qui ne manquera pas d'arriver.

Le malade pourroit encore avoir obtenu toute sa force naturelle, quoiqu'il manquât quelque chose à sa guérison; le cas m'est arrivé à l'égard de la religieuse (voyez mon journal); dans ce cas il faut prendre les extrémités du malade, la supérieure sur-tout; plier les différentes parties autant que l'articulation pourra le permettre. Si pendant cette action le malade ressentoit de la douleur, ce seroit la marque certaine qu'il y auroit quelque portion de nerfs, qui dans cet endroit n'auroit pas recouvré son état naturel; alors on feroit tenir cette position à la partie pendant une demi-heure par jour, jusqu'à ce que la douleur se fut entièrement évanouie.

Telles sont les règles que j'avois à proposer d'après des expériences suivies pendant plusieurs années; & telles sont les manipulations dont j'ai cru devoir faire usage, pour diriger dans les membres para-

lytiques le fluide électrique, que l'on peut à bon titre regarder comme le remède le plus efficace contre la paralysie, lorsque les remèdes généraux n'ont pu porter leur action sur les causes déterminantes.

Si quelquefois je n'ai pas obtenu tout l'effet que je devois attendre de ma méthode, on ne peut l'attribuer d'une part qu'à l'impatience des malades, qui n'ont pas constamment suivi les expériences, dont le nombre auroit pu leur assurer leur guérison, sur-tout dans le cas où cette maladie est opiniâtre, ce que les Médecins ont eu lieu de remarquer dans leur pratique, & d'autre part à la crainte des douleurs qu'on est nécessité de leur faire endurer, lorsqu'on met leurs membres dans différentes positions, qui cependant sont essentielles pour favoriser le cours de la matière électrique dans ces membres; & rappeler les mouvemens que le mal y a interdits. Mais ces douleurs n'ont jamais préjudicié à la santé de ces malades, l'expérience m'a démontré que leurs effets étoient salutaires; elles sont le signe que la guérison s'opérera, & j'ose même dire que la guérison ne commence bien réellement qu'à leur apparition, elles en sont la première annonce, & à mesure que la guérison s'achemine, elles se dissipent in-

78 *Guérison de la Paralyfie,*
fenfiblement, au point qu'on peut donner
au membre paralyfé tous les mouvemens
qu'on veut, fans presque manifefter de
douleur.

Je conviens que ces douleurs en ont
étonné quelques-uns, qui s'en font décou-
ragés ; j'ai plusieurs exemples que des
personnes, par un zèle inconfidéré, ont
excité ce découragement, & font deve-
nues, par un intérêt déplacé, la caufe du
défaut de guérifon, qu'une électrifation
fuivie auroit sûrement opérée aux mala-
des ; je l'ai déjà dit & ne puis trop le repét-
ter, *l'électricité bien dirigée eft un remède
fouverain contre la paralyfie recente ; c'eft
même le feul qui puiſſe être mis en usage
avec quelques succès dans les paralyſies in-
vétérées*, qui, s'il ne guérit pas dans les der-
nières, au moins procure-t-il des foul-
mens marqués, qui mettent les malades
à même de fe fervir de leurs membres
pour une grande partie de leurs beſoins,
& assure leur fanté, qui eft toujours
chancellante dans cet état.



M O T I F*D E S***MANIPULATIONS PRÉCÉDENTES.**

LES manipulations que je viens d'exposer, & dont j'ai fait une application utile aux paralytiques, que j'ai soumis aux expériences de l'électricité, sont les fruits des réflexions que j'ai faites sur la nature des nerfs & des esprits qui coulent dans leur intérieur, sur l'état de ces mêmes nerfs, lorsque le cours de ce fluide subtil est interrompu; état qui constitue la paralysie, & sur les effets que produit l'électricité, pour mettre en jeu les mêmes esprits, & les faire couler dans leurs propres canaux; l'expérience m'a démontré que pour obtenir de l'électricité tout le fruit qu'on pouvoit s'en promettre, il étoit indispensable de suivre à la lettre ces mêmes manipulations, & de n'omettre aucune des choses que j'ai établies jusqu'ici.

I.

Tous les muscles sont composés d'un

D iv

ventre charnu & de tendons ; ils peuvent se diviser en de petits muscles , qui sont de même tendineux & charnus ; ces petits muscles peuvent être divisés en d'autres plus petits , où l'on remarque la même structure ; après ces divisions on peut encore en faire d'autres , qui donneront des muscles toujours plus petits , dont on ne trouve les derniers qu'à la fibre élémentaire ; ces vaisseaux musculieux sont composés de plusieurs fibres réunies & posées les unes auprès des autres.

Les tendons ne sont que les fibres musculaires infiniment plus rapprochées les unes des autres , qu'elles ne le sont dans le ventre charnu du muscle.

Les mouvemens de nos membres se font par le raccourcissement des muscles ; dès que le muscle devient plus court , les deux points qui attachent le muscle , s'approchent nécessairement l'un de l'autre (*a*).

I I.

Il y a communication entre un muscle quelconque & le cerveau , par le moyen des nerfs.

Je considère les nerfs comme une infi-

(*a*) Heister.

nité de petits tuyaux qui viennent directement du cerveau, & vont se perdre dans l'intérieur des muscles.

I I I.

Le muscle, dans le moment de l'action, reçoit quelque fluide qui vient du cerveau, par le moyen des nerfs.

Si on lie le nerf diaphragmatique, le diaphragme reste sans mouvement, après qu'on a exprimé le suc nerveux qui se trouve sous la ligature, en faisant glisser les deux doigts; si ensuite on ôte la ligature, on remettra le diaphragme en mouvement.

I V.

La secretion du fluide nerveux se fait dans le cerveau, d'où tous les nerfs tirent leur origine.

Je considere ce viscère comme une espece de réservoir, d'où partent une infinité de canaux qui vont se distribuer jusqu'aux dernieres extrémités du corps humain, pour porter le mouvement & le sentiment dans toutes les parties.

S'il arrive qu'il se forme quelque obstacle au cours libre du fluide nerveux, le mouvement & bien souvent le sentiment est

82 *Guérison de la Paralyfie,*
anéanti dans la partie où les nerfs obstrués
vont se distribuer.

V.

Les obstacles au cours libre du fluide nerveux peuvent se trouver dans le cerveau, même à l'origine des nerfs, dans le trajet des mêmes nerfs, ou dans les fibres musculaires.

V I.

Les obstacles les plus ordinaires qui se forment dans le cerveau, sont l'engorgement des vaisseaux sanguins, par la trop grande raréfaction du sang, ou l'engorgement des glandes, par une trop abondante sérosité; dans l'un & dans l'autre cas, les nerfs se trouvent comprimés dans leur origine, le fluide nerveux ne peut plus par conséquent s'introduire dans les routes que la nature lui a destinées; de là les fibres nerveuses se trouvant dépourvues du fluide qui leur est propre, se relâchent considérablement, s'affaissent, s'entassent les unes sur les autres & restent dans l'inertie.

V I I.

On conçoit aisément que par cet acci-

dent, les nerfs doivent être relâchés & affaiblés selon toute leur longueur, jusqu'aux extrémités du corps les plus éloignées.

VIII.

Les nerfs ne fournissant plus de fluide aux fibres musculaires, celles-ci tombent à leur tour dans le relâchement & s'affaiblissent également en s'entassant les unes sur les autres; delà le muscle se trouve dans l'inaction, & si l'affaiblissement est général ou complet dans tous les filets nerveux, le sentiment sera également perdu.

IX.

Les fibres musculaires ont naturellement un certain degré de tension par laquelle elles font un effort continuel, pour rapprocher leurs parties insensibles les unes des autres en se raccourcissant, puisque si on les coupe transversalement, les parties coupées se retirent vers leurs attaches, en se ramassant en un petit volume; delà chaque muscle a son antagoniste; sans quoi les muscles emporteroient toujours les parties vers un côté selon leur direction.

X.

Parce que les nerfs qui ſe diſtribuent aux extenſeurs, ſont ſouvent plus paralyſés que ceux qui vont ſe rendre aux fléchisseurs, il arrive que ceux-ci l'emportent ſur les premiers; de forte que dans le relâchement qui ſurvient tel qu'il eſt énoncé N^o. 8, les fléchisseurs ſe raccourciſſent, tandis que les extenſeurs prêtent davantage, & ſe prolongent de plus en plus; le membre doit prendre par conſéquent des ſituations irrégulières, & contracter par là différentes difformités.

X I.

! Dans les muſcles qui ſe raccourciſſent, les parties inſenſibles des fibres muſculaires ſe rapprochent de plus en plus N^o. 9, viennent à des contacts plus immédiats; delà ce que ces fibres perdent en longueur, elles le gagnent à peu près en épaiſſeur; d'où il doit reſulter une très-grande dureté, ſur-tout dans les tendons, où les fibres ſe trouvent naturellement, infiniment plus rapprochées les unes des autres N^o. 1.

L'on conçoit encore que dans un pareil dérangement la plûpart des vaiſſeaux capi-

lares sanguins , ou lymphatiques doivent se trouver étranglés ; la circulation se trouve par là diminuée , ou tout à fait interdite dans ces dernières routes , il en résultera une atrophie dans le membre , symptôme qui ne pourra être anéanti , que par le retablissement du jeu des vaisseaux capillaires dans l'état naturel.

XII.

Les muscles extenseurs au contraire , se trouvent extrêmement prolongés par leur relâchement & par l'action plus vigoureuse de leurs antagonistes N^o. 10 , ce qui n'a pu se faire sans que les parties insensibles de leurs fibres se soient éloignées considérablement les unes des autres , ayant ainsi perdu en diamètre tout ce qu'elles ont gagné en longueur ; par là les vaisseaux capillaires lymphatiques se trouvent moins resserrés que dans l'état naturel , & par conséquent sans ressort ; la lymphe doit donc s'accumuler de plus en plus , ne pouvant plus circuler par l'atonie des vaisseaux qui la renferment ; ce qui produira nécessairement un engorgement œdémateux dans la partie , & qui sera d'autant plus difficile à détruire , qu'il y a de la difficulté à rendre le ton à des solides , & surtout aux vaisseaux blancs qui l'ont totalement perdu.

XIII.

Le corps humain renferme naturellement dans toute la substance, soit dans ses solides, soit dans ses liquides une, grande quantité de ce fluide que nous appellons électrique.

Prenez deux bas neufs, dont l'un soit de soie noire & l'autre de laine blanche, mettez ces deux bas à la même jambe nue d'un homme pendant demi-heure, ôtez-les ensuite ensemble; dès que vous les aurez ôtés de la jambe, prenez-les l'un par le talon & l'autre par son extrémité supérieure, pour les séparer l'un de l'autre. Si vous faites cette opération dans un lieu obscur, & par un tems favorable à l'électricité, vous appercevrez une infinité d'étincelles dans le moment de la séparation, qui seront accompagnées d'un pétilllement continuel. Les bas étant séparés paroîtront boursoufflés, & conserveront parfaitement le moule de la jambe.

Si vous les rapprochez l'un de l'autre ils s'applatiront en s'unissant ensemble exactement.

Si vous les présentez à votre visage, vous sentirez une impression semblable à celle que feroit une toile d'araignée.

Ils attirent, ils repoussent les corps légers qu'on leur présente, on en tire des étin-

celles avec l'extrémité du doigt ; en un mot les bas sont devenus parfaitement électriques : or d'où leur est venue cette électricité, si ce n'est de la jambe de celui qui les a portés pendant demi heure ? Prenez un morceau de muscle, un nerf, un os &c. ? Placez ces differens objets sur un conducteur, ils s'électrifieront tous comme le conducteur même ; la matiere électrique se meut donc librement dans leurs pores, sans quoi tous ces objets ne s'électrifieroient pas par communication comme le conducteur.

Prenez ces mêmes parties l'une après l'autre & approchez-les du conducteur, vous tirerez des étincelles comme vous feriez avec une clef. Tous ces objets renferment donc en eux-mêmes du fluide électrique, sans quoi on ne tireroit pas des étincelles du conducteur par leur moyen.

X I V.

Le fluide électrique renfermé dans le corps humain, s'y meut selon toute sorte de directions, & s'évapore par les pores de la peau.

Placez une personne sur une banquette électrique, faites tourner le globe rapidement par un tems sec, le vent étant au nord, afin que les effets soient plus sensibles.

88 *Guérison de la Paralyse,*

Placez l'extrémité de la chaîne qui part du conducteur d'abord sur le pied droit de la personne isolée, son pied gauche, ses bras & tout le corps, sont dans l'instant électrisés.

Mettez l'extrémité de la chaîne sur le pied gauche, le même effet s'en suivra, placez-la à une main, toujours de même; en un mot quelle que soit la partie du corps qui touche l'extrémité de la chaîne pour recevoir l'électricité, toutes les autres parties du corps se trouvent également électrisées.

Le fluide électrique se meut donc dans le corps humain, selon toute sorte de directions.

Mettez dans la main d'une personne isolée que vous électrisez fortement, sur son pied, sur son genou, en un mot sur une partie quelconque de son corps, un peu de poussière bien sèche, comme de la rapure de bois, du son de farine, ou du tabac; dans l'instant cette poussière est enlevée en l'air par des lignes divergentes.

Mettez de même une petite goutte d'eau sur la peau de la personne isolée, vous verrez diminuer sensiblement le volume de cette goutte, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement évaporée.

Promenez le revers de votre main à un pouce de distance du corps de la personne

électrisée , vous sentirez comme un duvet ou comme des fils de toile d'araignée , qui s'élancent par des lignes divergentes du corps de cette personne.

Concluons de tous ces faits que le fluide électrique du corps humain s'évapore par les pores de la peau.

X V.

Lorsque j'ai vu des engorgemens œdemateux , j'ai fait froter pendant l'électrification la partie engorgée avec des serviettes chaudes ; j'ai cru qu'une friction d'une certaine rapidité détruiroit l'atonie des vaisseaux lymphatiques N^o. 12 en leur imprimant un mouvement d'oscillation artificiel , que moyenant ce mouvement une partie de la lymphe rentreroit dans le torrent de la circulation ; j'ai usé de serviettes chaudes pour procurer une dilatation aux pores de la peau , afin que la lymphe qui se trouvoit infiltrée , put être plus facilement emportée par le fluide électrique ; j'ai cru que dans ce cas les parties de la lymphe qui répondroient directement à l'ouverture des pores de la peau assez dilatés, différeroient peu par leur situation de la poussière ou des gouttes d'eau que l'on met sur la main , & qui sont enlevées par le fluide électrique N^o. 14 ;

90 *Guérison de la Paralyſie,*
quoiqu'il en ſoit de ma façon de penſer, il eſt certain que la manipulation que j'ai indiquée, a détruit & détruira toujours les engorgemens œdemateux dans les paralytiques.

Il feroit à ſouhaiter qu'on l'eſſayât encore ſur les engorgemens œdemateux qui ſurviennent aux jambes de ceux qui ſont d'un certain âge, & qui ont mené une vie ſédentaire ; peut être qu'ils ne feroient pas moins efficacement détruits, que ceux qui ſe trouvent ordinairement dans les membres paralyſés ; je dois cette réflexion à M. Hevin, premier Chirurgien de Madame.

XVI.

Quoique le fluide électrique ſe meuve dans le corps humain, ſelon toute ſorte de directions N^o. 14 ; il paroît cependant qu'il affecte particulièrement de ſuivre la direction des nerfs & des fibres muſculaires.

Si les nerfs ſont autant de petits canaux qui forment une communication entre le cerveau & les muſcles N^o. 2, comme tous les Anatomistes en tombent aujourd'hui d'accord, il ne paroît pas difficile à concevoir que le fluide électrique affecte plus particulièrement de ſuivre la direction des nerfs.

En effet, un nerf quelconque se trouvant percé, selon toute sa longueur, offre au fluide électrique qui se forme dans le cerveau une route d'autant plus aisée à suivre, que vu le peu de capacité d'un pareil canal, qui ne se laisse pas appercevoir avec le secours des meilleurs microscopes; il paroît évident qu'il ne renferme point d'air même du plus subtil; delà le fluide électrique se trouvant moins embarassé, doit se mouvoir avec plus de facilité; on fait d'ailleurs qu'un vaisseau de verre dont on a pompé l'air, donne une aisance merveilleuse au fluide électrique pour faire briller à nos yeux les phénomènes les plus amusans, par des éclats de lumière qui sont d'autant plus vifs, qu'on a eu plus de soin de pomper l'air avec exactitude.

Si moyennant un fer arrondi par le bout, vous tirez des étincelles d'un muscle quelconque vers l'une de ses attaches, vous verrez ce muscle se mettre en contraction à chaque étincelle que vous exciterez, & mouvoir par conséquent la partie à laquelle il est destiné. Ce fait, qui a été remarqué par tous les Physiciens, & dont chacun peut se convaincre facilement par soi-même, semble démontrer que le fluide électrique se meut aisément le long des fibres musculaires.

Enfin la paralysie est détruite par l'électri-

92 *Guérison de la Paralyfie,*
cité, c'est-à-dire que le mouvement & le sentiment sont rendus aux membres qui en avoient été privés ; ce qui ne peut se faire fans que le fluide électrique suive la route que lui offrent les nerfs & les fibres musculaires.

XVII.

Quoique les filets nerveux ne soient pas si tendus que les artères & les veines, ils doivent la tension qui leur est naturelle au fluide qui coule dans leur intérieur ; ce fluide venant à manquer N^o. 5, les filets nerveux tombent nécessairement dans l'affaïssement, comme nous l'avons dit. Mais si ce fluide se présente de nouveau, les filets nerveux doivent reprendre leur tension naturelle, s'il n'y a pas d'obstacle qui s'y oppose. Le fluide électrique affectant particulièrement de suivre la direction des nerfs N^o. 16, doit produire cet effet. Prenez un brin de chanvre, suspendez-le au Conducteur ; faites tourner le globe, dans le moment que le fluide électrique sera en mouvement ; vous verrez tous les filets qui composent le brin de chanvre abandonner le parallélisme où ils se trouvoient étant appliqués les uns contre les autres, pour s'écarter selon des lignes parfaitement droi-

tes, & d'autant plus divergentes entr'elles, que l'électricité sera plus forte. L'application de cette expérience aux filamens nerveux n'est pas difficile à faire.

XVIII.

Si les fils qui composent le brin de chanvre sont entortillés les uns avec les autres, s'ils sont tellement froncés que les plis de l'un s'entrelacent dans les plis de l'autre, le fluide électrique ne les séparera point; ils resteront, malgré l'électricité, dans leur entortillement.

Si les fibres musculaires sont tellement embarrassées entr'elles par leurs différens replis & froncemens respectifs, qu'elles ne puissent pas aisément céder à la force du courant électrique pour se séparer mutuellement, l'électricité ne produira aucun effet. Cet amas confus de fibres charnues & de filamens nerveux fera certainement électrisé, mais le fluide électrique ne pouvant pas suivre l'intérieur des canaux qui se trouvent obstrués en une infinité d'endroits, selon toute leur longueur, par cette multitude innombrable de plis & de froncemens, suivra les routes irrégulières que les pores lui offriront dans tous les sens, jusqu'à ce qu'il parvienne aux pores de la peau,

94 *Guérison de la Paralyfie,*
pour se perdre dans l'atmosphère N^o. 14,
& les membres resteront continuellement
paralyfés.

X I X.

Les fibres nerveuses dans le cerveau se trouvant soutenues dans tous leurs points par la substance moëlleuse & compacte de ce viscère, mieux que dans toutes les autres parties du corps humain, peuvent bien être facilement comprimées, & c'est alors le cas de l'apoplexie, mais elles ne peuvent pas changer si aisément de situation, elles se fronceront ou se rideront très-peu; elles ne souffriront qu'une variation infiniment petite dans leur direction naturelle, que le fluide électrique pourra corriger, ainsi la simple électrisation rétablira la mémoire, ramènera la raison, & rendra à l'ame ses facultés naturelles, en rétablissant l'harmonie dans le cerveau.

X X.

Il arrivera à peu près la même chose aux fibres de l'estomac, des intestins, encore mieux aux muscles du tronc, très-souvent à ceux de la cuisse, quelquefois aux muscles de la jambe & du pied, sur-tout si la paralyfie est très-récente;

la raison est que tous ces muscles sont ou très-charnus en général, ou mieux soutenus, & par conséquent les fibres ne changent de position qu'infiniment peu, & assez difficilement : la simple électricité pourra donc rendre le mouvement à tous ces muscles, sans autre manipulation ; ainsi l'estomac & les intestins reprendront leurs fonctions naturelles ; le tronc même fera la première partie du corps humain qui se ressentira des effets salutaires de l'électricité ; on ne tardera pas long-tems à voir le malade se remuer dans son lit, se tourner de côté & d'autre, & se mettre enfin sur son séant.

X X I.

Il n'en est pas de même des muscles de l'extrémité supérieure, ceux-ci étant moins soutenus changent trop aisément de situation, par conséquent les fibres musculaires de cette partie deviennent si dérangées & si compliquées entr'elles, qu'il est impossible de faire revenir cette extrémité par la simple électrisation. Le fluide nerveux pourra pénétrer jusqu'au deltoïde, par exemple ; mais dès qu'il sera arrivé à ce muscle, il ne passera pas outre pour pénétrer dans l'intérieur, les passages lui étant interdits par une infi-

96 *Guérison de la Paralyfie,*
nité de froncemens, de rides, de plis & de replis des fibres de ce muscle. Il faut de nécessité absolue, redresser par degrés ce muscle abattu. On y parviendra en relevant le bras graduellement. Alors les fibres musculaires qui étoient froncées se redressent; en se redressant les filets nerveux se dégagent. Le fluide nerveux commence à passer dans les routes que la nature lui a destiné; par son passage les canaux s'ouvrent de plus en plus, & tout se remet insensiblement dans l'état naturel.

On pourroit ajouter que les nerfs qui se distribuent aux extrémités inférieures, sont infiniment plus gros que ceux qui parcourent les supérieures, par conséquent la somme des filets nerveux qui les constituent étant plus considérable, les esprits doivent s'y distribuer en plus grande quantité que dans l'extrémité supérieure. De là la guérison de cette extrémité sera plus tardive que la guérison de l'extrémité inférieure.

X X I I.

Quoique dans l'extrémité inférieure les muscles soient plus charnus, plus soutenus, & changent plus difficilement de position, N^o. 20, cela n'empêche pas qu'il n'arrive assez souvent
que

que les uns se contractent & que les autres se relâchent , d'autant plus que leurs antagonistes tirent davantage par leur contraction , & alors cette extrémité prend de mauvaises situations, surtout si l'on a laissé invétérer la maladie. Dans ce cas il est impossible de guérir cette extrémité, à moins que d'avoir recours aux manipulations que nous avons indiquées pour cet effet.

X X I I I.

Le fluide électrique produit des effets qui sont d'autant plus surprenans qu'ils paroissent même se contredire. On trouve ordinairement quatre symptômes à détruire dans la paralysie , pour parvenir à une entière guérison, l'atrophie, l'engorgement œdémateux, la roideur & le relâchement des fibres.

Toutes choses étant une fois remises dans l'ordre établi par la nature , on conçoit assez que la circulation doit se faire plus aisément ; alors les vaisseaux capillaires ne se trouvant plus étranglés par le dérangement des fibres musculaires , la nourriture doit se porter par - tout avec plus de facilité ; l'atrophie devra donc disparaître nécessairement , si les opérations ont été bien faites.

Ce que nous avons dit des engorgemens œdémateux, N°. 15, fait assez comprendre quelle est la cause prochaine de leur destruction.

X X I V.

Il est plus difficile de concevoir comment la roideur & le relâchement des fibres musculaires disparaissent par la même cause.

Dans un muscle qui se contracte, les parties élémentaires des fibres qui le composent, se rapprochent mutuellement les unes des autres, N°. 1; de là les fibres musculaires perdent nécessairement de leur longueur; plusieurs de leurs pores se ferment; ce désordre doit être plus considérable dans les tendons, où les fibres musculaires étant infiniment rapprochées par la nature, ne peuvent se rapprocher davantage par l'effet de la maladie, sans que les pores ne soient entièrement bouchés, & les filets nerveux qui y répondent, totalement étranglés.

On conçoit en Physique que plus les contacts des parties élémentaires des corps sont immédiats; plus la dureté qui en résulte devient considérable. Envain élec-

triferoit-on un muscle qui se trouveroit dans un pareil état, sur-tout si on avoit laissé invétérer la maladie; jamais le fluide électrique ne pourroit surmonter une telle cohésion; le tout resteroit donc parfaitement dans le même état.

Mais si l'on prend le muscle pendant le tems de l'électrification pour le rapprocher par degré de sa direction naturelle, en le tirant insensiblement & par gradation, les fibres se prolongent, leurs froncemens se dissipent, les parties élémentaires qui s'étoient trop rapprochées s'écartent mutuellement, les pores s'ouvrent & s'élargissent, les filets nerveux sont moins comprimés, le passage du fluide électrique qu'ils renferment devient plus libre, alors l'électricité fait des merveilles, le fluide électrique trouvant des nouvelles routes les suit exactement N^o. 16; il empêche, par son passage, que les parties élémentaires des fibres ne se rapprochent; elles seront donc retenues, pendant l'électrification, dans l'éloignement mutuel où on les a mises par le moyen de la manipulation; elles parviendront à des nouveaux contacts, & contracteront enfin par les opérations réitérées, l'union qu'elles avoient avec les parties voisines avant

100 *Guérison de la Paralyfie,*
la maladie, & l'ordre fera parfaitement rétabli.

Par un mécanisme semblable les fibres relâchées reprendront leur tension naturelle; en effet dans un muscle relâché les fibres ont gagné en longueur ce qu'elles ont perdu en diamètre; delà les pores de leurs parois se sont élargis, les parties élémentaires s'étant éloignées les unes des autres; mais en même tems les routes, selon la longueur des fibres, se trouvent totalement fermées, ou infiniment rétrécies; delà enfin il arrive un affaiblissement universel dans tout le muscle, par la privation du suc nerveux, qui ne peut plus pénétrer dans son intérieur, N^o. 17. Or en redressant un pareil muscle selon sa direction naturelle, on rapproche mutuellement les parties élémentaires qui s'étoient écartées; les pores se rétrécissent d'une part, tandis que les routes naturelles reparoissent de l'autre; le fluide électrique ne pouvant plus s'échapper si facilement par les côtés, doit nécessairement suivre les nouveaux conduits qu'on lui présente; la solidité, par conséquent, prendra la place du relâchement, & la tension naturelle reparoitra enfin dans toute sa perfection.

X X V.

Afin que tous ces effets s'operent par le moyen de l'électricité, on conçoit qu'il ne fuffit pas de mettre le membre dans fa situation convenable pendant un moment; il est au contraire indispensible de le tenir dans la situation qu'exige la circonstance où il se trouve de contraction ou de relâchement, pendant un tems très-considérable. Si la maladie est invétérée, le malade doit se résoudre, s'il veut guérir, à garder jour & nuit les appareils que nous avons détaillés; ce n'est qu'en retenant pendant long-tems un bâton fléchi, qu'on parvient à lui faire conserver son état de flexion. Quoique la comparaison ne paroisse pas exacte, elle aide cependant à faire concevoir ce que nous annonçons.

X X V I.

Le bras du sieur Bertrand acquit d'abord une certaine force, ensuite il se passa un tems très-considérable sans qu'on s'apperçut de la moindre augmentation, (voyez le Journal de cette guérison.) D'où venoit ce phénomène? Je pense qu'il faut en attribuer la cause à certaines

fibres musculaires qui n'avoient pas encore été tirées de la situation vicieuse qu'elles avoient contractée par la maladie, car il arrive & il arrivera souvent que certaines fibres seront plutôt guéries que d'autres, & cela non seulement à cause de leur état, qui, dans les unes, se trouve moins dérangé que dans les autres, mais encore, & plus ordinairement, parce que celui qui opere ne prend pas le muscle dans toutes les directions; certaines fibres alors se trouveront négligées, & cela suffira pour que la guérison de la partie ne soit pas complète. Il arrivera encore que parmi les petits muscles certains seront oubliés; or, dans ce cas, les mouvemens auxquels ces muscles sont destinés ne paroîtront point, ou n'arriveront qu'imparfaitement par l'action des muscles qui peuvent concourir à ces mêmes mouvemens, & sur lesquels on aura efficacement opéré.

Toutes ces considérations doivent déterminer les familles qui se trouveront dans le cas de traiter un Paralytique, de recourir à un Chirurgien pour indiquer les manipulations qu'il faudra faire relativement à l'état des membres du malade dont on voudra efficacement rétablir la santé; je ne saurois trop recommander de prendre cette précaution,

car quoique j'aie tâché de mettre ma façon d'opérer à la portée de tout le monde , autant qu'il m'a été possible , il est cependant à craindre qu'on ne faisisse pas bien toutes les circonstances , pour faire l'application des regles que j'ai établies sans les secours d'une personne de l'art , intelligente dans sa profession. Je n'exige d'autre talent pour le traitement de la Paralyfie , qu'une connoissance suffisante de la Myologie , jointe à beaucoup de patience , tant de la part de celui qui opère , que du côté du malade , qui doit supporter courageusement les douleurs qu'il ressentira dans les opérations , s'il veut jouir de ses membres.

I N U T I L I T É

D E

LA COMMOTION ÉLECTRIQUE

Dans le Traitement

DE LA PARALYSIE.

J'AI assez détaillé ailleurs les dangers où l'on expose un malade à qui l'on fait

104 *Guérison de la Paralyfie,*

subir la commotion électrique, ce qui doit suffire à toute personne sensée pour s'en abstenir totalement; je vais tâcher d'en démontrer l'inutilité, pour détruire, autant qu'il est en moi, l'opiniâtreté de certains esprits.

Tout le monde fait que pour faire sentir la commotion électrique on se sert communément d'une bouteille aux deux tiers pleine d'eau, dans laquelle plonge un fil de fer terminé en crochet, pour la suspendre au conducteur. Il y a d'autres appareils; celui que je viens de proposer est le plus aisé & le plus ordinaire.

Lorsqu'on veut faire cette expérience, une personne applique la paume de la main à la panse de la bouteille suspendue au conducteur, pendant que l'on fait aller l'électricité. C'est ce qu'on appelle charger la bouteille. Après quelques minutes, si celui qui tient la bouteille d'une main tire une étincelle du conducteur avec l'autre, dans l'instant que l'étincelle paroît il ressent une secousse plus ou moins violente à proportion du tems que l'on a employé à charger la bouteille, & de la force de l'électricité. Cette secousse se fait sentir principalement aux articulations, au carpe, au coude, à l'épaule, quelquefois elle retentit dans la poitrine.

L'effet de cette expérience peut être senti de plusieurs comme d'une seule personne; il ne s'agit que de les faire tenir toutes par la main, pour composer une chaîne; alors si la dernière tire une étincelle du conducteur, tandis que la première tient la main appliquée à la bouteille, toutes ressentent la secousse dans le même instant.

Cet effort électrique a paru à plusieurs Physiciens pouvoir être utile aux Paralytiques. Les uns ont cru que des secousses réitérées, données à des membres sans action les remettroient en mouvement, ces coups étant sur-tout portés jusques dans l'intérieur des parties paralysées.

Les autres ont pensé que le torrent électrique qui part dans cette expérience, pouvoit déterminer le fluide nerveux à couler dans les membres paralysés; delà chacun, suivant son opinion, s'est donné beaucoup de soin pour faire essayer la commotion aux malades. Les Jallabert, les Sauvage, ont suivi cette méthode avec une certaine prudence; le Professeur de Geneve ne la donnoit que très-peu; le Médecin de Montpellier la faisoit ressentir plus souvent, mais avec une précaution que nous savons aujourd'hui être assez inutile, étant dans la persua-

106 *Guérison de la Paralyfie,*

sion que la secouffe ressentie par plusieurs personnes à la fois, devenoit par cela même moins violente pour chacune en particulier; il ne donnoit jamais la commotion au malade qu'avec une ou deux personnes qui la ressentoient conjointement avec lui; c'est ce qu'il appelle *commotionem bi partitam*.

M. Franklin, dans sa premiere Lettre au Chevalier Jean Pringle (a), nous dit qu'il faisoit asseoir le Paralytique dans une chaise placée sur un tabouret électrique, qu'il tiroit d'abord quantité de grandes & fortes étincelles de toutes les parties du membre ou du côté affecté; qu'ensuite il chargeoit complètement deux jarres de verre de six gallons chacune, ayant environ trois pieds carrés de leur surface, revêtue d'une feuille d'étain, & qu'il faisoit décharger tout à la fois le choc de l'une & de l'autre, dans le membre, ou les membres affectés; qu'il répétoit cette commotion ordinairement trois fois par jour (b); il ne nous dit

(a) Œuvres de M. Franklin, traduites de l'Anglois sur la quatrième édition, par M. Barbeau Dubourg.

(b) Cette conduite de M. Franklin paroît bien surprenante, car, sans y prendre garde, il reçut

pas comment il dirigeoit cette commotion ; mais les Disciples de cet illustre Physicien , en suivant sa théorie ingé-

un coup de deux de ces pots au travers des bras & du corps , lorsqu'ils étoient presque entièrement chargés ; il lui sembla recevoir un coup universel depuis la tête jusqu'aux pieds , dans tout le corps ; il fut suivi d'un tremblement vif & violent dans le tronc , qui se dissipa peu à peu dans quelques secondes. Il fut quelques minutes avant de reprendre ses esprits sans connoître ce dont il s'agissoit ; car il ne vit point l'étincelle , quoique son œil fut tout près du premier conducteur , d'où elle frappa le revers de sa main ; il n'entendit pas plus le bruit du coup , quoique les Assistans disent qu'il avoit été considérable ; il ne sentit pas davantage , en particulier , le coup sur sa main , quoiqu'il vit ensuite qu'il y avoit causé une eufure de la grosseur d'une chevrotine , ou d'une balle de pistolet ; ses bras & le derriere de son col resterent un peu engourdis le reste de la soirée , & sa poitrine fut affectée pendant une semaine , comme si elle eût été brisée. Par cette expérience on peut connoître le danger qu'il y a , même avec les plus grandes précautions pour l'Opérateur , quand il fait ces expériences avec de gros pots , car on ne peut pas douter que plusieurs , chargés en plein , ne soient capables de tuer un homme , comme ils ont auparavant tué un poulet d'Inde , en les augmentant à proportion de taille. *Expériences & Observations sur l'Électricité , par M. Franklin , traduites de l'Anglois , seconde édition , par M. d'Alibard.*

108 *Guérison de la Paralyfie,*

nieuse de la bouteille de Leyde , étant en conséquence persuadés que dans le moment de l'explosion , un torrent de matiere électrique vient du côté d'où l'on tire l'étincelle pour sortir par la main qui touche la bouteille , ont pû penser que pour entraîner , par exemple , une humeur de la tête vers les pieds d'un malade , il faudroit que la panse de la bouteille de Leyde communiquât avec ses pieds , & qu'il tirât avec sa tête une étincelle du conducteur.

L'Abbé Nollet ne croit pas que dans le moment qu'on tire l'étincelle dans l'expérience dont il s'agit , le fluide électrique se porte par un mouvement de translation effective du conducteur au bas de la bouteille , ni du bas de la bouteille au conducteur. Il conjecture plutôt que ce fluide prenant son effor pour s'élaner du corps que l'on emploie à former la communication , se trouve vigoureusement heurté & repoussé par un pareil torrent de matiere qui vient en sens contraire du conducteur ou du haut de la bouteille , & que cette répercussion est la cause de la secousse qui se fait sentir dans tout le cercle.

On pourroit enfin croire qu'il part deux torrens électriques , l'un de la bouteille , l'autre du conducteur , au

moment que l'étincelle paroît ; que ces deux torrens entrent effectivement dans le corps humain en sens contraires, non directement opposés, mais infiniment rapprochés l'un de l'autre.

Dans tous ces cas, vrais ou imaginaires, la commotion doit être parfaitement inutile pour la guérison de la maladie dont il s'agit.

Et d'abord en prenant l'idée de M. Franklin, qu'il y a un torrent de fluide électrique qui part du conducteur pour s'élaner dans la surface extérieure de la bouteille, en traversant le corps humain qu'on assujettit à l'expérience, je ferai communiquer la surface extérieure de la bouteille avec les pieds de mon malade, & je tirerai avec sa tête une étincelle du conducteur ; qu'arrivera-t-il ? Selon la théorie de M. Franklin, un torrent électrique passera de la tête jusqu'aux pieds ; de là il semble qu'on pourroit conclurre que le fluide nerveux pourroit être déterminé à suivre la même route, pour porter le mouvement aux extrémités inférieures, & faire ainsi disparaître la Paralyse.

Pour tirer une pareille conséquence, il me semble qu'on devroit être sûr que le torrent dont il s'agit s'introduit précisément par l'origine des nerfs ; que

110 *Guérison de la Paralyse,*

de là il parcourt ces canaux imperceptibles, selon toute leur longueur, jusqu'à leurs dernières extrémités; que suivant cette route il pénètre avec les nerfs tous les muscles, & chaque fibre musculaire en particulier; en un mot, que ce torrent fait précisément le même chemin que fait le fluide nerveux dans l'état de santé, lorsque l'ame le détermine pour exercer quelque mouvement volontaire.

Or peut-on penser sérieusement que, parce que le fluide électrique s'introduit dans la tête en traversant tout le corps pour se précipiter à la surface extérieure de la bouteille, il ait précisément choisi la route que nous venons d'indiquer? Ne fait-on pas que les filets nerveux, quoique venant directement du cerveau, font cependant une infinité de détours dans le corps humain, & qu'ils ne parviennent pas en ligne droite jusqu'aux extrémités auxquelles ils sont destinés? Ne fait-on pas que les muscles ont leurs fibres, tantôt longitudinales, tantôt obliques? &c. Cet ordre si varié des parties du corps humain présente-t-il une route directe au fluide électrique qui vient de la surface intérieure de la bouteille pour se précipiter avec violence dans sa surface extérieure, par l'interméde de la personne à qui l'on fait subir la secousse?

Il est au contraire de la dernière évidence qu'un pareil torrent, s'il existe, traversera toute l'habitude du corps humain par le chemin le plus court, pour se rendre au but que les Franklinistes lui assignent, ce qui ne sauroit produire aucun bon effet pour la guérison de la paralysie.

Accordons cependant à un Disciple de M. Franklin tout ce qu'il peut desirer : supposons avec lui que le torrent électrique qui part du conducteur pour se rendre à la surface extérieure de la bouteille, n'est pas une affaire de système, ni l'effort d'une heureuse imagination, qu'un pareil torrent est très-réel, dans le moment de la manipulation, supposons que l'étincelle étant excitée par la tête de la personne dont on veut guérir le pied paralyté, le torrent s'introduise dans les nerfs précisément par leur origine, que delà il en parcourt toute la longueur jusqu'aux muscles qui doivent mettre le pied en mouvement, par un tel jeu, le fluide nerveux sera certainement déterminé à reprendre son cours naturel, & à rendre la santé à la partie qui l'a perdue.

Je ne crois pas que l'on puisse présenter la commotion d'une manière plus favorable pour guérir la maladie dont il

112 *Guérison de la Paralyfie* ,
s'agit. Cependant malgré toutes ces sup-
positions qui sont infiniment éloignées
de la vérité , cette commotion paroît
encore absolument inutile pour obtenir
l'effet qu'on se propose.

Placez une carte sur la surface exté-
rieure d'une bouteille de Leyde forte-
ment chargée, dont le bas soit ceint
d'une lame de plomb ; prenez un fer
courbe , en forme de croissant , dont
chaque bout soit arrondi ; appliquez un
de ces bouts sur la carte , tandis qu'a-
vec l'autre vous tirerez une étincelle
du conducteur , pour achever l'expérience
de Leyde ; après l'explosion visitez la
carte , vous la trouverez percée à l'en-
droit où vous aurez posé l'instrument de
communication , par un trou dont le dia-
mètre ne va pas à un centieme de ligne.
Si vous appliquez la carte au conduc-
teur , vous la percerez également , & le
diamètre du trou ne sera pas plus con-
sidérable (a).

Cette expérience , faite par l'Abbé
Nollet pour chercher des traces de la
route que tient le fluide électrique dans
la commotion , nous prouve que le tor-

(a) Lettre V de l'Abbé Nollet , 1 partie, pag. 225
& 126.

rent dont il s'agit n'a pas un diamètre bien considérable; c'est un filet capable tout au plus d'embrasser un nombre bien petit de filets nerveux; or quand même il s'introduiroit dans l'intérieur de quelques-uns pour les désobstruer dans un instant, il ne paroît pas vraisemblable que ce premier jeu, qui est momentané, puisse avoir assez fait pour le rétablissement de ces nerfs; il paroît au contraire qu'une première secousse en exigeroit une seconde, & celle-ci une troisième, pour parvenir enfin à rétablir l'ordre dans ces nerfs.

Or à la seconde secousse qu'on voudra donner, comment s'y prendra-t-on pour faire partir l'étincelle précisément de la même partie de la tête d'où on a fait partir la première, pour déterminer le torrent électrique à suivre absolument la même route qu'il a suivie à la première manipulation. On connoît assez l'impossibilité morale qu'il y a de tenir un pareil procédé.

Difons plus, & supposons, contre toute espèce de vraisemblance, qu'une première commotion a rétabli l'ordre dans les nerfs qui ont été frappés, cela ne suffit pas; il faut encore guérir une infinité d'autres nerfs, & par conséquent faire subir au malade une infinité de secouffes,

114 *Guérison de la Paralyfie,*

celui qui opere étant toujours bien assuré qu'il frappe des nouveaux nerfs, qu'il les guérit les uns après les autres, & qu'il n'en oublie pas un nombre considérable. La fausseté de toutes ces suppositions se fait assez sentir d'elle-même, pour nous porter à conclurre que la commotion de Leyde, dans le système de M. Franklin, est parfaitement inutile pour la guérison de la Paralyfie.

On comprend encore que si deux torrens partoient ensemble, l'un de la bouteille, l'autre du conducteur, pour traverser le corps de celui qui éprouve la commotion, outre les raisons que nous venons de déduire, également applicables au cas présent, il s'ensuivroit que l'un de ces torrens pressant avec violence la partie d'une fibre musculaire, ou nerveuse, qui se rencontreroit dans son passage, mise transversalement, & le torrent opposé pressant avec une égale violence la partie voisine de la même fibre, en sens contraire, ce seroit assez pour couper cette fibre en deux; de sorte qu'au lieu de rétablir l'ordre dans le système nerveux ou musculaire, on courroit le risque de causer, dans l'économie animale, des dommages irréparables, qui pourroient être suivis des accidens les plus funestes.

Mais si dans l'expérience de Leyde il n'y a pas de torrent qui traverse le corps de la personne qui l'éprouve , si , selon la conjecture de l'Abbé Nollet , « il n'y » a point de mouvement de translation » effective du conducteur au bas de la » bouteille , ni du bas de la bouteille au » conducteur ; que ce fluide prenant son » essor pour s'élaner du corps que l'on » emploie à former la communication , » se trouve vigoureusement heurté & » repoussé par un pareil torrent de ma- » tière qui vient en sens contraire du » conducteur , ou du haut de la bou- » teille , & que cette répercussion soit la » cause de la secousse qui se fait sentir » dans tout le cercle (a) » , pourra-t-on en conclure quelque utilité pour la guérison de la Paralyse.

Sans entrer dans l'examen de l'idée que nous donne l'Abbé Nollet de la commotion électrique , je me contenterai de dire que dans un pareil jeu on n'entrevoit qu'une compression générale dans toutes les parties du fluide électrique du corps humain , qui se rencontrent dans le cercle de la commotion ; compression qui doit être dans l'instant

(a) Lett. V , 1 part. pag. 118.

116 *Guérison de la Paralyfie,*

fuivie d'une restitution de ces mêmes parties prodigieusement élastiques; ainsi les parois des parties où elles se trouvent renfermées, seront d'abord rapprochés & tout de suite écartés les uns des autres. Cette espèce d'oscillation momentanée dans les solides du corps humain, ne paroît pas suffisante pour rétablir l'ordre dans le système nerveux & les fibres musculaires; il paroît au contraire que le tout doit rester précisément dans le même état que la maladie a procuré; les fibres musculaires qui se trouvent raccourcies par leur contraction constante, doivent rester après la secousse dans le même raccourcissement, & les fibres prolongées par leur relâchement, conserveront de même leur prolongement. Rendons ceci sensible par un exemple: un globe d'ivoire, frappé dans le même instant en deux points diamétralement opposés par deux autres de même matière & de même masse, dans l'instant du double choc, se comprime & s'applatit vers son équateur; dès que la compression cesse, ce même globe se rétablit dans son premier état, & repousse à son tour les globes qui l'avoient comprimé en leur rendant la même vitesse avec laquelle ils étoient venus.

Si ce globe se fut trouvé entre deux

lames , il est évident que ces lames se feroient rapprochées l'une de l'autre , autant que le globe intermédiaire l'auroit d'abord permis par sa compression. Il n'est pas moins évident que la restitution du globe à son premier état auroit remis les lames dans le même éloignement où elles se trouvoient avant la compression.

L'application de cet exemple à notre cas n'est pas difficile à faire ; les parties du fluide électrique , sont autant de globules infiniment petits & prodigieusement élastiques ; une fibre musculaire qui , par la maladie , a acquis un état permanent de contraction , se trouve avoir perdu , par exemple , un dixieme de sa longueur ; ce raccourcissement provenant de différens froncemens , de différentes rides , que la fibre a contracté , par le rapprochement des parties qui la composent ; entre ces plis & ces froncemens se trouvent quantité de globules du fluide électrique ; ces globules par le choc viennent-ils à être comprimés ? les plis , les froncemens de la fibre se rapprocheront nécessairement davantage , & cette fibre perdra encore de sa longueur. Le choc est-il fait ? les globules se rétablissent , les plis de la fibre , comme les lames du globe d'ivoire , sont écartés

118 *Guérison de la Paralyfie,*
de nouveau, & la fibre reprend son premier état, sans avoir rien gagné de sa longueur naturelle.

Tout ce que nous venons de détailler jusqu'ici doit nous porter à conclurre que la commotion électrique, de quelque façon qu'on la considère, ne nous offre que des dangers à redouter, sans la moindre espérance de quelque utilité pour la guérison de la paralyfie.

DES BAINS.

DE tous les tems on a regardé les Bains d'Eaux Thermales comme un moyen propre à guérir la Paralyfie: les bons effets qu'on en a obtenu & qu'on en obtient, quoique rarement, constatent, d'une manière indubitable, que les Eaux Minérales chaudes sont très-bien indiquées pour le traitement de la Paralyfie, dans certains cas.

Les bons effets de l'électricité sur cette maladie semblent devoir nous porter à croire que la vertu des Eaux Thermales, pour opérer quelquefois les mêmes succès, réside principalement dans le feu élémentaire dont ces Eaux sont ex-

traordinairement impregnées ; feu qui étant en action par la fermentation continuelle du mélange des différentes matieres dont ces Eaux sont chargées, peut passer dans le corps du malade qu'on y plonge, de la même maniere ou à peu près que le feu électrique passe dans le corps humain.

En effet, le corps se trouvant plongé dans l'eau, offre, dans toute sa surface, des avenues presque à l'infini aux parties de feu qui se présentent de toutes parts ; celles-ci poussées dans une infinité de directions, par le mouvement intestin des parties qui fermentent dans l'eau, se précipitent avec rapidité dans les pores de la peau de la personne plongée ; en conséquence, le fluide électrique répandu dans toute l'habitude du corps humain, doit se mettre en action d'une maniere approchante du jeu de l'électricité ; il n'est pas surprenant que les fibres nerveuses reçoivent de nouveau le fluide dont elles avoient été privées par la Paralyse, & par conséquent que les muscles se remettent en action.

Tous ces effets peuvent être produits par les Eaux Thermales, dans quelques cas ; mais on ne doit pas s'attendre que la même chose arrive à tous les malades, comme une triste expérience ne le

120 *Guérison de la Paralyfie,*
confirme que trop. De trente malades
que l'on envoie aux Bains, à peine en
revient-il un de guéri, & bien peu de
soulagés.

La raison de cela ne paroît pas bien
difficile à trouver; nous avons observé
que, dans la Paralyfie, certains muscles
tombent dans un relâchement si confi-
dérable, que les fibres musculaires ga-
gnent beaucoup en longueur, tandis
qu'elles perdent en diamètre; alors les
antagonistes se contractent de telle sorte
que les fibres de ceux-ci perdent con-
sidérablement en longueur, & augmen-
tent à proportion en diamètre. C'est le
cas le plus ordinaire de la Paralyfie; il
arrive cependant quelque fois qu'on ne
voit pas de contraction apparente, tous
les muscles de la partie se trouvant com-
plètement relâchés. Comme ce sont les
deux cas où les Paralytiques se trouvent
le plus souvent, ce sont aussi ceux aux-
quels les Eaux Thermales paroissent le
moins applicables.

En effet, tout ce qui peut augmenter
le relâchement des fibres doit être abso-
lument retranché; or les Bains chauds,
de quelle espèce qu'ils soient, sont tous
laxatifs; il ne paroît donc pas raisonna-
ble de donner des Bains dans les cas que
nous venons d'indiquer.

D'où

D'où vient cependant, dira-t-on, que quelques Paralytiques se trouvent guéris par leur moyen, quoiqu'il soit indubitable qu'il y a toujours du relâchement dans la Paralyfie.

Je réponds que les Paralytiques qui ont été guéris ou soulagés par les Bains, n'avoient leurs fibres que médiocrement relâchées; que le relâchement n'étoit pas porté au dernier degré, en un mot, que l'état de ces fibres ne se trouvoit pas considérablement éloigné de l'état naturel. Dans des cas pareils le feu élémentaire, en pénétrant de toutes parts le corps du malade, peut rétablir le cours du fluide nerveux dans ses routes ordinaires, & surmonter, ou empêcher ainsi les mauvais effets que pourroit produire l'eau dans les muscles relâchés.

Au moins, repliquera-t-on, les Bains sont très-convenables aux Paralytiques dont certains muscles sont extrêmement contractés.

Je réponds que j'ai trouvé des Paralytiques qui étoient revenus de sEaux avec la même roideur dans leurs membres qu'ils avoient avant l'usage des Bains; contractions épouvantables, qui, après avoir éludé la vertu des Bains, n'ont pas cependant résisté à la vertu électrique; j'ai souvent

122 *Guérison de la Paralyfie,*
anéanti, ou notablement diminué toutes ces roideurs, par la seule force de l'électricité; il ne s'agit que d'avoir & la patience & le tems pour détruire la maladie, ou la diminuer considérablement.

J'avoue cependant que les Bains sont très-bien indiqués pour les appliquer à ces muscles, mais comment s'y prendra-t-on pour ne pas relâcher davantage les muscles qui sont déjà dans le relâchement, puisqu'il y en a toujours dans la Paralyfie ? on cherchera à faire du bien d'un côté, & on produira un mal très-réel de l'autre, qui l'emportera certainement sur le peu de bien qu'on pourroit attendre.

Il y a un autre symptôme fâcheux qui accompagne très-souvent la Paralyfie, c'est l'engorgement œdémateux qui se forme dans les membres paralyfés; or dans un pareil cas les Bains, loin d'être favorables, ne peuvent que nuire infiniment : la lymphe, déjà assez infiltrée, s'accumulera davantage si des particules d'eau s'introduisent à travers les pores; une pareille infiltration ne peut donc être que très-funeste; ajoutez à cela le relâchement des vaisseaux lymphatiques, qui s'augmentera nécessairement. Est-il étonnant alors que le gonflement augmente au lieu de diminuer ?

J'ai trouvé plusieurs Paralytiques de ceux que j'ai soulagés ou guéris, qui ont gagné dans les Bains des convulsions qui leur arrivoient presque journellement : il est vrai que ces Paralytiques avoient fait usage des Eaux Thermales, non seulement en bains & en douches, mais encore en boisson. C'est aux gens de l'art à faire à cet égard les attentions convenables.

C'est, sans doute, la connoissance des faits pareils qui a fait dire à un des Auteurs de l'Encyclopédie, (article Eaux Minérales) « qu'il n'est pas vrai que tous » les Paralytiques en soient également » soulagés ; ainsi qu'il est prudent de » n'employer les Bains, à l'égard de » certains malades, qu'avec beaucoup » de précautions, & qu'il est mieux pour » d'autres qu'ils s'en abstiennent tout-à- » fait ».

Il s'agit de ce que nous venons de dire que de deux moyens de guérir la Paralytie qui se présentent avec des circonstances si différentes, nous devons choisir celui qui nous offre & le plus de certitude & le moins de danger. On ne peut nier que l'électrification ne mérite à tous égards cette préférence.

L'électrification est un moyen qui n'oblige pas le malade à traverser d'arides

deserts pour aller passer bien du tems au fond d'un précipice, éloigné de sa famille, de ses parens, de ses amis, ayant devant les yeux un triste tableau des misères de l'humanité, par la vue d'une infinité de misérables qui se rassemblent en foule dans ces piscines, pour tâcher de soulager leurs maux : triste situation pour un Paralytique qui, loin d'être dissipé comme il seroit nécessaire, se trouve au contraire environné d'une multitude d'objets qui ne peuvent qu'augmenter sa mélancolie, tandis qu'un globe de verre dans son appartement lui auroit procuré la santé. Quelques habiles que soient les gens de l'art qui donnent leurs secours aux malades qui vont aux Bains, il est cependant bien plus naturel d'être toujours sous la garde d'un Médecin qui, depuis long-tems, connoît le tempérament du malade, sur-tout dans une maladie où le régime est le plus souvent d'une nécessité absolue. Je ne parle pas des frais énormes que les Bains occasionnent, & qui mettent les pauvres hors d'état de pouvoir essayer ce foible secours; tandis qu'un globe, une roue, deux personnes & un Chirurgien, suffiroient dans les Hôpitaux pour guérir cinquante Paralytiques.

F I N.



R É P O N S E

AUX OBJECTIONS

FAITES A L'AUTEUR.

S'IL ne s'agissoit dans cet Ouvrage que d'un objet de pure spéculation qui n'intéressât que la curiosité ou l'amusement des gens oisifs , je laisserois aux Lecteurs la liberté de juger de la validité des objections qui m'ont été faites , & je ne prendrois pas la peine d'y répondre , mais comme il est question d'un bien essentiel pour l'humanité , & que j'ai pour tâche d'établir une pratique absolument nouvelle pour la guérison ou pour le soulagement d'une maladie qui a trouvé si peu de ressources jusqu'à présent dans l'art de guérir , je me croirois coupable envers Dieu & envers les hommes , si je ne tâchois , autant qu'il est en moi , de prévenir le mal qui pourroit résulter de tout ce qu'on a dit

ou écrit directement contre les effets de l'électricité dans la Paralyfie.

Je suis persuadé que le Public ne me fera pas mauvais gré de défendre mes intérêts personnels contre ceux qui les ont attaqués de vive voix, ou par écrit. La défense est, en pareil cas, de droit très-légitime, & elle semble m'être d'autant plus permise, que je n'avois provoqué personne ; mais comme je me trouve obligé d'entrer dans un genre d'écrire bien nouveau pour moi, je demande grace d'avance pour certaines expressions qui paroîtront peut-être un peu vives aux personnes à qui elles vont s'adresser. Je les prierai cependant de vouloir se rappeler qu'elles m'ont attaqué un peu vertement les premières, & je ne manquerai pas de remettre leur texte propre sous leurs yeux. Mais afin qu'elles ne se croient pas en droit de conclurre que j'agis ici par un motif de vengeance, je leur proteste, en présence de tout le public, que s'il y a à mes réponses des répliques qui ne m'attaquent que personnellement, sans toucher à l'essentiel de la question qui concerne l'humanité, dont j'ai pris à cœur de défendre les droits, je me tiendrai dans un silence absolu, qui prouvera suffisamment le peu de cas

faites à l'Auteur.

127

que je fais de ce qui pourroit m'être personnel.

PREMIERE OBJECTION.

L'Électricité a guéri des Paralytiques à Perpignan , Capitale de la Province du Roussillon : Cette Province est la plus méridionale de toute la France ; c'est un climat très-chaud : il n'en sera pas de même de toutes les autres Provinces , sur-tout dans les pays Septentrionaux.

RÉPONSE.

On a vu à Montfort-la-Maury, Diocèse de Chartres, la guérison radicale d'une Religieuse paralyfée. Paris a vu une cure semblable en la personne de Jean Prud'homme. C'est encore à Paris qu'on a procuré un soulagement très-remarquable en la personne de M. de Lyli, &c. &c. &c.

Il paroît donc que l'électricité est & fera toujours aussi efficace à l'égard des Paralytiques, quelle que soit la nature du climat, pourvu que l'on prenne les précautions nécessaires pour favoriser les effets ; c'est-à-dire, que l'on ait soin d'entretenir les malades dans une chaleur

128 *Réponse aux objections*
convenable , ainsi que nous l'avons détaillé dans notre méthode.

SECONDE OBJECTION.

Ce n'est pas l'électrisation qui guérit la maladie : la Paralyse disparoit quelquefois d'elle-même. Les progrès de guérison que M. l'Abbé Sans a remarqués dans ses opérations , venoient très-probablement des seules forces de la Nature , de sorte que quand même les malades qu'il soutient avoir guéris par l'électrisation , n'auroient pas été électrisés , ils ne seroient pas moins revenus en santé. L'augmentation des forces dans un bras paralysé , qu'il a aussi remarqué , ne venoit que de l'exercice qu'il donnoit habituellement à ce membre , en faisant lever un poids chaque jour au malade.

Cette objection m'a été faite par un Médecin , qui rapporta pour l'appuyer & lui donner de la vraisemblance , une expérience qu'il avoit faite dans sa jeunesse.

Je m'amusois , me disoit cet homme célèbre , lorsque j'étois jeune , à lever un bâton que je prenois par une de ses extrémités avec le pouce & l'index , pour tâcher de parcourir un demi-cercle perpendiculaire

faites à l' Auteur. 129

avec l'autre extrémité, je ne réussissois au commencement qu'avec beaucoup de peine; cependant à force de répéter cet exercice je parvins à lever une bûche d'une grosseur considérable.

R É P O N S E.

Il est très-vrai, mais en même tems il est très-rare que la Paralyfie se guérisse d'elle-même par les seules forces de la nature. On m'envoya prier d'aller voir une Dame le jour même qu'elle étoit tombée en paralyfie à Paris; je différâi ma visite jusqu'au lendemain, & je trouvai cette Dame guérie de sa paralyfie dans l'espace de vingt-quatre heures. Une autre Dame, à Versailles, eût un bras paralyfé qui revint en partie par les seules forces de la nature; mais un an après cette Dame tomba complètement en paralyfie de la moitié du corps. C'est Madame Schenidre, dont on a vu précédemment l'histoire. Ne pourroit-on pas présumer que dans tous ces cas ce ne sont que des fausses attaques qui annoncent une rechute d'autant plus dangereuse qu'elle est ordinairement complete.

Il est encore vrai que si l'on applique les remedes généraux à propos & dans

le commencement de la maladie, ils operent assez souvent des merveilles; mais tous ces bons effets, s'ils doivent arriver, se manifestent constamment en très-peu de tems. Si le malade, dans huit ou dix jours, ne donne aucun signe d'amélioration, il reste très-certainement toute sa vie dans le même état, comme une triste expérience de tous les siècles ne l'a que trop confirmé. C'est, sans doute, ce qui a fait dire à un Auteur de l'Encyclopédie, qui n'est assurément pas de l'avis du Médecin auquel je réponds, (article paralysie) « qu'il n'est » pas prudent de se fier *aux forces de la* » *nature*, pour la guérison de la Paraly- » sie, ni de compter sur des accidens » heureux; cette maladie, continue-t-il, » n'est pas du nombre de celles qui se » combattent *par leurs propres efforts*; » au contraire elle s'enracine & s'opi- » niâtre par le tems, & demande en » conséquence des secours aussi prompts » que décisifs ».

Il semble que cet Auteur avoit prévu l'objection dont il s'agit.

Mais de ce petit nombre de guérisons naturelles ou fortuites, doit-on conclure l'inutilité absolue de l'électrification? J'ai essayé l'électricité sur un nombre considérable de Paralytiques récents &

invétérés ; j'ai toujours vu la Paralyfie disparoître par degrés infensibles, dans les uns totalement, dans les autres en partie ; il y a plus, les degrés de guérison se sont toujours fait remarquer immédiatement après l'opération, sur-tout dans les paralyfies récentes ; osera-t-on affirmer que tous ces Paralytiques étoient précifément du nombre de ceux qui devoient guérir *par les seules forces de la nature* ? Il faut convenir que rien n'eût été plus fingulier que de me voir au hafard fi heureusement rencontrer, & il ne feroit pas moins étonnant que l'électricité eût toujours été appliquée au moment précis que la nature avoit choifi pour opérer ces merveilles. On sent assez le ridicule de toutes ces conféquences, qu'il faudroit nécessairement déduire de l'objection proposée.

La comparaison que l'on ajoute pour étayer l'objection, n'a aucune justesse. Les doigts du Médecin, dans sa jeunesse, n'étoient pas paralyfés, & il s'agit ici d'un membre fans mouvement, auquel on proposeroit en vain le plus léger exercice. Une main paralyfée ne faifira pas affurément un poids qu'on lui présentera ; ainsi lorsque mes malades ont commencé à essayer leurs forces, pour la première fois, en élevant des poids, il est de la

derniere évidence qu'ils avoient alors recouvré assez de mouvement pour pouvoir les saisir & les soulever; or comme ce qu'ils avoient alors reçu de force, ne pouvoit pas venir de leur exercice, puisque jusqu'à ce moment ils n'avoient pu en faire aucun, mais de la simple électrisation, j'ai été en droit de conclure que les augmentations des forces qu'ils ont ensuite acquises par degrés, leur sont venues de la même cause.

D'ailleurs, la Religieuse de Perpignan a été la seule qui ait essayé constamment chaque jour, avant & après l'opération, la force de son bras en levant un poids; car dans plusieurs autres paralytiques que j'ai traités, cet exercice n'a été fait que tous les huit ou tous les quinze jours, & le résultat a toujours été à-peu-près le même; il reste donc démontré que l'exercice n'a pas été la cause productrice des forces, mais la simple électrisation.

TROISIEME OBJECTION.

Feu M. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, dans son Journal du mois de Juin 1772, après avoir fait une analyse, aussi exacte que judicieuse, de toutes les guérisons complètes & incomplètes que j'ai rappor-

tées dans la première Partie de mon Ouvrage , concluoit ainsi son jugement , page 494.

Les faits que M. Sans a fait constater de la manière la plus authentique , comme je l'ai annoncé au commencement de cet extrait , sont bien capables d'encourager les Physiciens qui s'occupent de l'électricité , à poursuivre ce genre de recherches sur une maladie qui n'élude que trop souvent les efforts de la Médecine ordinaire. Je ne crois pas cependant qu'ils fussent encore pour autoriser , comme M. l'Abbé Sans le fait , que l'électricité bien dirigée est un remède souverain pour faire disparaître la Paralyse , lorsqu'elle est récente , pourvu qu'il n'y ait rien de fracturé dans les membres ; car il n'en est pas en Physique comme en Jurisprudence , où le dire uniforme de deux témoins suffit pour constater la vérité d'un fait ; ou , pour mieux dire , une assertion aussi générale n'est pas un fait que deux , ni un beaucoup plus grand nombre de cas particuliers , puissent justifier : encore moins doit-on en conclure que l'électricité soit le seul remède que l'on doit employer dans les Paralysies d'ancienne date. Mais on doit excuser cet excès à un Physicien que l'enthousiasme d'une découverte aussi utile que celle qu'il paroît que

M. l'Abbé Sans a faite , doit nécessairement entraîner un peu au delà des bornes.

R E P O N S E.

M. Roux a toujours été admirable dans ses écrits : il étoit sûr de ne jamais déplaire à ceux-mêmes qu'il croyoit en homme judicieux devoir critiquer, par la maniere décente dont il le faisoit.

Qu'il seroit à souhaiter qu'un exemple si frappant, donné à toute la littérature par un homme qui avoit si bien mérité de l'humanité, dont il a pris pendant si long-tems & avec tant de zele les intérêts; qu'il seroit, dis-je, à desirer qu'un pareil exemple fût suivi par tous les Ecrivains de nos jours : mais n'en est-il point qui semblent n'avoir d'autre tâche à remplir que la partialité? ce qui ne peut que retarder le progrès des sciences, par le découragement où leurs Ecrits jettent les ames honnêtes qui ont en horreur la moindre personnalité.

M. Roux disoit librement, & en honnête homme, ce qu'il pensoit : on me permettra de répondre à ses mânes avec la même franchise qui ne passera pas très-certainement les bornes de l'attachement avec lequel je lui étois dévoué : ce

n'est qu'en disputant de cette manière que la vérité naît & brille enfin à nos yeux, par le choc des opinions contraires.

« S'il est vrai, comme le disoit M. Roux, qu'il n'en est pas en physique comme en jurisprudence, ou le dire uniforme de deux témoins suffit pour constater la vérité d'un fait », je pense que ce ne peut être que parce que le témoignage des hommes, dépendant de leur volonté, peut absolument parant nous induire en erreur; mais en physique il n'en est pas de même, les phénomènes de la nature sont assujettis à des loix invariables émanées du Créateur, d'où il paroît suivre que, si le témoignage de deux hommes, quoiqu'il puisse être fautif, doit suffire toutefois pour déterminer notre croyance sur un fait quelconque, *à fortiori*, deux témoins pris dans l'ordre de la nature, qui est invariable dans ses opérations, doivent-ils nous convaincre; les premiers ne peuvent nous donner qu'une certitude morale; mais les derniers produisent en nous une certitude physique, qui, pour être séparée de la réalité, a besoin d'un miracle.

De-là, parce que toutes les fois que j'ai jetté une pierre en l'air, j'ai vu cette

Pierre retomber par terre ; j'ai conclu que c'étoit là une loi de la nature.

Parce que toutes les fois que j'ai percé un vase rempli d'eau, j'ai vu que l'eau s'écouloit par les ouvertures que je venois de faire, j'ai conclu que c'étoit là une loi de la nature.

Parce que toutes les fois que j'ai jetté un globe contre un autre qui étoit en repos, j'ai vu que celui-ci se mettoit en mouvement par le choc, j'ai conclu que c'étoit là une loi de la nature, &c. &c.

De même, parce que toutes les fois que j'ai appliqué l'électricité à la paralysie (& le nombre de mes essais est assez considérable), j'ai vu que cette maladie disparoissoit toujours, ou en tout ou en partie, j'ai cru pouvoir conclure que c'étoit là aussi une loi de la nature.

Parce que tous les paralytiques récents que j'ai entrepris, ont été tous sans exception ou radicalement guéris, ou extraordinairement soulagés : j'ai cru, & je ne puis m'empêcher de croire encore très-fermement que tous ceux que l'on entreprendra, à l'avenir, auront le même sort ; & c'est ce qui m'a fait avancer la première de mes propositions que,

L'électricité bien dirigée est un remède souverain contre la Paralyse, lorsqu'elle

est récente, pourvu qu'il n'y ait rien de fracturé dans les membres, ou quelque vice local équivalent.

Parce que tous les paralytiques invétérés que j'ai entrepris, & le nombre en est très-grand, ont tous été foulagés, les uns plus, les autres moins par l'électrification, pendant que la plupart n'avoient reçu aucun soulagement de tous les secours généraux & particuliers qu'ils avoient essayé, comme bains, urtication, frictions, eaux thermales, &c. J'ai pensé, & je pense encore, que tous ceux que l'on soumettra à l'électrification dans la suite, en éprouveront les mêmes bons effets; & c'est ce qui m'a fait établir une seconde proposition.

L'électricité bien dirigée est le seul remède entre tous ceux que l'on connoît jusqu'ici, qui doit être appliqué à la Paralytie, lorsqu'elle est invétérée.

Je suis persuadé que j'aurois eu le bonheur, s'il vivoit encore, d'amener M. Roux à la même façon de penser; je l'aurois conjuré de vouloir être le témoin oculaire & assidu du premier fait qui se seroit présenté au hasard à son examen, & j'ai tout lieu de croire que, sur-tout aujourd'hui que j'ai rendu ma méthode publique, il étoit trop humain & trop charitable, pour ne pas saisir la première

occasion qui se feroit offerte de se convaincre , pour se mettre ensuite plus en état de persuader à son tour l'Europe entiere de la réalité de ce phénomène.

QUATRIEME OBJECTION.

M. Juvet, Médecin de l'Hôpital Militaire de Bourbonne, dans une Dissertation qui a pour titre : « *Thermis de Borboniensibus apud campanos specimen Medico practicum* : déclare au Public que les Physiciens , qui ont fait beaucoup de belles promesses , sans en tenir aucune , n'ont pas atteint l'art de guérir par le moyen des feux électriques ; ces parties ignées sont non seulement introduites dans l'intérieur du corps humain , mais elles développent encore plusieurs parties de feu qui s'y trouvent cachées ; ces parties s'évaporent en l'air avec d'autant plus de vitesse , que le mouvement électrique devient plus rapide par l'agitation du feu , ce qui pourroit devenir nuisible au fluide nerveux qui , se trouvant poussé avec violence hors de ses réduits naturels , seroit forcé de s'échapper avec confusion ».

Voici les propres paroles de l'Auteur : *electricis & igneis partibus rem Medicam*

non attigerunt Phisici, qui multa ex multis promiserunt, incassum omnia : partes illæ in intimam microcosmi compagem, non solum intromittuntur, sed etiam evolvunt plurimas igneas partes inibi reconditas, ceteriùs eò vanescunt in auras, quò rapidior fit, igneâ coagitatione, motus electricus, intimis de recessibus & loculamentis fluidi nervei æstro perciti, confusanea ejectione, forsan nociturus. page 30.

R É P O N S E.

L'allégation de cet Auteur renferme deux objets ; premierement, il assure que les Phisiciens se sont épuisés en vaines promesses, & que leurs feux électriques n'ont rien ajouté à l'art de guérir. *Electricis & igneis partibus rem medicam non attigerunt Phisici, qui multa ex multis promiserunt, incassum omnia.*

Il paroît étonnant que M. Juvet ait ignoré le fait rapporté par le célèbre Professeur de Genève, M. Jalabert. Ce fait ne présente pas à la vérité une guérison complète, mais on ne peut du moins se dispenser d'y reconnoître un soulagement marqué en la personne de Noguès ; ce seul fait, malgré les fausses relations qui étoient venues d'Italie, devoit au moins

suspendre le jugement de M. Juvet sur cette matiere.

Il paroît encore bien plus surprenant qu'après les guérisons complètes assez nombreuses, & les soulagemens que j'ai obtenus dans les Paralyties invétérées, & dont les papiers publics ont fait mention, M. Juvet ait avancé que les Physiciens ont beaucoup promis, qu'ils n'ont pas tenu leurs promesses, & que leurs feux électriques sont absolument inutiles dans l'art de guérir : *multa ex multis promiserunt, incassum omnia, electricis & igneis partibus rem Medicam non attigerunt Physici.*

M. Juvet prétend-il que son autorité privée doive balancer un seul instant le témoignage authentique d'un nombre infini de personnes recommandables par leur science & leurs qualités, qui se sont fait un devoir de constater les faits dont j'ai donné connoissance au Public. Une telle prétention paroît au moins un peu hasardée ; je n'oserois croire qu'un homme tel que M. Juvet ait voulu donner un démenti formel & public à tant d'honnêtes gens, & s'inscrire en faux contre des actes revêtus de toutes les formalités requises.

J'aime mieux penser que M. Juvet n'a

pas connu mon ouvrage. Cependant la Gazette de France, du Lundi 6 Avril 1772, N^o. 28, page 130, a annoncé à toute l'Europe que « l'Abbé Sans, Cha-
noine, Professeur de Physique expéri-
mentale en l'Université de Perpignan,
avoit eu l'honneur de présenter au
Roi & à la Famille Royale, un volume
qui contient le détail de la guérison de
huit Paralytiques par le moyen de
l'électricité ». Ou M. Juvet ne lit point
la Gazette, ou une telle annonce devoit
opérer de deux choses l'une, dans son
esprit ; ou l'engager à se procurer ce pe-
tit ouvrage, pour prendre connoissance
de tous les faits qui y sont détaillés, ou
bien de suspendre encore son jugement,
pour ne pas s'exposer à se tromper.

Le second objet que renferme la pé-
riode de M. Juvet, est le jeu où le mécha-
nisme de l'électricité dans le corps humain
qu'il explique, selon sa façon de penser,
& dont il croit pouvoir conclure que
l'électricité peut-être nuisible *motus elec-
tricus forsan nociturus.*

Comme cette conséquence se trouve
conforme à l'opinion particulière de M.
Sigaud de la Fond, M. Juvet trouvera ma
réplique dans la réponse que je vais faire
à cet Auteur, à la suite de l'objection sui-
vante.

CINQUIEME OBJECTION.

Dans le Journal Encyclopédique du mois de Juin 1772, tome 4, partie 3, page 415, on trouve le titre suivant : *Lettre intéressante de M. Sigaud de la Fond.*

Cette Lettre est divisée en deux parties ; dans la première, l'Auteur se plaint d'un article inféré dans le Journal du premier Avril, dans lequel il est dit qu'on avoit cherché à électriser à Paris une de ces malheureuses victimes de la Musique Italienne, qu'on dégrade pour leur procurer une voix plus agréable ; qu'on y est revenu à plusieurs reprises, & qu'on n'a jamais pu y parvenir, &c.

M. Sigaud de la Fond répond qu'il n'avoit parlé que de ceux qui sont naturellement maléficiés.

La seconde partie de cette Lettre est une Réplique aux Réflexions que j'avois faites sur sa Lettre critique adressée à M. de Cauzan.

L'Auteur continue d'y soutenir l'utilité de la commotion de Leyde pour la Paralyfie. Je ne puis sur cela que le renvoyer aux articles de mon ouvrage où j'ai traité cette matière, & je crois devoir l'exhorter dans les avis charitables qu'il donne à ceux qui s'adressent à lui par

préférence, à en retrancher la commotion, à moins qu'il ne prenne la peine de la diriger lui-même ; sa qualité de Physicien le mettant en état de savoir le degré modéré de la charge qu'il convient de donner pour ne pas causer du dérangement dans l'économie animale.

Enfin il entre dans la question principale. *Le Public ne seroit pas satisfait, nous dit-il, si je la laissois en litige : je vais donc la résoudre, & je ne veux pour cela que le témoignage même de M. l'Abbé Sans.*

Voilà de belles promesses : ne seroit-ce pas ici la montagne qui accouche d'une souris.

Il assure formellement, dit notre Auteur, en parlant de moi, que l'électricité augmente la transpiration insensible... Il convient donc ici d'une accélération manifeste dans les vaisseaux lymphatiques. Comment peut-il récuser le même phénomène dans les autres vaisseaux qui sont de même nature, & où la circulation est soumise au même mécanisme ? C'est encore une petite erreur de Logique échappée à la vivacité de notre Professeur de Philosophie, qui n'avoit dessein que de me contredire.

Concluons d'après M. l'Abbé Sans lui-même, qu'il peut y avoir, & qu'il y a souvent accélération dans le pouls d'un

144 *Réponse aux objections*
homme qu'on électrise, pendant un certain
tems.

En attendant que nous soyons instruits de cette merveilleuse méthode, & de la certaine maniere, je ne serai point guéri des terreurs paniques que M. l'Abbé Sans me reproche, & je n'oserois croire, quoi qu'il en dise, que les hommes n'ont rien à redouter d'une simple électrisation, sur-tout si elle est continuée tous les jours, pendant l'espace de six mois, selon l'usage de notre Physicien électrisant.

R É P O N S E.

Oui, Monsieur, j'ai assuré formellement que l'électricité augmente la transpiration insensible; mais je nie décidément que l'électricité occasionne l'accélération du pouls, & je vous soutiens, en qualité de Professeur de philosophie, que s'il y a une erreur de logique petite ou grande, elle ne peut se trouver que de votre côté; &, entre nous, cela ne paroîtra pas bien surprenant aux lecteurs, qui sauront que vous n'êtes pas Professeur en Philosophie.

La sérosité qui sort par les pores de la peau, me paroît précisément, permettez-moi la comparaison, dans la même circonstance que l'eau qui coule
d'un

d'un syphon capillaire : celle-ci sort du tube pour se précipiter dans l'air : celle-là sort du pore, pour s'élaner dans l'atmosphère.

Or, comme je vous ai démontré, Monsieur, dans mon premier volume, page 143, quelle est la différence qui se trouve entre le phénomène de l'accélération des liquides dans les syphons capillaires, & les liquides qui circulent dans le corps humain, & que je trouve précisément la même différence entre la transpiration insensible & la circulation des humeurs, je dois conclure, malgré moi, contre votre logique particulière, que vous déduisez à tort un fait d'un autre fait, faute d'en avoir saisi toutes les circonstances : je l'avois d'abord soupçonné, & mon soupçon se réalise; *parturient*, &c. &c. &c.

Oui, Monsieur, les malades qui auront le bonheur de s'électrifier, *selon ma merveilleuse méthode, & de la certaine manière*, seront tous, sans exception, ou foulagés, ou guéris, *aut curantur aut levantur*, comme a dit M. Juvet dans sa belle Dissertation en faveur des eaux thermales de Bourbonne; &, comme cet Auteur semble être dans la même crainte que vous au sujet des effets de l'électricité, je me fais un vrai plaisir de vous faire part à

146 *Réponse aux objections*
l'un & à l'autre des observations sui-
vantes.

I.

J'ai fait construire une cage d'un pouce de diamètre, avec un crochet qui pendoit au milieu : j'ai introduit dans cette cage une mouche bien portante, qui s'attacha à un morceau de viande crue, fichée dans le crochet : j'ai suspendu cette cage au conducteur, &, par ce moyen, j'ai électrisé cette mouche pendant huit jours, deux heures par jour. Une électrisation de seize heures n'a fait aucun mal à la mouche, qui a été aussi bien portante le dernier jour que le premier.

J'ai pris cette mouche après l'électrisation du huitième jour, & j'ai présenté sa tête au conducteur, pour en tirer une étincelle, la mouche a péri.

J'ai pris une seconde mouche, qui n'avoit pas été électrisée comme la première; j'ai tiré une étincelle du conducteur avec sa tête; elle a également péri.

I I.

J'ai suspendu au conducteur une cage, où il y avoit un serin & une serine qui couvoient plusieurs œufs; j'ai électrisé ce petit ménage pendant quinze jours, les

œufs ont éclos; j'ai continué d'électrifier pendant quinze autres jours, & les petits, non plus que leurs pere & mere, n'en ont reçu aucun préjudice.

J'ai pris un moineau franc pour lui faire subir la commotion de Leyde à la tête, le moineau a péri sur le champ.

I I I.

J'ai électrisé un petit chien pendant six mois deux heures par jour, il s'est toujours très-bien porté.

I V.

J'ai dit, page 119 de mon premier volume, que j'avois traité un enfant de dix-huit mois, dont le bras gauche avoit perdu en entier les mouvemens, & étoit atrophie; je l'ai électrisé pendant quatre mois, & loin qu'il ait reçu aucun mal, au contraire le poignet & les doigts recouvrerent les mouvemens de flexion & d'extension.

V.

Parmi la foule des paralytiques de tout âge & de tout sexe que j'ai électrisés, il n'y en a pas eu un seul qui ait éprouvé la

148 *Réponses aux objections*
moindre incommodité de l'électrification
continuée pendant six ou sept mois.

V I.

Une dame s'électrifie actuellement depuis six ans, & n'a qu'à se louer de sa confiance.

V I I.

Je m'électrifie moi-même depuis neuf ans deux heures par jour, & ma santé est toujours excellente.

D'après ces faits multipliés, j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien, ainsi que M. Juvet, conclure contre votre logique, que les hommes n'ont rien à redouter de la simple électrification, fut-elle continuée pendant toute leur vie; mais gardez-vous bien de tirer la même conséquence en faveur de votre commotion, car les règles de la saine logique, toujours conformes à celles du bon sens, ne doivent pas vous le permettre.

SIXIEME OBJECTION.

Dans la Gazette de Santé, du Jeudi 16
Septembre 1773, N^o. 12, page 51,

article *Livres nouveaux*, on lit ce qui suit :

« Suite de la guérison de la paralyfie
 » par l'électricité, d'après la méthode de
 » M. l'Abbé SANS, Professeur de physique
 » expérimentale à Perpignan, par M. Ma-
 » rigues, M^e. en Chirurgie à Montfort-la-
 » Maury. A Paris, de l'Imprimerie d'*An-*
 » *dré-Charles Cailleau*, rue S. Severin, vis-
 » à-vis de l'Eglise, volume *in-12.* de 60
 » pages ».

Voilà le Livre annoncé : voici maintenant comment l'Auteur de la Gazette s'y prend pour instruire le public du contenu de cette Brochure.

L'avis, dit cet Auteur, qu'on trouve à la fin de cet Ouvrage, fait connoître l'esprit qui l'a dicté, & nous dispense d'en faire l'analyse. Les personnes, y est-il dit, qui pourroient être affligées d'une Paralyfie récente, peuvent s'adresser à M. l'Abbé Sans, chez Madame Motte, premiere femme de Chambre de Madame la Comtesse de Provence, rue de la Chancellerie, à Versailles, qui leur donnera les renseignemens nécessaires, aux conditions d'avoir recours, pour la curation de leurs maladies, à M. Marigues, Chirurgien à Montfort l'Amaury, ainsi M. l'Abbé Sans est devenu Médecin consultant, & M. Marigues, son Substitut, opere sous ses ordres, par l'effet

150 Réponse aux objections

de la méthode prétendue secrète de son Maître. Nous sommes bien éloignés d'improver l'application de l'Électricité aux malades ; nous avons fait voir dans nos recherches qu'on avoit eu tort d'abandonner ce secours véritablement utile , lorsqu'il étoit administré à propos , & d'une manière convenable. Avant nous M. de Haën , fondé sur des succès multipliés , avoit démontré qu'une électrisation douce , long-tems continuée & sans commotion , étoit plus efficace que l'électrisation tumultueuse avec laquelle les Physiciens avoient d'abord essayé de secourir les Paralytiques , mais en invitant ainsi les Curieux & les gens de l'Art à recourir plus confidemment à ce moyen , nous ne nous attendions pas qu'on en feroit un jour un mystere , & qu'un seul homme se croiroit capable de le mettre en usage. M. l'Abbé Sans a électrisé dans Paris , en présence des Commissaires de la Faculté , du nombre desquels nous étions , & de plusieurs membres de l'Académie des Sciences : on a suivi ses expériences ; on convient qu'il a soulagé quelques malades ; on ne sait pas s'il en a radicalement guéri , mais la méthode qu'il employoit étoit celle de M. de Haën & la nôtre. Son appareil n'avoit rien de mystérieux , rien de nouveau , rien de difficile , cependant M. l'Abbé Sans fait des Elèves , il

faites à l'Auteur.

151

dit avoir sa méthode, il indique sa demeure, il refuse des éclaircissmens aux Paralytiques qui, s'adressant à lui pour en avoir, ne se feront pas transporter, auprès de M. Marigues, à Monfort-l'Amaury.

R E P O N S E.

Vous voyez, Monsieur, que je n'ai pas omis un seul mot de l'article de votre Gazette qui me regarde : vous trouverez bon, sans doute, que j'y ajoute mes réflexions.

L'avis, dites-vous, qu'on trouve à la fin de cet ouvrage, fait connoître l'esprit qui l'a dicté, & nous dispense d'en faire l'analyse.

Que voit-on, je vous prie, Monsieur, dans cet avis que j'ai fait mettre, j'en conviens, sans le consentement de M. Marigues, si ce n'est un motif très-honnête, le soulagement de l'humanité? Ne pouvant pas vaquer à tout par moi-même, dans les circonstances où j'étois alors, & me trouvant dans l'impossibilité de rendre ma méthode publique, par des raisons que vous ne devez pas savoir, qu'avois-je de mieux à faire que de donner connoissance de cette méthode à un habile Chirurgien, tel que

M. Marigues, pour le mettre en état, à mon défaut, de secourir ceux qui pourroient en avoir besoin. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, qu'une réticence injurieuse est peu décente parmi les gens honnêtes.

Avant nous, continuez-vous, M. de Haën, fondé sur des succès multipliés, avoit démontré qu'une électrisation douce long-tems continuée & sans commotion, étoit plus efficace que l'électrisation tumultueuse avec laquelle les Physiciens avoient d'abord essayé de secourir les Paralytiques.... La méthode de l'Abbé Sans étoit celle de M. de Haën & la nôtre.

On m'a appris dans ma jeunesse la Fable du Geai, ainsi qu'une autre, par laquelle on prouvoit que celui qui se permet une fois de badiner contre la vérité, n'est plus cru sur sa parole, lors même qu'il dit vrai. Il est probable, Monsieur, que vous ne vous êtes pas rappellé ces apologues; du moins les raisons que je vais déduire me portent à le croire.

D'abord je me suis empressé à chercher dans vos *Conjectures sur l'Électricité Médicale*, la méthode que vous avez observée, & qu'on lit pages 30 & 31 en ces termes : *Une circonstance que je ne dois pas omettre, c'est la maniere de pro-*

céder à ces électrisations. J'ai dit que je donnois de fortes commotions à mon Paralytique, & vraiment ces commotions lui furent très-utiles; mais ce moyen ne parut réussir que dans les trois ou quatre premières électrisations, après quoi les succès se rallentirent; & si je parvins à guérir ce perclus, ce ne fut qu'en lui donnant des commotions très-légères, ou plutôt en me bornant à tirer des vives étincelles de tous les membres paralyfés; pour cet effet j'avois multiplié les barres de fer, jusqu'à trois l'une sur l'autre, chacune avoit un pouce quarré de diamètre sur environ trois pieds de longueur; en même tems je négligeai de placer le malade sur le gâteau, ses pieds posoient par terre, sans qu'il en fut moins bien électrisé.

Vous ne pourrez sûrement, Monsieur, méconnoître votre méthode, elle est décrite par vous-même.

Je vous demande maintenant si vous m'avez vu tirer des étincelles en négligeant, comme vous, de placer le malade sur le gâteau, si j'ai jamais donné des commotions, si enfin vous avez vu mes malades poser leurs pieds par terre, excepté après l'opération, pour vous donner le plaisir de les voir marcher?

Permettez donc, Monsieur, que je reprenne mes plumes; car on reconnoi-

tra facilement que ma méthode n'est pas la vôtre, quoique vous l'annonciez ainsi au Public. J'oserai même ajouter qu'aucun de ceux qui voudront opérer comme vous ne seront aussi heureux que vous l'avez été. Quand ils essaieroient votre méthode, sur cinquante mille Plombiers ils n'en mettront pas un seul en état, je ne dis pas de *traîner un charriot dans les rues de Paris*, comme vous avez fait, mais même un de ces petits chars que l'on vend aux Foires pour amuser les enfans.

Les mêmes vues, ajoutez-vous, ont dirigé M. de Haën; ce Médecin avoit toujours trente Paralytiques à électriser, trente gâteaux eussent donc été nécessaires..... moyens toujours embarrassans & dispendieux; aujourd'hui, les frais du globe & du support une fois fait, une barre de fer, un fil d'archal, une bouteille pleine d'eau, suffisent pour électriser cinq cens malades, & tout autant de fois que le besoin peut l'exiger.

C'est en suivant ce procédé que M. de Haën assure que l'électricité n'a jamais été nuisible, qu'elle soulage, &c.

Est-ce donc là, Monsieur, cette électrisation douce long-tems continuée & sans commotion, que M. de Haën, fondé sur des succès multipliés, avoit démon-

tré, avant vous, être plus efficace que l'électrification tumultueuse avec laquelle les Physiciens avoient d'abord essayé de secourir les Paralytiques?

Quis talia fando temperet à risu?

Je reconnois très-certainement ici ma méthode, mais je ne puis y voir que ce soit celle de M. Haën ni la vôtre; vous le savez bien, Monsieur, puisque je l'ai employée en votre présence, & que c'est certainement alors que vous l'avez vue pour la première fois. Vous vous plaisez cependant à lui prêter un Auteur étranger, afin de vous l'approprier ensuite. Cela n'est pas trop loyal; en qualité de bon Français vous auriez dû être un peu plus jaloux des droits de votre patrie.

Mon appareil, dites-vous, n'avoit rien de mystérieux, rien de nouveau, rien de difficile.

Les manipulations détaillées dans mon Ouvrage, & que vous avez vu exécuter, sans lesquelles il est impossible de guérir, ne sont donc pas nouvelles? J'espère, Monsieur, que vous instruirez le Public du nom de leur véritable Auteur, & que je serai bientôt reconnu pour un vrai plagiaire.

Elles n'ont rien de difficile : je ne sçai

156 *Réponse aux objections*

pas si tout le monde fera de votre avis ; je vous renvoye sur ce point au lecteur judicieux.

M. l'Abbé Sans a électrisé dans Paris, en présence des Commissaires de la Faculté, du nombre desquels nous étions, & de plusieurs membres de l'Académie des Sciences, on a suivi ses expériences ; on convient qu'il a soulagé quelques malades, on ne fait pas s'il en a radicalement guéri.

Je ne puis ici, Monsieur, vous répondre, que par l'attestation de M. Gardanne lui-même.

Je soussigné, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. l'un des Commissaires nommés pour suivre les expériences de M. l'Abbé Sans, Professeur de Physique à Perpignan, &c. certifie les succès obtenus par l'électricité sur le nommé Prudhomme, dont il est fait mention dans le précédent certificat, (de M. de la Condamine, Guérison de la Paralyse, page 107 & suivantes, qu'il faut lire.) & notamment d'avoir observé, le 27 Février, que cet infirme élevoit de l'une & de l'autre main, un poids de 56 livres, partagé en trois parties inégales, qu'il saisissoit par autant de doigts différens, ce qui m'a paru exiger une force plus considérable que s'il l'avoit soulevé avec la main entiere.

Signé, GARDANNE.

Vous avez vu de plus, Monsieur, ce Prudhomme écrire, lui dont la main étoit totalement percluse, & incapable de toute action.

Vous avez, d'ailleurs, entendu Prudhomme parler distinctement, lui que les personnes, qui entendent le mieux, pouvoient à peine comprendre avant l'électrification.

Vous savez, au surplus, que Prudhomme avoit acquis depuis, tant d'agilité dans sa main, qu'il se rasoit lui-même : si tous ces faits consignés dans le certificat de M. de la Condamine, que vous avez attesté authentiquement, ne peuvent pas vous déterminer à reconnoître dans Prudhomme une guérison radicale, il faut convenir que vous êtes devenu bien difficile, vous, Monsieur, qui dans vos conjectures, pages 20 & 26, nous donnés si loyalement, & avec tant d'assurance, *l'Histoire d'un paralytique guéri par l'électricité* : je vais la remettre sous vos yeux, pour tirer une guérison si merveilleuse du fatal oubli dans lequel elle étoit tombée : n'importe, que vous en foyez l'Auteur, je n'entre jamais en jalousie du bien d'autrui.

En vingt électrisations, c'est-à-dire, en moins d'un mois de tems, notre malade recouvra tellement l'usage de ses bras & de

158 Réponse aux objections

ses mains , que craignant une rechûte s'il retournoit travailler au plomb , dont il avoit si fort à se plaindre , il se mit à traîner un petit charriot de déménagement , qui lui fut donné par des personnes compatissantes , qu'une curiosité charitable conduisoit à ces expériences ; on sait que celui qui traîne ce charriot le charge également des meubles qu'il doit transporter. Il faut être fort pour cet exercice : il n'y a donc QU'UNE GUÉRISON BIEN AFFERMIE qui ait pu mettre notre Paralytique en état de soutenir des travaux de cette nature.

Au reste , je ne suis plus surpris , après ces réticences , que vous n'ayez pas jugé à propos d'annoncer au Public dans votre Gazette , la guérison radicale de Madame de Villiers , Religieuse à Montfort-l'Amaury , attestée par tant de personnes , de la manière la plus authentique : lorsqu'on ne veut pas en croire à ses propres yeux , on est très-disposé à se méfier de ceux des autres.

Ce silence affecté répond assez hautement pour vous , Monsieur , & suffit pour déceler , avec la dernière évidence , quel est l'esprit qui a dicté l'article de votre Gazette que je viens de commenter.

F I N.



EXPÉRIENCES

A F A I R E.

J'AI dit , dans la premiere Partie de cet Ouvrage , p. 116 & suivantes que « nous » devons être dorénavant fort circonf- » pects , pour prononcer définitivement » que l'électricité est inutile pour opérer » tel ou tel autre effet , dans la pré- » sente matiere ; elle produit tant de mer- » veilles , que nous devons nous tenir sur » nos gardes , lorsqu'il s'agit de lui assigner » des limites ; il me semble que nous de- » vons au contraire , pour peu que le bien » de l'humanité nous touche , multiplier » les tentatives. C'est l'expérience seule » qui doit nous éclairer de plus en plus , » sur ce que l'électricité peut ou ne peut » pas produire : le rhumatisme , les va- » peurs , les convulsions , &c. &c. , sou- » mises aux épreuves de l'électricité , nous » fourniroient peut-être des nouvelles » connoissances.

» L'électricité nous apprend qu'elle est » souveraine dans le genre nerveux , puis-

160 *Expériences à essayer.*

» qu'elle anéantit si admirablement la
» Paralyfie ; que favons-nous si ce n'est
» pas encore un remede souverain que la
» Providence nous offre , pour la guérison
» de plusieurs de nos infirmités , sur-tout
» de celles qui dépendent du systême ner-
» veux.

» Qu'il seroit à souhaiter qu'une main
» habile , dans l'art de guérir , nous donnât
» un catalogue exact & fidele de toutes
» les maladies qui affligent l'humanité , &
» dont la cause réside dans les nerfs ; ce
» seroit offrir aux Physiciens une moisson
» qui pourroit couronner leurs travaux ,
» par des nouvelles découvertes ».

Ces conjectures commencent à se réaliser ; car voici ce qu'on lit dans la Gazette de France , du Vendredi 26 Décembre 1777 , N^o. 103 , page 520, article de Paris, *les expériences de l'Electricité Médicale, favorisées par Sa Majesté , qui a bien voulu fournir aux dépenses qu'elles requéroient , établissent chaque jour , avec plus de succès , cette nouvelle méthode curative , par le ministere du sieur Mauduit de la Varenne , de la Société Royale de Médecine , un enfant imbécile & paralytique de la moitié du corps , vient d'être complètement guéri en moins de quatre-vingt jours. Un homme dans la force de l'âge , qu'une sciatique opiniâtre empêchoit de travailler , a été*

guéri de même en trois mois. Une fille de dix-huit ans ayant une suppression de règles depuis dix-huit mois, a vu pendant trois jours, au bout de quatre séances d'électricité (a). Une femme de quarante-huit ans, paralytique de la moitié du corps depuis treize mois, se rend aujourd'hui à pied de chez elle au lieu où on l'électrise depuis trois mois. Un Officier Invalide d'une surdité presque entière, électrisé depuis deux mois, est en état de converser avec ses camarades.

Voilà donc la surdité, la sciatique, l'imbecilité & la suppression des règles qui disparoissent comme la paralysie, par le moyen de l'électricité. Ne pourroit-on pas faire encore les essais suivans.

P R E M I E R E S S A I.

Puisque la Paralysie, dont la cause prochaine est une diminution notable, ou une privation totale du fluide électrique dans les membres du corps humain, est détruite par l'électrification *en plus*, pour me servir des termes de *M. Franklin*; il

(a) On se rappelle que j'ai eu le même succès en la personne de la Demoiselle *Illa*, le 8 Avril 1768. Voyez la première partie, page 36.

paroît s'ensuivre que toutes les infirmités humaines qui peuvent naître de la même cause, pourroient disparoitre par le même moyen. Par exemple, dans le dernier âge où la chaleur naturelle diminue considérablement, où le corps tombe dans une foiblesse qui lui occasionne souvent des tremblemens continuels; ce qui semble indiquer que le fluide nerveux ne circule plus dans les muscles que par intervalles; les vieillards, en prenant une ou deux heures par jour d'électricité *en plus*, sans étincelles ni commotions quelconques, conserveroient peut-être plus long-tems leurs forces, & pourroient, par ce moyen qui est bien simple, prolonger considérablement leurs jours.

DEUXIEME ESSAI.

Il y a encore des maladies qui naissent d'une trop grande abondance d'esprits: dans de pareilles circonstances, l'électricité *en moins* pourroit être employée; & pour le faire d'une manière convenable, voici la façon dont je m'y prendrois; 1°. j'isolerois le malade, ou dans son lit, ou sur un fauteuil, en suivant une des méthodes que j'ai indiquées pour les Paralytiques; 2°. je laisserois le conducteur ordinaire à sa place; je désirerois seule-

ment qu'il fût d'un volume considérable ; 3°. j'en intercepterois la communication avec mon malade ; 4°. j'isolerois , moyennant une banquette électrique , la personne qui frotte le globe avec ses mains ; 5°. j'établirais une communication entre cette personne & mon malade , moyennant une chaîne de fer ou une tringle. Par ce moyen , il me paroît que le malade en question devoit être électrisé *en moins* ; & , d'autant mieux , que l'on tireroit souvent des étincelles du premier conducteur électrisé *en plus*.

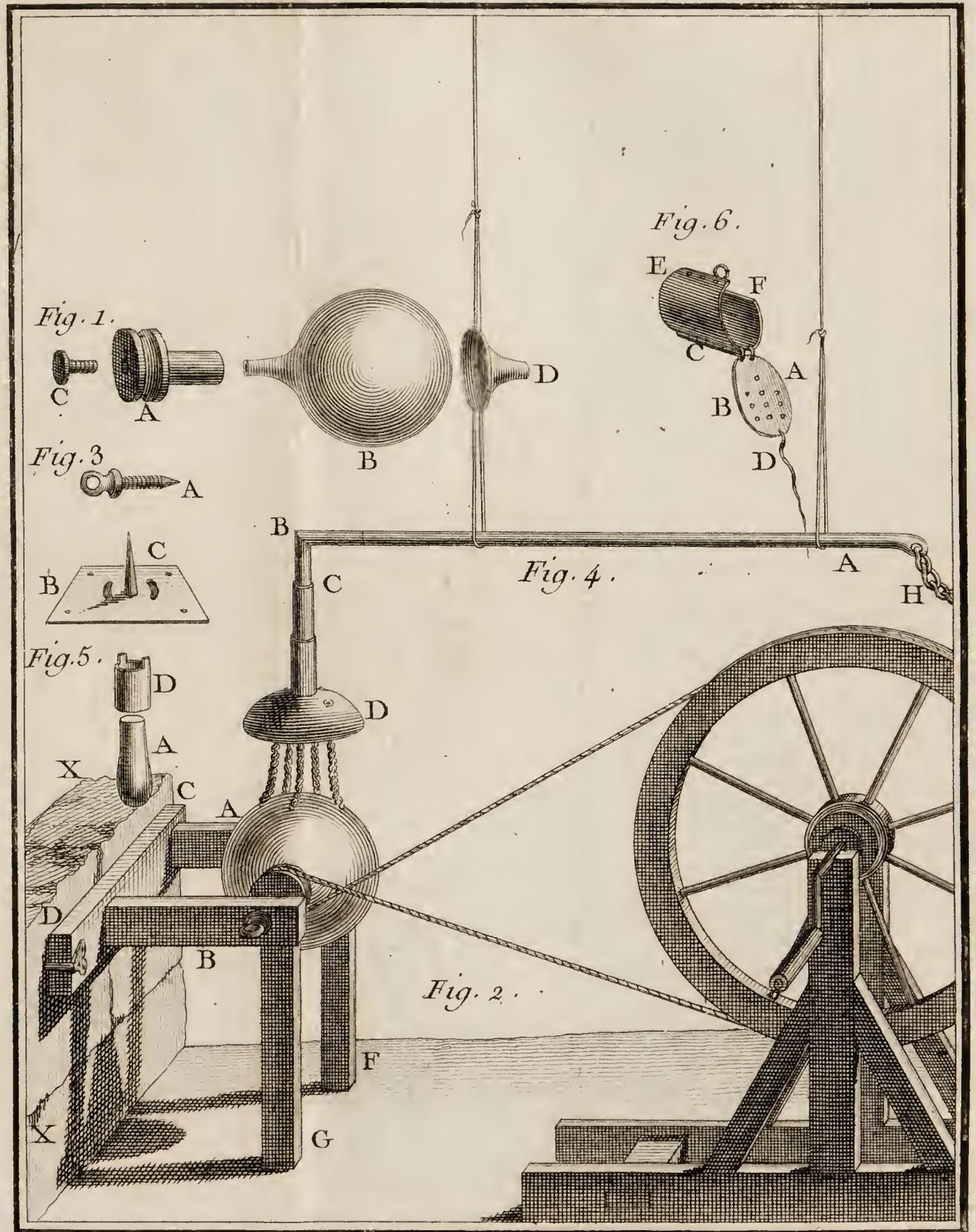
Que fait-on si cette espece d'électricité continuée pendant long-tems , deux ou trois heures par jour , ne feroit pas disparaître les maladies dont il s'agit.

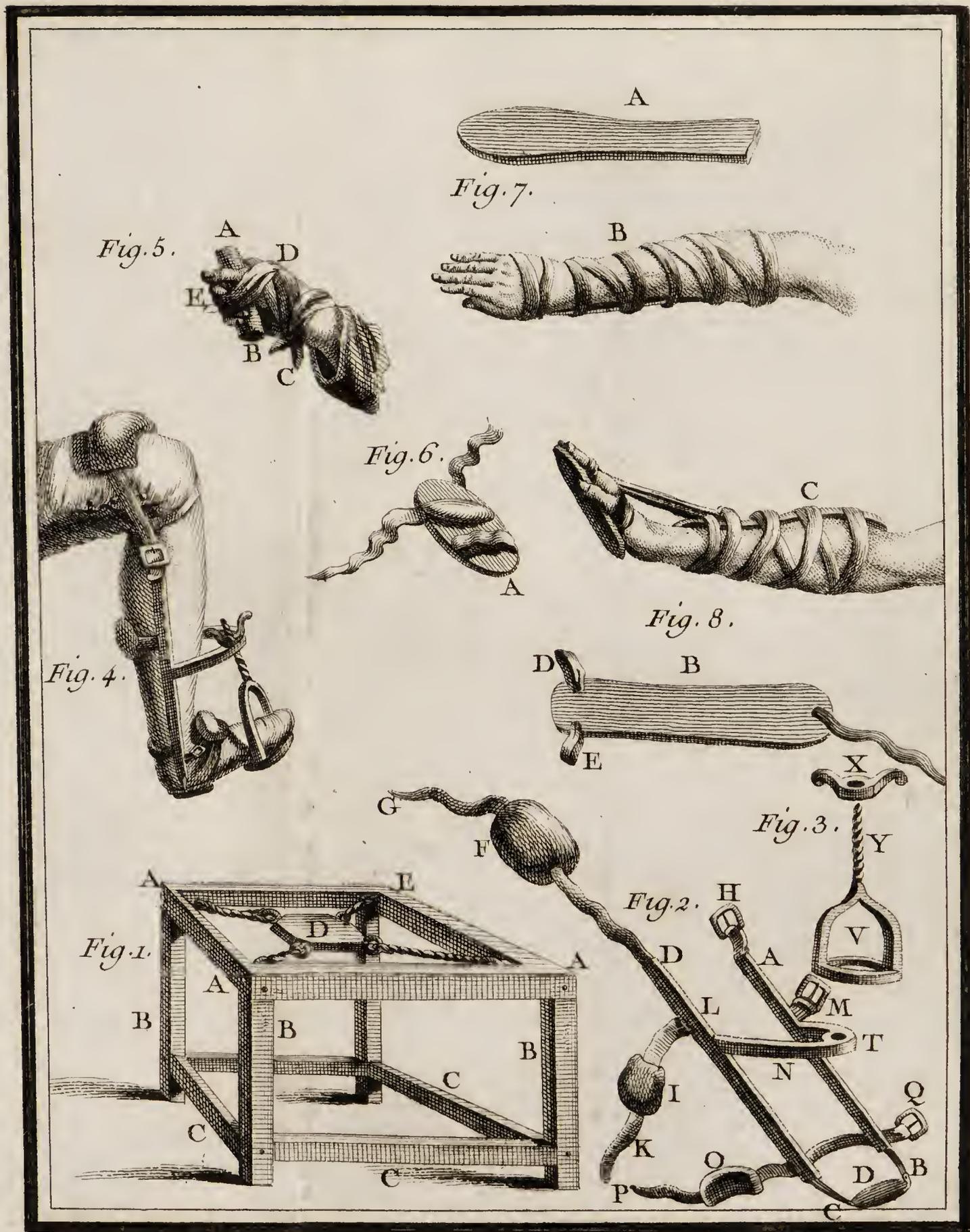
Mais quelles sont les maladies qui naissent d'une trop abondante quantité d'esprits ? quelles sont encore celles qui sont occasionnées par une diminution contre nature de ces mêmes esprits ? & par quels symptômes peut-on reconnoître les unes & les autres ? mes foibles lumières ne me permettent pas de répondre à une question si difficile : elle est très-intéressante ; c'est ce qui a porté la savante Académie de Lyon à exciter l'émulation des gens instruits dans l'art de guérir , par le Programme qu'elle vient de publier , pour

164 *Expériences à essayer.*

nous en procurer la solution ; puisse cette illustre Société être pleinement secondée dans ses vues , & pour l'accroissement de sa gloire , & pour le bonheur de l'humanité.







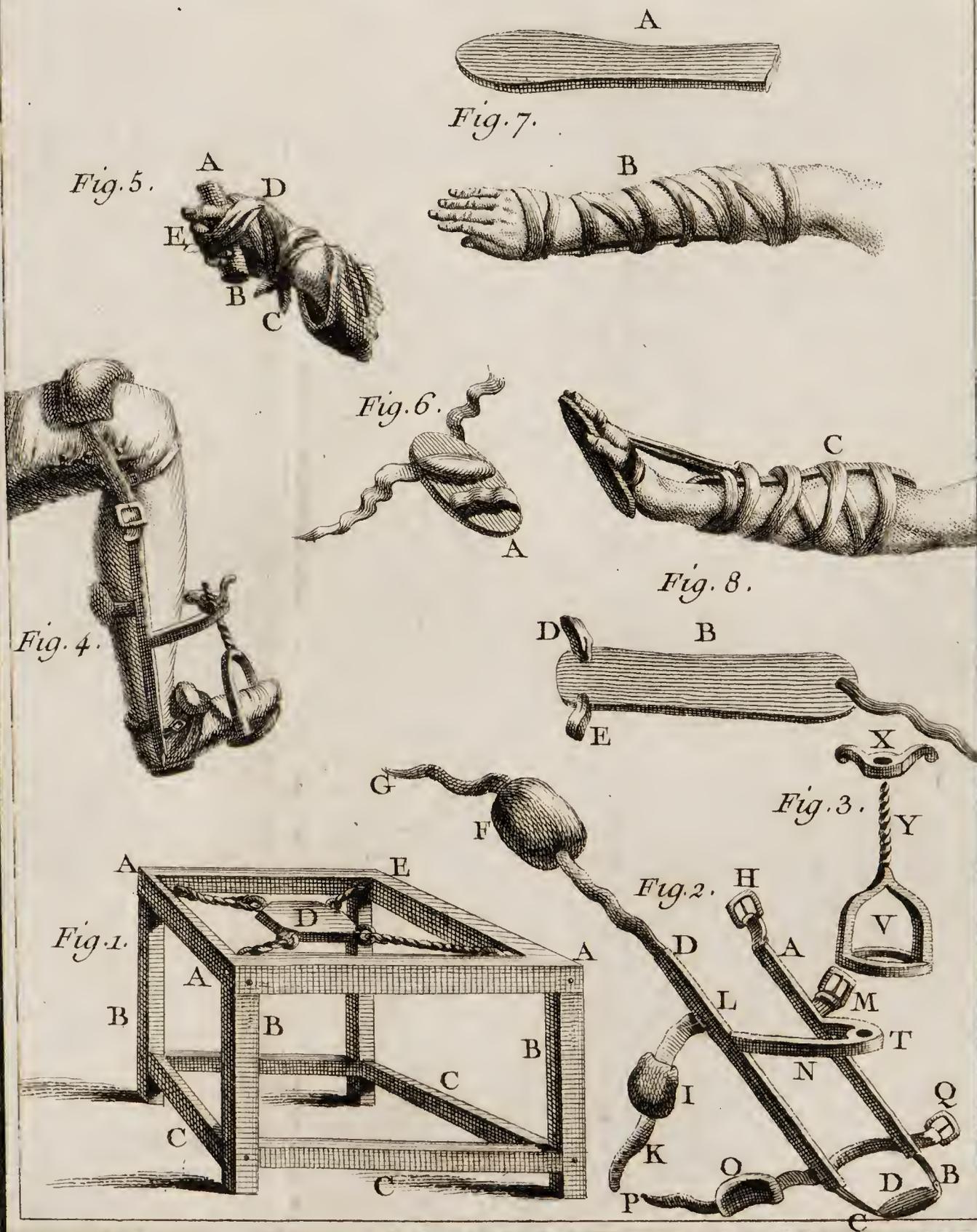




Fig. 1.

Fig. 2.





GUÉRISON DE LA PARALYSIE PAR L'ÉLECTRICITÉ.

*Par M. MARIGUES, Maître en Chirurgie,
à Montfort-l'Amaury.*

L'EFFICACITÉ de l'Électricité, pour la guérison de la Paralyse, est encore aujourd'hui fort problématique : la célébrité de ses contradicteurs semble toujours l'emporter sur l'authenticité des faits dont la plûpart ont été reconnus faux ; tandis que les autres ont à peine conservé dans l'opinion d'un très - petit nombre de personnes, une foible apparence de possibilité.

La guérison de l'Evêque de Sébénico, publiée à Venise par M. Pivati, a été reconnue fausse par feu M. l'Abbé Nolle, qui, peu de tems après cette prétendue gué-

166 *Guérison de la Paralyse,*
rison , alla visiter ce Prélat Feu M. Wan-
wieten , premier Médecin de la Reine de
Hongrie , qui avoit promis à M. l'Abbé
Nollet de lui rendre compte des bons
succès que l'Électricité avoit eu à Vienne,
ne lui a point tenu sa parole : ce qui a
donné lieu de regarder ces mêmes succès
qu'il lui avoit annoncés comme fort in-
certains.

Les guérisons Electriques opérées par
M. Sauvages , Médecin de Montpellier ,
ayant fait beaucoup de bruit dans leur
tems , ont été aussi-tôt oubliées : le grand
silence que l'on a gardé constamment à
leur égard depuis plus de vingt-cinq ans ,
paroît avoir confirmé absolument leur in-
certitude.

Les premiers essais de l'Abbé Nollet ,
ceux de MM. Morand & Louis , sur diffé-
rentes personnes de l'un & de l'autre sexe
qui étoient en paralyse , n'ayant produit
aucun effet sur tous ces malades, ont donné
lieu de fortifier beaucoup les doutes &
l'incertitude des guérisons Électriques
que l'on avoit annoncées auparavant.

La guérison de Noguès de Genève , pa-
ralytique depuis plus de dix ans , & qui
est celle de ce genre qui ait trouvé le plus
d'accès dans l'opinion des Sçavans , n'a
pas moins souffert un fort grand déchet
dans sa réputation , malgré toute son au-

thenticité : quelques-uns ont cru s'être suffisamment assurés que cette guérison n'avoit pas été bien constatée, & qu'on pouvoit avec une plus grande apparence de raison attribuer le rétablissement de Noguès, aux secours de la Médecine qu'il a reçus pendant le cours des opérations Électriques.

Le peu d'expérience que chacun a rapporté de son propre fait n'a pas moins contribué à rabattre de l'opinion qu'on avoit donné des effets salubres de l'Électricité.

M. Jallabert n'a communiqué qu'un fait qui lui étoit propre : ayant éprouvé un succès si heureux sur un paralytique de dix ans au moins, il n'a pas dû s'en tenir à cette seule expérience; il est très-probable qu'il a appliqué le même remède à plusieurs autres paralytiques; & que l'ayant fait sans aucun succès, il en a gardé un profond silence.

Il est naturel de penser la même chose de M. le Cat, qui a fait part à l'Académie Royale des Sciences, de la guérison d'un paralytique, à qui il avoit appliqué l'Électricité : on doit être étonné qu'un Praticien aussi employé que l'étoit M. le Cat, n'ait eu qu'un seul fait de ce genre à offrir, ou qu'il n'ait eu qu'une seule occasion de guérir la paralytie par le secours

168 *Guérison de la Paralyfie,*
de l'Électricité : il est plus que probable ,
qu'il a répété ce remede sur plusieurs
autres malades sans en avoir tiré aucun
fruit.

Les Sçavans de Montpellier qui ont été
témoins des expériences de M. Sauvages ,
n'ont point entrepris d'après lui de perpé-
tuer sa méthode de guérir la paralyfie
par le secours de l'Électricité ; sans doute
parce qu'ils l'ont reconnu infidelle , &
peut-être toujours inefficace.

Toutes ces réflexions ne pouvoient que
diminuer beaucoup la confiance au remede
dont il est question , & décréditer con-
sidérablement l'efficacité de l'Électricité
médicale ; à quoi ont encore bien plus
contribué quantité de fables enfantées
par des enthousiastes que l'amour du mer-
veilleux a fait publier dans les pays mé-
ridionaux.

Tant d'incertitude mise sous les yeux
de la multitude , par des personnes du
premier mérite , ont fait négliger à la
plupart un secours que l'on auroit pu
parvenir à appliquer avec fruit aux Pa-
ralytiques. J'avoue que depuis plus de
vingt ans que je me suis procuré une
machine de rotation , & que les expé-
riences élcctriques me sont très - fami-
lières ; convaincu d'ailleurs comme je
l'étois de l'infidélité de leur efficacité pour
la

la guérison de la Paralyfie , je n'ai point du tout été tenté d'électrifier les Paralytiques qui ont été confiés à mes soins : il m'a fallu de nouvelles expériences bien constatées pour me déterminer à prendre ce parti & à convertir ma Machine de rotation en instrument de Chirurgie.

Je ne doutois pourtant pas de la réalité du fait communiqué par M. Jallabert , non plus que de celui de M. le Cat : mais la répétition infructueuse de la maniere dont ils ont appliqué l'électricité , ne me permettant pas d'en espérer plus de succès que n'en ont eu ceux qui l'ont fait , je me suis cru suffisamment autorisé à négliger ce secours , jusqu'à ce que des nouvelles lumieres m'eussent déterminé à l'employer.

Il est certain qu'il manquoit encore à l'Art des observations instructives & des réflexions assez lumineuses sur le pouvoir de l'électricité , contre l'état vicieux des parties paralysées ; aussi bien qu'une maniere sûre & efficace d'appliquer ce remède pour lui mériter l'avantage de l'adoption.

Les agitations involontaires dans les fibres musculaires , les mouvemens vermiculaires & spasmodiques excités dans les muscles par l'éruption des étincelles électriques , (ce que l'on a admiré comme

170 *Guérison de la Paralyfie,*

un fait très singulier) auroient dû paroître aux yeux des gens de l'art une marque certaine du pouvoir efficace de l'électricité sur les organes du mouvement qu'elle paroïssoit alors vouloir mettre en jeu. Il ne s'agissoit pour cela que d'être en même tems attentif à l'identité remarquable entre ce phénomène de l'électricité & l'effort que la nature montre quelquefois dans les membres paralytiques, lorsqu'aidée des secours ordinaires de l'art, le mouvement & le sentiment sont bientôt prêts à reparoître. Dans le cours du traitement ordinaire de la Paralyfie, j'ai presque toujours remarqué, plus ou moins, des douleurs, des tressaillemens, des mouvemens ondulatoires ou vermiculaires, involontaires & convulsifs, produits spontanément ou par quelques agitations des différentes parties des membres affectés, & déterminés immédiatement par l'effort des esprits animaux qui, ne pouvant pénétrer & agir librement & uniformément dans ces mêmes parties, s'y avançoient par bonds & par saccades, ou peut-être encore d'une autre maniere plus irréguliere, pour donner lieu à ces diverses agitations, lesquelles étoient autant de présages d'une diminution notable des symptômes de la paralyfie, & des signes avant-coureurs de

quelque meilleure disposition de la part du mouvement volontaire & du sentiment.

Peu de tems avant la répartition du sentiment au bras de la malade, dont je rapporterai ci-après l'histoire de sa paralysie, elle y sentit des douleurs assez fortes, & il y survint en même tems des mouvemens involontaires qui étoient si considérables à l'avant-bras & aux doigts, qu'elle se pinçoit & s'égratignoit avec force l'autre bras & toutes les autres parties que le hasard faisoit rencontrer entre ses doigts affectés : tellement que je me suis cru obligé plusieurs fois de lui garroter l'avant-bras & la main, tant pour obvier à cet inconvénient, que pour empêcher cette extrémité de se porter, comme elle le faisoit continuellement, hors du lit où elle se refroidissoit, & favoriser par cette attention le repos de la nuit, que cette agitation n'eût pas manqué d'interrompre : ces motifs me parurent suffisans pour en user ainsi pendant deux jours, quoique j'augurasse avantageusement de ces agitations, lesquelles furent aussi-tôt suivies du sentiment dans toutes les parties qui avoient été agitées.

Il est donc indubitable que la nature fait de son côté tout ce qu'elle peut pour recouvrer les droits qu'elle a perdu dans

172 *Guérison de la Paralyfie,*
les membres paralyfés, & qu'elle employe à cet effet l'action des esprits animaux, les seuls agens du mouvement & du sentiment: mais ils deviennent bientôt impuiffans par l'épuisement de tous leurs efforts contre l'inertie infurmontable des parties affectées: delà vient que les symptômes de la maladie ayant été plus ou moins diminués dans son commencement, l'état de la paralyfie se trouve ensuite fixé à un terme auquel le malade demeure constamment pendant tout le reste de sa vie, privé de l'action de ses membres, lesquels, loin de lui être de quelque secours dans ses fonctions, l'importunent perpétuellement de leur poids accablant, & l'embarraffent généralement dans tous ses exercices.

Pour éviter ces inconvéniens affreux; qui font horreur à l'humanité, il suffisoit d'aider les mouvemens de la nature, en empêchant l'épuisement des efforts des esprits animaux, en les soutenant & les excitant même jusqu'à un parfait rétablissement.

C'est précisément ce que l'électricité nous a paru faire de la maniere la plus analogue aux opérations de la nature; car les mêmes agitations spontanées qui avoient disparu par la continuelle impuiffance, & l'épuisement des efforts des

esprits animaux, ont reparu aussi-tôt par le secours de l'électricité. Cela a été singulièrement remarquable au bras de Noguès, quoiqu'il y avoit plus de dix ans qu'il étoit paralysé & atrophié. On a observé la même chose sur les membres des paralytiques qui ont été électrisés, tant aux Invalides qu'ailleurs.

Les fourmillemens à la peau, les douleurs & les mouvemens involontaires, que l'électricité a fait paroître aux membres de ceux sur qui MM. Nollet, Morand & Louis, ont fait leurs premières tentatives, n'ont été suivis d'aucun soulagement; parce que ce ne sont pas tant les commotions souvent répétées, que le cours régulier & uniforme de l'électricité dans les parties paralysées, qui paroît nécessaire à leur rétablissement. L'instanéité de la commotion électrique, porte naturellement à l'idée un ébranlement subit, tumultueux & violent des parties, accompagné de leur affaïssement, qui ne peut être que fort contraire, sans procurer aucun avantage. Il n'en est pas demême du cours régulier, continu & uniforme de l'électricité, qui semble restituer aux fibres motrices & nerveuses, leur tension tonique qu'elles avoient perdue, sans les exposer à aucun ébranlement capable de les fatiguer.

174 *Guérison de la Paralyfie,*

La guérison électrique de la paralyfie communiquée par M. le Cat, a fait penser que le succès d'une pareille guérison pouvoit dépendre de quelques circonstances particulieres de la maladie, sans lesquelles l'électricité n'auroit pas réussi. On ne peut disconvenir que la paralyfie a cela de commun avec beaucoup d'autres maladies, d'opposer, selon ses circonstances, plus ou moins de difficultés à sa guérison dans les différens sujets qui en sont affectés. Mais n'eut-on pas rencontré beaucoup plus juste, si au contraire on eut dit, que le succès pouvoit bien plus dépendre des circonstances des électrisations, Celles-ci peuvent varier davantage, & cette variété donné lieu de rencontrer les circonstances nécessaires à la production du meilleur succès.

Cette réflexion semble être venue à M. Jallabert, qui, instruit des tentatives infructueuses des Physiciens de Paris, résolut d'administrer l'électricité d'une autre maniere; laquelle, sans être pourtant la meilleure, devoit cependant avoir plus d'efficacité, ainsi que l'expérience lui a démontré. En effet, la mobilité, l'étendue du mouvement du bras, le recouvrement de son embonpoint, la facilité de porter la main au chapeau, l'ôter & le remettre; enfin, de soulever des corps

pefans, ce que son malade n'avoit pas fait depuis un assez bon nombre d'années, furent néanmoins les fruits de la conduite différente qu'il observa dans la manière d'administrer l'électricité à son malade.

L'authenticité du fait de M. Jallabert, engagea, comme l'on fait, l'Académie Royale des Sciences à faire de nouvelles expériences; elle chargea M. l'Abbé Nollet d'administrer l'électricité, selon la méthode que le Professeur de Genève avoit suivie à l'égard de Noguès. Cela fut exécuté en présence des plus célèbres Médecins & Chirurgiens de Paris, sur un grand nombre de sujets paralytiques à l'Hôtel Royal des Invalides.

Le résultat de ces expériences répétées nombre de fois, n'a pas répondu au zèle dont on étoit animé : les soins que l'on y donna n'eurent aucun succès : on ne remarqua que des mouvemens spasmodiques dans les muscles qui répondoient aux endroits d'où l'on tiroit des étincelles ; ce qui étoit certainement une foible préparation au développement du mouvement musculaire. Mais cela n'a pas eu de suites fructueuses ; parce que l'électricité n'étoit point uniforme, son opération sur les fibres étoit souvent interrompue par l'éruption trop fréquente & peu nécessaire

176 *Guérison de la Paralyfie,*
des étincelles électriques; & enfin, parce
que la méthode de M. Jallabert ne dirige
pas l'électricité d'une manière convenable,
pour produire constamment un heureux succès.

Cependant, comme l'on ne pouvoit révoquer en doute le succès avantageux de la même conduite qu'avoit observé le Professeur Genevois; on en conclut de nouveau qu'il pouvoit y avoir des circonstances favorables, que l'on n'avoit pas encore apperçues dans certaines paralyfies, & sans lesquelles on ne pouvoit espérer aucun secours de l'électricité: voilà comme il arrive quelquefois que la multiplicité des expériences ne nous instruit point, & que l'attachement à nos premiers préjugés nous entretient perpétuellement dans l'illusion.

Si au contraire l'on se fut avisé d'enchérir sur la méthode de M. Jallabert, cela auroit pu donner lieu à une conclusion toute opposée. Une simple réflexion suffisoit même pour tirer de toutes ces expériences une induction bien différente.

Parmi un si grand nombre de malades électrisés infructueusement, on ne peut pas supposer qu'il ne s'en soit trouvé aucun avec les circonstances nécessaires pour faire réussir l'électricité: or, puisqu'elle ne produit pas plus de fruit sur les uns

que sur les autres, il étoit bien plus naturel de conclure que la méthode de M. Jallabert, non plus que celle des autres Savans qui ont obtenu une seule fois quelque succès de l'électricité, n'étoit pas la véritable méthode capable de produire constamment du soulagement & la guérison aux malades.

Si, au lieu de s'en prendre à quelques circonstances particulières, que l'on croyoit n'avoir pas encore saisies dans quelque paralysie, on eut varié davantage les procédés des électrisations; il me paroît indubitable que l'électricité médicale auroit fait des progrès bien plus rapides, & que sa certitude seroit généralement reconnue.

Car il y a lieu de croire que l'efficacité de l'électricité dépend bien plus directement de la manière dont on l'applique, & des procédés qui doivent nécessairement accompagner les électrisations, que de certaines circonstances indéterminées & purement idéales. D'où il résulte que, si on parvenoit à trouver la manière d'appliquer les divers procédés qui doivent accompagner les électrisations, on verroit que l'électricité seroit un remède fructueux contre la paralysie: ce seroit aussi alors dans cette méthode,

178 *Guérison de la Paralyfie,*

que le problême trouveroit sa solution.

Il ne faut pourtant pas se flatter d'avoir trouvé la meilleure méthode d'administrer l'électricité, lorsqu'on ne sera fondé que sur quelque succès qu'on en a obtenu ; ce qui a été dit doit nous prémunir contre une pareille présomption : on en peut inférer seulement, que l'électricité est un secours qui sera efficace, quand on l'accompagnera des procédés convenables, dont la réunion constituera la méthode fructueuse d'électrifier les malades.

Cependant, il ne faudroit pas non plus conclure contre une méthode d'électrifier qui n'auroit pas le même succès généralement sur tous les paralytiques ; étant bien suffisant qu'elle puisse guérir radicalement les uns, tandis qu'elle ne pourroit que soulager les autres : on ne peut pas connoître d'abord toutes les perfections, dont une méthode qu'on vient de découvrir est susceptible. D'ailleurs, le succès de tous les moyens curatifs en général, est toujours relatif à l'intensité de la maladie, à la durée du tems qui l'a rendue plus ou moins invétérée, à l'âge du malade, à son tempérament, aux préparations préalables, à l'influence des six choses non naturelles, & à la salubrité de la saison ; toutes circonstances qui, selon

L'usage qu'on en a fait , sont bien capables d'apporter pareillement quelque modification au succès de la meilleure méthode d'électriser.

Mais pour être convaincu qu'une méthode des électrisations est bien véritablement curative ; non-seulement il faudroit que cette méthode eût été constamment suivie d'une guérison radicale de plusieurs malades , & du soulagement bien confirmé de plusieurs autres , dont la maladie trop invétérée n'auroit pas permis un rétablissement bien parfait ; mais encore que la même manière de procéder aux électrisations eût eu le même succès , tant entre les mains de celui qui auroit rencontré cette méthode , qu'entre toutes autres mains étrangères. Car jusqu'ici il n'est pas mention que l'on ait pu guérir aucun malade , en suivant la méthode de M. le Cat , non plus que celle de M. Sauvages & de M. Jallabert ; ce qui prouve bien certainement que ces hommes célèbres n'ont point rencontré la manière fructueuse d'électriser avec succès différens paralytiques.

Voici le tems auquel cette manière fructueuse d'électriser les malades doit se faire connoître ; je suis maintenant en état d'annoncer que la méthode des électrisations véritablement curatives est celle

180 *Guérison de la Paralyfie,*

de M. l'Abbé Sans, Chanoine & Professeur de Physique expérimentale en l'Université de Perpignan. La pluralité des faits très-bien constatés, rapportés dans la Brochure qu'il a fait imprimer (a), donne la preuve la plus évidente de la constante efficacité de sa méthode d'appliquer l'électricité aux paralytiques. Son succès ne se borne pas à la guérison d'un seul paralytique, ni à un simple soulagement d'un membre paralysé : on voit au contraire qu'il en a guéri radicalement un assez bon nombre, & qu'il en a soulagé d'autres, dont la maladie trop invétérée ne lui a pas permis d'obtenir de sa méthode une guérison parfaite. Mais ce qui donne le dernier complément de la preuve que sa méthode est vraiment curative & fructueuse ; c'est qu'elle n'a pas moins de succès entre mes mains qu'entre les siennes, comme on le verra par le fait que je rapporterai ci-après.

Je crois qu'il n'en faudra pas davantage pour établir l'efficacité de l'électricité en faveur des paralytiques, dont la plupart seront sûrs à l'avenir de trouver une gué-

(a) Qui a pour titre : *Guérison de la Paralyfie par l'électricité.* Elle se trouve chez CAILLEAU, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, & se vend 1 liv. 20 sols.

riſon radicale, & les autres tout au moins un notable ſoulagement par la méthode que j'ai employée, & qui appartient à M. l'Abbé Sans. Ses ſuccès m'ont paru ſi bien conſtatés, que j'ai formé la réſolution d'électriſer le premier paralytique qui ſeroit confié à mes ſoins, & de varier les procédés des électriſations, juſqu'à ce que j'en aie diſtingué le meilleur & le plus efficace. Mais lorſque l'occaſion me fit prendre ce parti, M. Sans en ayant été informé, m'engagea de ſuivre ſa méthode, à quoi je ſouſcrivis d'autant plus volontiers, que cela m'évitoit beaucoup de tentatives, peut-être inutiles ou moins fructueuſes.

Cependant, malgré la confiance que l'on doit aux expériences de M. l'Abbé Sans, j'ai cru devoir me tenir ſur la défiance, comme ſi j'euffe voulu faire expreſſément l'épreuve de ſa méthode, afin d'éviter l'illuſion, & n'être pas la dupe par la ſuite des préjugés d'autrui, qui s'emparent toujours trop rapidement de l'opinion de ceux qui ſe livrent facilement à la nouveauté. En conſéquence, il m'a paru néceſſaire de me remettre ſous les yeux, auſſi bien que ſous les yeux de toutes les perſonnes qui ont vu le malade, qui fait le ſujet de mes remarques, toutes les circonſtances de ſa maladie, ainſi que

182 *Guérison de la Paralyfie,*
les secours qu'on lui a donnés; & déterminer l'état dans lequel elle s'est trouvée immédiatement avant la première électrisation : cela étant nécessaire pour donner une règle de comparaison, propre à faire discerner ce qui est dû aux secours de la Médecine & à ceux de l'électricité, & à faire juger plus sainement de la différence entre les effets salubres que la malade a reçu du traitement ordinaire, & ceux de chacune de ses électrisations.



R E L A T I O N

De la Paralyfie survenue à Madame DEVILLERS, Religieuse-Professe de la Congrégation de Notre-Dame, Ordre de St. Augustin, établie à Montfort-l'Amaury.

LE six Février de la présente année 1773, Madame Devillers, âgée d'environ trente-huit ans, s'est trouvée attaquée d'une hémiplegie dès le matin à son réveil. Tout le côté gauche, & principalement l'extrémité supérieure étoit destitué de mouvement & de sentiment : l'un & l'autre se trouverent néanmoins encore un peu remarquables, mais d'une manière

très-obscur dans l'extrémité inférieure. La tête étoit embarrassée & distraite, la vue vague & indéterminée, la bouche un peu tournée du côté droit laissoit répandre une partie de ce qu'on lui donnoit à boire, la prononciation étoit moins libre; ce qui étoit accompagné de quelques tintemens alternatifs dans l'oreille droite; tous symptômes avant-coureurs & prochains d'un état apoplectique.

Cet état avoit été précédé six jours devant, d'une grande douleur de tête à laquelle la malade étoit fort sujette, & d'une fluxion sur le pariétal droit, qui s'étendoit sur toute la tempe jusqu'aux paupieres du même côté qui en étoient un peu enflées, à quoi se joignit aussi un peu de fièvre. En conséquence de cette affection, qui paroissoit assez légère, on tira à la malade trois palettes de sang, qui s'est trouvé fort sec & épais. Immédiatement après cette saignée du bras, la fluxion & la fièvre disparurent, & la douleur de tête se modéra tellement, qu'on ne tint pas compte du conseil donné de réitérer la saignée le même jour.

Indépendamment de cette saignée & du mieux qu'elle avoit procuré, le lendemain matin, qui étoit le 2 de Février, la malade en se levant s'est tout-à-coup sentie affectée des symptômes ci-dessus,

184 *Guérison de la Paralyfie,*

lesquels ont disparu d'eux-mêmes tout aussi-tôt en moins d'une heure, fans qu'on ait eu le tems d'appeller, & de lui donner aucun fecours : néanmoins, pour cet événement, on la saigna le même jour du pied, puis on lui prescrivit l'usage du petit lait jusqu'au six, qu'elle devoit être purgée.

Mais alors la malade s'étant trouvée prise, ainsi qu'il vient d'être dit plus haut, on lui donna en conséquence l'émétique qui la secoua beaucoup, & on lui appliqua tout de suite trois vésicatoires; savoir, un à la jambe, & un autre au bras paralyfé; le troisieme a été appliqué sur le pariétal droit : la purgation a été remise à un autre jour, on lui en a même fait prendre plusieurs, en observant de laisser entr'elles quelques jours d'intervalle : on n'épargna pas non plus les lavemens purgatifs, le tout ayant été accompagné d'un régime convenable.

On a laissé agir les vésicatoites jusqu'au lendemain, parce que, si l'on en excepte celui de la tête qui étoit assez modéré, la malade ne les sentoit pas : elle ne s'est pas même plaint pendant plusieurs jours de la douleur qui devoit accompagner chaque pansement, tant il est vrai que le sentiment étoit absolument perdu, on la touchoit, & on la pinçoit sans qu'elle en sentit rien.

Le vésicatoire de la jambe a suppuré pendant neuf jours, celui du bras pendant vingt, & celui de la tête a été continué jusqu'au 28 Mars, jour auquel on lui a substitué un cautere qu'on a pratiqué à la nuque.

Depuis le dixieme jour jusqu'au vingt-deuxieme de l'attaque de cette paralysie, on a fait des douches à la malade, tant sur le bras, que sur la jambe affectée: elles étoient émollientes dans les commencemens, & ensuite aromatiques. Pendant le même tems, la malade a fait usage des eaux de Vichi: après quoi, on lui a fait prendre environ quinze bains, lesquels ont paru lui causer quelque'affoiblissement; mais d'un autre côté ils ont produit de la souplesse dans les jointures, & dissipé en partie des roideurs qu'elle y avoit ressenties auparavant.

Outre ces roideurs dans les articulations, dans les muscles même & dans les tendons, la malade souffroit encore des douleurs quand on lui rémuoit les membres affectés, lesquels étoient aussi engourdis & dans la stupeur, à quoi se joignirent beaucoup de fourmillemens à la peau & des mouvemens involontaires qui devinrent très - considérables, principalement dans l'avant-bras que j'ai été obligé d'ar-

rêter deux diverses fois pour favoriser le repos de la nuit à la malade.

L'activité des secours qui lui ont été donnés a fait paroître dès le second jour à la levée des vésicatoires quelque peu de mouvemens dans les jointures de l'épaule, de l'avant-bras & du poignet. Plusieurs jours après, ce mouvement qui étoit volontaire, a paru se fortifier un peu & s'étendre jusqu'aux phalanges des doigts. Ainsi la malade recouvra donc un peu de mouvement dès les premiers jours de son attaque; mais la stupeur & l'engourdissement persisterent plus long-tems : elle n'a recouvré le sentiment au bras & à la main que le septieme jour, & d'une maniere très-obtuse, car pendant plusieurs jours, lorsque la malade touchoit quelque chose, il lui sembloit sentir l'objet à travers un intermède; mais cette sensation s'est perfectionnée à la suite de beaucoup de fourmillemens à la peau.

Ces fourmillemens, ainsi que les mouvemens involontaires, avec des douleurs dans les membres paralyés, précéderent constamment la répartition & la progression du mouvement volontaire & du sentiment, dont les progrès parurent plus sensibles dans les commencemens que par la suite.

Le bras & la jambe ne se font point enflés, je n'ai remarqué qu'un peu d'engorgement au-dessus des condyles de l'humérus, qui s'est dissipé pendant l'usage des douches.

Le dixième jour de l'attaque de cette paralysie, la malade est parvenue à porter sa main près de son front, & à faire toucher son pouce aux quatre autres doigts. Elle jouissoit d'ailleurs du meilleur état possible du côté de sa santé: ce qui nous fit essayer alors de la faire marcher en lui prêtant le bras du côté droit, & tenant de sa main affectée une canne qu'elle laissoit souvent échapper, ne pouvant la ferrer suffisamment, même pendant plus de dix autres jours; après lesquels elle parvint pourtant à la ferrer autant qu'il étoit nécessaire pour ne la plus laisser tomber. Au reste, il sembloit qu'elle se fortifioit de jour en jour à cet exercice jusqu'environ le 10 Mars; mais après cette époque les forces de la malade ne montrèrent plus de progrès sensibles; quoiqu'elle jouit d'ailleurs d'une assez bonne santé: elle ne put encore marcher qu'à l'aide de quelqu'un qui lui soutenoit le bras nonobstant qu'il y eut plus d'un mois qu'on l'y exercât.

Le plus grand effort qu'elle ait pu faire le 21 Mars, a été de soulever un poids

188 *Guérison de la Paralyse,*
de 6 marcs qui lui faisoit trembler la main pendant le moment qu'elle le tenoit ; tandis que de l'autre main elle soulevoit un poids de 56 marcs. D'où il paroît évidemment que ce n'étoit pas la force dans le tempérament de la malade qui lui manquoit ; mais seulement de l'action dans les fibres motrices , privées de la cause déterminante par laquelle elles ont la puissance d'agir , & d'où dépendent l'étendue , la direction , les modifications & la parfaite liberté du mouvement volontaire.

La répétition de l'expérience ci-dessus faite trois jours après , ne nous donna pas de marques sensibles d'une augmentation de puissance dans le bras affecté : mais le 28 Mars , la malade leva un poids de 8 marcs , nonobstant qu'elle eut été purgée efficacement deux fois de suite les jours précédens. D'où il résulte que dans la semaine qui précéda le 28 Mars , elle recouvra une livre de force , soit par l'effet de sa bonne constitution , ou par les secours ordinaires , sans celui de l'Electricité que je me proposai de lui administrer pour la première fois le jour suivant.

Pour découvrir d'après cela l'efficacité des opérations électriques , il me parut qu'il étoit nécessaire que la malade acquit

plus d'une livre de force par semaine, puisque c'étoit la sommè que lui avoit produite dans un pareil tems les secours ordinaires aidés de la bonne constitution & peut-être aussi de l'âge de la malade.

On doit être convaincu, par ce qui vient d'être dit, que je me tins alors rigoureusement sur la réserve, pour ne pas accorder à l'Electricité ce qui ne pouvoit lui appartenir : j'aimois mieux lui ôter quelque chose de ses effets, au cas qu'elle en dut produire, que de les exagérer : mon intention ayant été de publier pareillement ses succès, ou son infidélité.

Il est visible qu'en accordant à la nature ou aux secours ordinaires de l'art, la production d'une livre de force par semaine, c'étoit estimer un peu trop haut leurs effets aux dépens de ceux qui devoient sortir de l'Electricité ; puisque pendant les sept premières semaines, la malade ayant reçu divers secours de la médecine que l'on peut dire avoir été fructueux, n'a cependant recouvré en tout que quatre livres de force ; ce qui ne fait qu'un marc, neuf gros, dix grains $\frac{2}{7}$ pour chaque semaine, au lieu d'une livre. D'où il paroît démontré que la progression des forces de la malade

190 *Guérison de la Paralyse,*
n'a point été en raison d'une livre par
semaine avant les électrisations ; mais
seulement d'un peu plus de neuf onces.

On conjecturoit que la persévérance
dans les secours ordinaires de l'Art , celle
de la bonne santé, le bon tempérament &
la vigueur de l'âge de Madame Devillers,
aussi bien que la bonne saison , pouvoient
lui rappeler bien des forces dans le côté
paralysé : mais ces circonstances pouvoient
aussi nous faire illusion. Car selon l'expé-
rience journaliere connue de tout le
monde , il paroît plus certain que l'atonie
subsiste toujours dans les fibres des parties
paralysées , & que leur action ne se réta-
blit jamais considérablement , ni avec
beaucoup de célérité.

Si donc l'action de ces fibres se rétablit
vigoureusement pendant le cours des
électrisations , il est indubitable qu'on
en doit être redevable à l'Electricité : ce
qu'il est important d'observer avec exacti-
tude , pour découvrir l'évidence du pro-
duit de ce nouveau remède.

Enfin pour déterminer en peu de mots
l'état de Madame Devillers , immédiate-
ment avant la première électrisation ;
j'observai alors que le mouvement volon-
taire dans les membres affectés n'étoit
revenu qu'en partie & selon la progres-
sion rapportée ci-dessus , il restoit encore

très-borné, il lui manquoit beaucoup d'énergie, d'étendue & de force.

Car en même-tems qu'elle pouvoit dresser le bras droit & l'élever de maniere que le bout du doigt du milieu répondit contre une muraille à la hauteur de six pieds ; elle ne pouvoit lever la main affectée qu'à celle de trois pieds un pouce : puis prenant à sa main droite un poids de vingt-huit livres, elle le levoit très-facilement, tandis que de l'autre elle ne pouvoit soulever qu'avec peine pendant un instant & en tremblant un poids de huit marcs.

Les mouvemens involontaires qui avoient paru s'être dissipés, reparurent encore constamment dans les différentes parties des deux extrémités, lorsqu'on les examinait dans toutes sortes de situations, pour peu qu'elles eussent été gênantes. La malade ne pouvoit tenir son avant-bras en supination, non plus que les doigts dans l'extention.

Ayant fléchi son pied affecté autant qu'on put le faire avec le secours de la main, puis l'ayant ensuite abandonné, il retomboit aussi-tôt de lui-même comme par son propre poids, & sans que la volonté de la malade y eut eu aucune part ; elle ne pouvoit nullement le fléchir, ni le retenir dans la flexion. Enfin, non-

192 *Guérison de la Paralyse,*

seulement elle éprouvoit des douleurs dans l'épaule, dont elle se plaignoit beaucoup quand on l'habilloit; mais encore dans toutes les autres articulations, soit en forçant un peu leur jeu pour les éprouver, soit dans les différens exercices qu'elle se donnoit même à l'aide des personnes qui lui prêtoient leur secours: car elle ne pouvoit pas se passer du bras de quelqu'un qui lui étoit absolument nécessaire pour marcher, & n'avoit pas moins besoin du secours de ses compagnes pour la lever, la coucher & la vêtir, que pour lui servir toutes les choses qui étoient à son usage.

Tel étoit l'état de Madame Devillers, le 28 Mars 1773, constaté par les certificats, dont voici les copies.

Je soussigné Docteur en Médecine, demeurant à Montfort-l'Amaury, Médecin ordinaire de la Communauté des Dames Religieuses de la Congrégation établie dans ladite ville, certifie que l'état ci-dessus détaillé (par M. Marigues, Maître en Chirurgie de ladite ville & de ladite Communauté) de la maladie de Madame Devillers, Dame professe de ladite maison, est dans toute l'exactitude & dans la vérité, & que cette Dame, qui a été confiée à nos soins, s'est trouvée dans l'état déterminé ci-dessus,

par l'Electricité, 193

fus, le 28 Mars de cette année 1773,
en foi de quoi nous avons signé le
présent certificat, ce dit jour & an que
dessus.

Signé ROUSSEAU.

NOUS soussignées Supérieure, Assistante
& Conseilleres du Monastere de la Congré-
gation de Notre-Dame de Montfort-
l'Amaury, certifions que l'état dans lequel
se trouve aujourd'hui Madame Devillers,
est déterminé exactement dans la relation
ci-dessus, laquelle est, on ne peut pas plus
fidelle, & selon que nous l'avons observé
nous-mêmes journellement sur la malade,
en foi de quoi nous avons signé le présent
certificat, ce 28 Mars 1773.

Sœur Michel Boré, Supérieure.

Sœur Catherine le Page, Assistante.

Sœur Marie Servin, Discrette.



R E M A R Q U E

Sur les effets de l'Electricité à l'égard de la Paralyfie de Madame DEVILLERS, Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, Ordre de S. Augustin, à Montfort-l'Amaury,

L'ELECTRICITÉ n'ayant point été employée dans le commencement de la maladie en question, il est indubitable que ses effets n'ont pu avoir rapport qu'aux impressions d'une hémiplegie imparfaite qui étoient restées à la malade, selon que cela vient d'être détaillé & certifié.

Le lundi 29 Mars 1773, j'ai électrisé pour la première fois pendant une heure & demie Madame Devillers, en présence & selon la méthode de M. l'Abbé Sans, que le zèle pour le bien de l'humanité avoit attiré chez notre malade pour me faire part de sa manière fructueuse d'appliquer l'Electricité. Le 30 & le 31 Mars, j'électrisai ma malade pendant deux heures chaque fois, d'une Electricité assez forte.

Ayant commencé à examiner les nouveaux progrès de la puissance des parties affectées immédiatement après la troisième électrisation, j'ai remarqué alors que la malade soulevoit un poids de 12 marcs, & qu'elle élevoit sa main le long d'une muraille, un pied un pouce plus haut qu'elle n'avoit fait trois jours auparavant.

Il résulte de cette première remarque, que pendant ces trois premiers jours d'Électricité, la malade a recouvré le double de force qu'elle avoit acquise pendant toute la semaine qui avoit précédée, durant laquelle elle n'avoit pas encore été électrisée : il y avoit par conséquent grande apparence que l'Électricité étoit entrée pour beaucoup dans cette augmentation de force.

En effet, en supposant que pendant ces trois premiers jours d'électrisation la malade ait continué de se fortifier spontanément, par l'effet de sa bonne constitution, & de la vigueur de son âge, indépendamment de l'électricité; elle n'a pu le faire que dans le même rapport qu'elle l'avoit fait durant toute la semaine précédente; ce qui revenoit tout au plus à six onces, six gros, soixante-deux grains, pour l'augmentation spontanée de sa force

196 *Guérison de la Paralyse*,
pendant ces trois premiers jours d'électri-
fication. Or, comme il s'est trouvé deux
livres de force d'augmentation après la
troisième électrisation, il y avoit donc un
excédent de vingt-cinq onces, un gros &
dix grains, qu'on n'a pas pu se dispenser
d'attribuer aux trois premières opérations
électriques. Je pourrois dire même que
c'est le moins qu'on ait pu leur attribuer,
attendu qu'il n'étoit pas bien certain que
la progression spontanée de forces de la
malade ait continué à se soutenir dans le
même rapport de la semaine qui a pré-
cédé l'électricité.

Le premier, le deux & trois Avril,
électricité assez forte; le quatre, médiocre
à cause du vent du sud, & d'un peu de
pluie pendant l'électrisation, le baromètre
étant descendu à vingt-sept pouces chacun
de ces jours, la malade a été électrisée
pendant deux heures.

L'électrisation du 4 Avril a terminé la
première semaine d'électricité, durant la-
quelle la malade ayant supporté treize
heures & demie d'électrisation, a recou-
vré cinq livres de force, parce qu'alors
elle a soulevé un poids de dix-huit marcs.
Si l'on défalque de cette somme une livre
pour la progression spontanée des forces,
indépendamment des secours électriques,
à cause d'une livre que la malade avoit

acquise la semaine précédente, sans avoir été électrisée; il restera donc quatre livres de forces respectives, qui n'ont eu d'autre cause que l'électricité de la première semaine; durant laquelle la malade n'a reçu aucun autre secours de la Médecine.

J'ai remarqué de plus, à la fin de cette première semaine électrique, que la malade faisoit volontairement à-peu-près la moitié de la flexion du pied, & qu'elle portoit la main le long de la muraille, à un pouce plus haut qu'elle n'avoit fait quatre jours auparavant.

Sans aller plus loin, voilà dans le produit de la première semaine électrique, de quoi convaincre les plus incrédules sur l'efficacité de l'électricité: il leur suffira d'observer que les circonstances de la maladie n'étoient point changées, que la malade n'avoit point employé d'autres secours, qui auroient pu nous faire illusion; & de comparer ensuite le produit de cette semaine électrique, avec la progression des forces de toutes les semaines qui l'ont précédé. On appercevra alors avec évidence, que la malade, sans avoir reçu aucun autre secours que l'électricité, a recouvré plus de forces dans cette seule semaine, qu'elle n'avoit fait pendant sept semaines avec tous les secours de l'Art.

198 *Guérison de la Paralyfie,*

Quand on admettroit que les forces auroient pu s'accélérer par un pur effort de la nature, il n'est pas probable qu'elles eussent pu le faire tout-à-coup, & en si peu de tems, avec une si grande activité, sans aucune cause apparente : la nature n'a point paru venir ravir à l'électricité ce qui lui appartenoit, on verra même par la suite qu'elle lui a permis de mettre en évidence toute son efficacité, & qu'elle s'est contentée d'en recevoir tout le fruit.

Le 5 & le 6 Avril, électricité médiocre ; le 7, plus forte, & continuée pendant deux heures chaque jour.

L'électrification du 7 Avril fut la troisième de la seconde semaine électrique, après laquelle la malade souleva un poids de vingt-quatre marcs ; ce qui faisoit trois livres de forces acquises par les trois premières électrifactions de la seconde semaine. D'où il parut que, quoique l'électricité ait été plus foible durant ces trois jours, la malade, loin d'y avoir perdu, a recouvré au contraire une livre de force de plus, que des trois premières électrifactions de la première semaine, lesquelles ne produisirent que deux livres de forces.

Le 8, le 9, le 10 & 11 Avril, électris-

citée forte pendant deux heures chaque jour.

L'électrification du 11 Avril a terminé la seconde semaine électrique, durant laquelle la malade ayant supporté quatorze heures d'électrification, a recouvré sept livres de forces; parce qu'alors elle a soulevé un poids de trente-deux marcs.

Pendant cette seconde semaine électrique, la progression des forces a paru se comporter comme l'exactitude que j'ai donné chaque jour aux électrifications de la malade. Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette semaine, j'ai remarqué tous les jours, qu'elle recouvrait une livre de force seulement: les dernières électrifications de la semaine, quoiqu'elles fussent d'une électricité plus forte avec la même durée, n'ont point fait paroître plus de forces que les premières. D'où il sembloit que ces deux marcs d'augmentation de force par jour, étoient absolument & uniquement le fruit de deux heures d'électrification par vingt-quatre heures, sans qu'on pût rien accorder à la nature, comme on a fait à l'égard du produit de la première semaine: elle n'a point donné de marque apparente d'augmentation de force par elle-même, & indépendamment de l'électricité: en supposant qu'elle y

200 *Guérison de la Paralyfie,*
soit entrée pour quelque chose, ce qui
lui en appartenoit ne s'étant pas rendu
sensible, se réduisoit par conséquent à si
peu de force, que la totalité n'a pu être
mise en ligne de compte parmi le pro-
duit évident de l'électricité.

Si la nature de son côté eût produit
spontanément quelque peu de force, cela
auroit dû apporter quelque différence dans
la production de chaque jour; attendu
qu'elle n'étoit pas assujettie à suivre dans
ses opérations la même règle que je m'é-
tois imposé dans l'administration de l'é-
lectricité: ce qu'elle auroit produit de for-
ce, auroit dû aller en augmentant de plus
en plus jusqu'à la fin de la semaine; de
forte que le produit des dernières électri-
fications auroit été accompagné d'une som-
me de force plus considérable que n'a été
celui des premières de la même semaine.
Or, cela n'est point arrivé, la production
de chaque jour s'est trouvée égale: donc
il y a beaucoup de raison de croire que
la production des quatorze marcs de force
acquise pendant la seconde semaine élec-
trique, dépendoit uniquement des qua-
torze heures d'électricité appliquées à la
malade, & distribuées à tous les différens
jours de la même semaine, durant laquelle
il n'a été fait usage d'aucun autre secours
de la Médecine.

La malade a montré en même-temps qu'elle faisoit volontairement la flexion du pied affecté de même que de l'autre, qu'elle nouoit adroitement derrière la tête les cordons de son bandeau, & qu'elle élevoit la main gauche dressée contre une muraille, à quatre pouces moins haut que la droite : malgré ces avantages, elle ne pouvoit encore quitter le bras de quelqu'un, & marcher seule avec une canne.

Le 12, le 13 & le 14 Avril, électricité passablement forte pendant deux heures chaque jour.

Le 14 Avril, la malade est venue me recevoir à la porte de l'infirmerie, avec le seul secours d'une canne. Elle avoit été de même le matin à la Messe, & en étoit revenue, sans emprunter le bras de personne, ce qu'elle n'avoit pas encore pu faire jusqu'alors. Après l'avoir électrisée, elle a soulevé un poids de trente-huit marcs.

Il parut que la production des forces s'étoit comportée durant ces trois premiers jours de la troisième semaine électrique, comme dans les autres jours de la semaine qui avoit précédé, c'est-à-dire, que la malade ne recouvra qu'une livre de force par jour. Après en avoir fait l'épreuve, elle

202 *Guérison de la Paralyfie,*
me reconduisit jusqu'au perron, traversant deux grandes pieces, sans autre secours que sa canne.

Le 15 Avril, électricité foible; le 16, très-foible; le 17, moins foible, & le 18 de même, continuée pendant deux heures chaque jour.

L'électrification du 18 Avril a terminé la troisieme semaine électrique, durant laquelle la malade ayant supporté quatorze heures d'électricité a recouvré sept livres de forces, parce qu'immédiatement après cette dernière électrification, elle a soulevé un poids de quarante-six marcs; la veille elle n'avoit pu soulever qu'un poids de quarante-quatre marcs.

J'ai remarqué pendant cette troisieme semaine que la progression des forces avoit suivi la même marche que durant la semaine précédente; elle a été exactement bornée à une livre en vingt-quatre heures.

Cette marche réglée & uniforme a toujours eu jusqu'à un certain point un fort grand rapport, avec l'exactitude que j'ai donnée dans l'application de l'électricité chaque jour de la semaine. Ce rapport exact, constant & soutenu pendant deux semaines de suite, ne donnoit-il pas la preuve la plus complete, que ces deux

marcs d'augmentation des forces par chaque jour, étoient absolument & uniquement le fruit de deux heures d'électricité par jour.

J'observerai de plus que les deux derniers jours de la même semaine, la malade a été purgée avec quatre verres d'une tisane royale, & que cette douce purgation de deux jours, loin de l'avoir affoiblie, a paru au contraire favoriser la progression de ses forces; car elle a soulevé bien plus lestement qu'à l'ordinaire, & avec plus d'agilité & de force, les quarante-six marcs le deuxième jour de la purgation, que les quarante-quatre marcs de la veille: tellement que, si j'eusse ajouté un marc ou deux de plus, je crois qu'elle les auroit soulevé encore. C'est en effet ce qu'elle a exécuté le lendemain en sus des deux marcs qu'elle a acquis ce jour-là comme à l'ordinaire, ayant réellement soulevé un poids de vingt-cinq livres, le 19 Avril; au lieu de vingt-quatre, qu'elle auroit dû seulement soulever ce jour-là, suivant l'ordre invariable de la progression de ses forces jusqu'à ce jour.

Mais comme il ne me parut pas probable, conséquemment à l'ordre réglé de cette progression, que les forces pussent avoir crû de quatre marcs en vingt-

204 *Guérison de la Paralyfie,*
quatre heures, par le seul effet de l'élec-
tricité: il étoit indubitable que la moitié
de cette somme procédoit de l'efficacité de
la purgation. Cette vérité est d'autant plus
évidente, que c'étoit pour la deuxième
fois que j'observois la même chose.

En effet, la semaine qui précéda le 22
Mars, la malade soulevoit à peine trois
livres; trois jours après ce quantième,
ayant observé ses forces, elles ne paru-
rent pas avoir augmenté sensiblement;
mais les jours suivans la malade ayant
été purgée deux jours de suite de la même
manière qu'il vient d'être dit, le lende-
main de cette purgation, qui étoit le 28
Mars, elle souleva un poids de quatre li-
vres; & c'est justement cette livre de
force que j'ai considérée comme un ac-
croissement spontané, dans la semaine
qui a précédé l'électricité, & qui n'étoit
autre chose, selon toute apparence, que
le fruit de la purgation que l'on donna à
la malade immédiatement avant la pre-
mière électrisation.

Cette observation importante détruit
absolument toute idée d'augmentation
spontanée de forces que j'ai d'abord ad-
mise, puisqu'elle nous démontre & dé-
termine spécialement dans l'effet d'un
purgatif pris deux jours de suite, la cause

efficiente de celle que j'attribuois dans le commencement aux efforts spontanés de la nature. La même observation nous fait en même-tems connoître l'utilité des purgatifs, pour donner plus d'énergie aux effets de l'électricité. Je ne désespere pas qu'un plus grand nombre d'observations nous feront découvrir par la suite l'utilité de plusieurs autres remedes, pour assurer davantage le succès de l'électricité.

D'après ce qui vient d'être dit, il est incontestable que la plus grande partie des forces que la malade a recouvré depuis qu'elle s'est fait électriser est due à l'électricité, & en partie à une purgation; que sans ces secours ou d'autres qui auroient pu leur avoir été équivalens, elle n'auroit recouvré spontanément aucune force, & qu'elle seroit demeurée constamment dans l'état où elle s'est trouvée lors de la première électrisation. Il est par conséquent indubitable que le bon état dans lequel elle a été du côté de sa santé, depuis peu de jours après son attaque, que l'avènement de la bonne saison, la bonté de son tempéramment & la vigueur de son âge, ne lui auroient procuré aucune force dans le côté affecté. Si ces circonstances sont, comme on doit le croire, bien favorables pour assurer davantage le succès des se-

206 *Guérison de la Paralyse,*
cours extérieurs, c'est tout ce que la malade pouvoit raisonnablement en attendre; car il est maintenant hors de doute que c'eût été tomber dans l'illusion, & s'abuser extrêmement, de fonder sur ces seules circonstances séparées des autres secours, des espérances qui n'auroient pu être que vaines & inutiles.

Le 19 Avril, électricité médiocre; le 20 & le 21, électricité foible, pendant deux heures chaque jour.

Le 19 Avril, la malade recouvra comme tous les autres jours précédens une livre de force; défalcation faite d'une autre livre attribuée ci-devant au purgatif qu'elle a pris les derniers jours qui ont précédé; ce qui étoit évident par la puissance qui lui fit vaincre la résistance d'un poids de vingt-cinq livres qu'elle a soulevé immédiatement après la première électrisation de la quatrième semaine.

Cette puissance nous approchoit beaucoup de celle du bras sain, lequel n'a pu soulever le même jour de dessus une table qu'un poids de trente-quatre livres; il restoit donc encore à peu-près neuf livres au plus de force à acquérir, pour établir l'égalité de puissance dans les deux bras; mais cette égalité de puissance n'y étoit peut-être pas avant la maladie: cela est

fort probable ; car le plus grand nombre des personnes qui portent leur main droite la première dans tous leurs exercices, soulèvent toujours de la même main plusieurs livres de plus que de l'autre ; ce qui va même communément à cinq à six livres de différence : or, la malade étant du nombre de ces personnes, nous pouvions, sans établir cette égalité de puissance, conclure que nous étions bientôt arrivés au terme de la force qu'elle pouvoit avoir avant sa maladie.

Si la progression des forces eût toujours suivi la même marche jusqu'à la fin, nous eussions bientôt été au terme de nos opérations électriques, & le rétablissement de la malade eût été parfait peu de jours après. Mais il y avoit lieu de conjecturer, comme je l'ai fait, que cette progression se ralentiroit de plus en plus, à mesure que nous approcherions du terme désiré : c'est ce dont je m'aperçus alors ; car immédiatement après la troisième électrisation de la quatrième semaine, la malade n'ayant pu soulever qu'un poids de vingt-six livres, cela ne donnoit plus que deux livres d'augmentation pour trois électrisations ; ce qui me parut dès-lors une diminution notable dans la progression des forces.

208 *Guérison de la Paralyfie,*

Le 22 Avril, électricité médiocre; le 23, le 24 & le 25, électricité forte pendant deux heures chaque jour.

Quoique les forces de la malade ayent fait quelque progrès pendant la quatrième semaine électrique, leur progression a été peu soutenue, & n'a gardé aucune règle dans sa marche. Les forces ont cru, comme il vient d'être dit, de deux livres pendant les trois premiers jours; le 4, le 5 & le 6^e. jour, elles n'ont donné aucune marque sensible d'augmentation; mais le septième jour de la même semaine il y eut augmentation de force d'un marc seulement; ce qui faisoit en tout deux livres & demie pour les sept électrisations de la quatrième semaine, durant laquelle la malade n'a reçu aucun autre secours de la Médecine.

Nous avons de plus remarqué que pendant cette même semaine la malade s'étoit habillée toute seule, que sa marche étoit bien plus ferme, qu'elle s'étoit promenée plusieurs fois le jour dans le jardin pendant une heure, sans prendre le bras de personne, que son pied, auparavant un peu trop tourné en dehors, s'étoit présenté plus droit en marchant, que les douleurs des articulations étoient considérablement diminuées, qu'elle avoit

tenu sa main en supination pendant un peu de tems , ce qu'elle n'avoit pas encore pu faire jusqu'alors , qu'ayant donné des attitudes un peu gênantes aux différentes parties de ses membres affectés , il y étoit survenu beaucoup moins de mouvemens involontaires , & qu'enfin elle portoit la main gauche le long de la muraille à deux pouces près de la même hauteur qu'elle faisoit de la droite.

Le 26 , le 27 & le 28 Avril , Électricité forte pendant deux heures chaque jour ; le 29 , Électricité médiocre pendant une heure trois quart ; le 30 , Électricité médiocrement forte pendant deux heures ; le 1 & le 2 Mai , Électricité forte pendant une heure trois quarts.

L'électrification du 2 Mai , a terminé la cinquieme semaine électrique , durant laquelle la malade n'ayant reçu aucun autre secours de la Médecine , & ayant supporté treize heures un quart d'électricité , ne recouvra qu'un seul marc de force , parce qu'alors elle souleva un poids de 54 marcs. D'où il parut que la progression des forces s'étoit réduite à un quatorzieme pendant cette semaine : ce qui ne pouvoit être que l'effet de l'approximation des forces acquises , au terme de la puissance réelle , dont le bras

210 *Guérison de la Paralyse,*
affecté jouissoit avant la maladie. Outre
cela elle éleva sa main gauche le long de la
muraille à un pouce près de la même
hauteur qu'elle faisoit de la droite.

Vers la fin de la même semaine, les
mouvemens involontaires, tant du pouce
que du petit doigt, se sont absolument
évanouis, il n'en parut plus dans les
situations qui auparavant y avoient donné
lieu : il en a été de même des douleurs
dans les articulations.

Mais ce qui n'est pas le moins important
à remarquer de ce qui se passa dans cette
cinquieme semaine électrique. C'est que
le 1 Mai, au matin, la malade quitta la
canne pour aller au Chœur & en revenir :
la veille elle ne s'en servoit en se prome-
nant dans le jardin que par contenance &
comme d'une chose qui lui étoit superflue,
de sorte que par la suite elle continua de
marcher fort bien sans ce secours.

Le 3 Mai, le 4 & tous les autres jours
de la sixieme semaine jusqu'au 9, Electricité
forte pendant une heure & demie chaque
jour.

L'électrification du 9 Mai a terminé la
sixieme & dernière semaine électrique,
durant laquelle Madame Devillers n'ayant
plus ressenti aucune impression de sa
maladie, a fixé à cette époque le terme

de ses électrisations : ce qu'elle a décidé avec d'autant plus de sécurité, que pendant cette sixième semaine la force de son bras n'a donné aucune marque d'augmentation ; elle demeura fixée au terme où elle étoit restée la cinquième semaine, malgré l'énergie, l'étendue & la fermeté que toutes ses autres facultés reprirent pendant cette dernière semaine.

La diminution considérable de la progression des forces, suivie d'une constante modicité, & de la cessation même de cette progression, nous confirmoit de plus en plus que les forces étoit à-peu-près les mêmes qu'elles avoient été dans le bras affecté avant la maladie. Ce qui le prouvoit d'une manière incontestable, c'étoit 1^o. que toutes les facultés des membres affectés s'étoient étendues, affermies & fortifiées, nonobstant la diminution considérable & la cessation de la progression des forces ; 2^o. que cette Dame étoit parvenue à élever la main gauche le long de la muraille aussi haut que la droite ; 3^o. que depuis qu'elle marchoit sans le secours de sa canne, son pas s'étoit beaucoup plus affermi & accéléré : enfin il ne parut plus lui rester aucune impression de sa paralysie ; d'autant qu'elle donnoit librement & volontairement à son bras, à l'avant-bras, au

212 *Guérison de la Paralyfie,*
poignet & aux doigts, aussi-bien qu'à toute
l'extrémité inférieure toutes les attitudes
& les mouvemens naturels, sans sentir la
moindre douleur dans les différentes arti-
culation; de-là vint aussi qu'il n'y avoit
plus de mouvemens involontaires: le tout
s'étant passé ainsi, sans que pour cela les
forces ayent fait de plus grands progrès.
D'où l'on doit inférer qu'elles sont assuré-
ment restées au terme où elles avoient été
dans le bras gauche avant l'attaque de cette
paralyfie.

Il résulte donc de toutes ces remarques
que six semaines d'Electricité ont achevé
de rétablir parfaitement les membres
paralysés de Madame Devillers, & que ce
secours lui a extirpé jusqu'à la dernière
impression de la paralyfie, sans avoir été
secondé d'aucun autre remède, sinon une
seule purgation prise en deux fois au milieu
du cours des électrisations; tel a été le fruit
de l'Electricité à l'égard de cette paralyfie,
ainsi qu'il a été suffisamment constaté par
les certificats dont voici les copies.

*Certificat de M. ROUSSEAU, Docteur en
Médecine, Médecin ordinaire du Roi en
son Château de S. Hubert.*

NOUS soussigné Docteur en Médecine,

demeurant à Montfort-l'Amaury, Médecin ordinaire de la Communauté des Dames Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de la même Ville, certifions qu'ayant suivi avec soin les opérations électriques que le sieur Marigues, Maître en Chirurgie audit Montfort, a administré exactement tous les jours depuis le 29 Mars, de la présente année jusqu'à ce jour, à Madame Devillers, Religieuse de ladite Congrégation, nous avons remarqué d'abord que la progression de ses forces marchoit d'un pas infiniment plus rapide qu'auparavant, & plus qu'on ne pouvoit l'espérer de tout autre secours ordinaire; que la première semaine électrique ladite Dame a recouvré cinq livres de forces, durant la seconde elle en recouvra sept livres, & une livre de plus durant la troisième, à cause d'un purgatif qui nous a paru lui procurer deux marcs de force, que durant la quatrième semaine elle a recouvré cinq marcs de force, pendant la cinquième un seul marc, & n'en a plus recouvré durant la sixième: qu'en même-tems toutes les impressions de la paralysie dont ladite Dame restoit affectée avant qu'on l'électrisât, se sont par gradation entièrement dissipées, qu'elle jouit maintenant, sans aucune difficulté, de toutes les facultés dont elle jouissoit avant

214 *Guérison de la Paralyfie,*
sa maladie, qu'elle est en état de vaquer à
tous ses exercices, & que les progrès de
son rétablissement se sont comportés de la
même maniere, que cela est fidèlement
rapporté dans les remarques ci-dessus.
D'où nous inférons que l'Électricité appli-
quée de la maniere que l'a fait ledit sieur
Marigues, à l'égard de ladite Dame Devil-
lers, nous a paru un secours efficace, qu'on
peut ajouter utilement en pareil cas aux
autres secours de la Médecine, en foi de
quoi nous avons signé le présent certificat ;
à Montfort, ce 9 Mai 1773.

Signé, ROUSSEAU.

*Certificat des Dames Religieuses de la Con-
grégation de Montfort-l'Amaury.*

NOUS soussignées Supérieure, Assistante &
Conseilleres du Monastere de la Congrèga-
tion de Notre-Dame de Montfort-l'Amaury ;
certifions que M. Marigues a électrisé Ma-
dame Devillers une fois par jour pendant
six semaines consécutives, durant lesquelles
elle n'a reçu aucun autre secours de la
Médecine, qu'une seule purgation prise en
deux fois deux jours de suite : que dans
l'intervalle des trois premières semaines
ladite Dame a recouvré presque toutes
ses forces du côté qui avoit été affecté

de la paralysie, son rétablissement ayant fait des progrès bien plus rapidement qu'il ne faisoit avant qu'on l'électrisât. Que les remarques ci-dessus de M. Marigues, sur le produit de ses électrisations, nous ont paru faites avec toute l'attention la plus scrupuleuse, les effets de l'Électricité y paroissent judicieusement appréciés: les progrès de la guérison de Madame Devillers y sont exposés fidelement & dans la vérité, nous en pouvons rendre un témoignage certain ayant été les témoins oculaires de tous les degrés du rétablissement rapportés ci-dessus; ce que nous faisons avec d'autant plus de satisfaction, que cet événement rend toutes les facultés à un sujet cher à notre Communauté; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, ce 9 Mai 1773.

Sœur Michel Boré, Supérieure.

Sœur Catherine le Page, Assistante.

Sœur Marie Servin, Discrette.

Certificat de Madame DEVILLERS, qui a été le sujet de ces Remarques.

Je soussignée Religieuse professe de la Congrégation de Notre-Dame de Montfort-l'Amaury, certifie que les degrés de

mon rétablissement étoient fort languiffans avant qu'on m'électrisât, qu'ils reprirent fenfiblement une fort grande activité immédiatement après les premières électrifations, que cette activité s'est foutenuë tellement qu'avant la révolution des fix femaines d'Electricité, je me fuis sentie délivrée des impressions que m'avoit laiffé l'attaque de ma paralyfie, ce qui m'a porté à fixer à ce terme la fin de mes électrifations, dont j'ai bien senti & profité de toute l'efficacité qui m'a rendu le libre exercice de tous les mouvemens dont tous les membres font fufceptibles, en foi de quoi j'ai figné le préfent certificat, ce 9 Mai 1773.

Signé, DEVILLERS.

Par tout ce qui vient d'être rapporté, il ne paroît pas qu'on puiſſe douter davantage de la réalité du fuccès efficace des électrifations, pour la guérifon de la paralyfie.

Je ſçais bien cependant que, non-feulement on pourroit m'oppofer un grand nombre d'expériences qui ont paru mettre leur infidélité tout-à-fait hors de doute; mais encore quantité d'autres phénomènes extraordinaires propres à répandre des doutes fur la réalité du produit de mes électrifations.

électrifications. Tels que seroient ceux-ci, par exemple : « la paralyfie (dit un Médecin célèbre) se dissipe quelquefois, ainsi » que l'apoplexie, sans secours, & comme » il est très-rare qu'on n'y fasse point de » remède, on ne manque jamais de leur » attribuer cet heureux événement : on a » même vu plusieurs fois, que la paralyfie » contre laquelle on avoit employé tout ce » que l'art peut inspirer, s'est dissipée sur le » champ par une grande frayeur, par une » colere excessive, ou toute autre passion » vive ». Rien de tout cela ne peut diminuer les succès que j'ai obtenus par l'Électricité.

Certainement il n'a point paru en aucun tems que la maladie de Madame Devillers ait pris d'elle-même le chemin de sa guérison : si elle se fut dissipée indépendamment des divers secours qui lui ont été administrés, cette guérison eût paru avec des progrès bien plus prompts & comme imprévus, sans suivre l'ordre de l'administration des remèdes, & sans aucun rapport à l'efficacité & à la propriété connue de chacun de ces mêmes remèdes. Il en a été tout autrement, ainsi qu'on en peut être convaincu, pour peu qu'on ait été attentif au détail que j'ai fait d'après l'observation la plus exacte de la manière dont cette guérison a été opérée. La lez-

218 *Guérison de la Paralyse,*
teur du rétablissement avant les électrisations, son accélération & ensuite sa marche réglée pendant les opérations électriques, la diminution de ses progrès vers le terme de cette guérison, sont des marques aussi certaines qu'elle n'est point l'effet d'un effort de la nature, non plus que d'aucune passion vive; qu'elle est au contraire, du moins quant à son parfait accomplissement, l'unique fruit de l'Électricité.

Quant aux circonstances; sçavoir, l'âge, le tempérament, le bon état de la santé & le renouvellement de la bonne saison: on ne peut pas soutenir qu'elles aient produit par elles-mêmes aucun avancement dans la guérison: car malgré leur présence permanente, les degrés du rétablissement de la malade, ne laisserent pas de se ralentir & de cesser même bien avant les électrisations: il est par conséquent plus que probable qu'elles n'auroient pas produit plus d'effet par la suite. Ne les a-t-on jamais vu réunies dans divers sujets, qui cependant n'en sont pas moins restés très-infirmes pendant toute leur vie? Cette expérience n'est malheureusement que trop familière. Ces circonstances n'avoient d'avantageux pour la malade, que la faculté de mettre plus à profit les secours fructueux qui ont été

mis en usage, & sans lesquels elles eussent été absolument inutiles.

A l'égard des expériences qui ont paru démontrer l'inefficacité de l'Électricité pour la guérison de la paralysie, elle ne peuvent rien prouver contre celles qui ont évidemment démontré le contraire. Quand on oppose expérience à expérience, ce n'est plus de leur résultat dont il faut s'occuper, il faut au contraire s'appliquer à découvrir les raisons d'où dépend la différence de leur produit. On les trouvera ces raisons dans le degré de la maladie, & la durée du tems qui l'a rendu plus ou moins invétérée dans sa complication, dans le caractère du tempérament & l'âge du malade, dans les préparations dont il me paroît nécessaire de faire pré luder l'Électricité, dans quelque'autres petits secours dont elle peut quelquefois avoir besoin d'être accompagnée, dans l'usage bien ordonné des six choses non naturelles, dans la salubrité de la saison, & sur-tout enfin dans la maniere de diriger le plus convenablement possible le mouvement de l'Électricité.

Il n'est pas absolument nécessaire que de toutes ces raisons, les meilleures soient toutes réunies pour obtenir un succès complet de l'Électricité; mais on l'obtiendra peut-être avec un peu plus de diffi-

20 *Guérison de la Paralyse,*

ulté, & pourra demeurer même d'autant plus incomplet, à proportion que de ces raisons les plus avantageuses il s'en trouvera moins de rassemblées : ce qui n'empêchera pourtant pas que l'on ne s'aperçoive toujours de l'efficacité de ce nouveau remède, pourvu qu'il soit appliqué avec la meilleure méthode.

Ainsi d'après tout ce qui a été dit ici il ne paroît pas que l'efficacité de l'Electricité soit davantage le sujet d'une question à discuter : elle s'est montrée plusieurs fois d'une manière trop évidente, pour paroître douteuse à l'avenir. Ceux même qui n'ont pu tirer aucun fruit de l'Electricité, pourront en tirer le plus grand avantage en dirigeant ce secours avec une bonne méthode & selon leurs propres lumières : car il est certain que la manière dont on devoit diriger l'Electricité, étoit ce qui formoit la principale difficulté.

Mais cette difficulté me paroît maintenant tout-à-fait levée, par les peines & les soins que s'est donné à cet effet M. l'Abbé Sans. Parce qu'ayant guéri radicalement un certain nombre de malades, ce qu'aucun autre n'a pas encore fait, & en ayant soulagé plusieurs autres, il ne se peut, qu'il n'ait rencontré la méthode convenable à la production constante d'un succès efficace, & proportionné au degré de lésion & à

l'ancienneté de la maladie, ce que l'on n'avoit pas encore trouvé avant lui. La fidélité de cette méthode doit paroître d'autant plus sûre qu'elle m'a réussi aussi bien qu'à lui-même ; je pourrois dire plus, qu'elle m'a mieux réussi qu'elle n'a fait entre ses mains. Car il est aisé de voir que j'en ai tiré autant de fruit dans plus de la moitié moins de tems qu'il n'en a employé pour les guérisons qu'il a opérées. Je ne crois pas que ce soit l'effet du hazard, qui en cela m'auroit favorisé, je suis trop certain du contraire : je peux dire aussi que la bonne constitution de Madame Devillers, son âge & la bonne saison n'ont point été les causes absolues d'un si heureux succès, n'étant que des circonstances propres à recevoir avec plus de fruit les impressions salubres de l'Électricité, sans rien ajouter d'elles-mêmes au rétablissement des facultés.

Sitôt que M. l'Abbé Sans m'eut fait part des procédés de ses électrisations, je compris bien d'abord que la direction de l'Électricité devoit être subordonnée aux connoissances anatomiques & pathologiques, qu'il est important de bien posséder pour tirer de ce remède le plus grand fruit possible : je pense que M. l'Abbé Sans ne me refusera pas cet avantage : J'en ai fait usage avec la plus grande attention

222 *Guérison de la Paralyfie,*
pendant toutes mes électrifations , & j'ai
tout lieu d'être très-perfuadé que c'étoit
delà principalement que dépendoit tout
l'avantage que j'ai eu de plus de fa propre
méthode. D'où il réfulte que cette même
méthode trouvera certainement fa per-
fection dans la réunion & l'accord de fon
méchanifme avec les connoiffances ana-
tomiques & ætiologiques des fympômes
de la paralyfie : ce qui me feroit aifé de
démontrer, fi les bornes de cet ouvrage
me permettoient d'entrer dans un plus
grand détail. Il me fuffit ici d'avoir mis
hors de doute l'efficacité de l'Electricité
pour la guérifon de la paralyfie , & la
certitude de la méthode que j'ai employé
dans mes électrifations. Je viens d'être
informé que M. l'Abbé Sans , qui en a
fait la découverte , s'eft propofé de la
donner inceffamment au Public.




*POST-SCRIPTUM.**Extrait des Registres*DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

LA Société Royale m'a chargé de lui rendre compte d'un Manuscrit qui lui a été présenté par M. l'Abbé Sans, & qui a pour titre: *Guérison de la Paralyse par l'Électricité.*

Ce Manuscrit est divisé en deux parties, l'une théorique, l'autre pratique. La première traite de la machine électrique, des isoloirs, &c. La seconde, de la manière d'électrifier le malade.

M. l'Abbé Sans veut qu'on le traite le plutôt possible après l'invasion de son mal; que l'électricité soit appliquée après les remèdes généraux, donnés dans les premiers jours, & que le Physicien électrise ensuite le malade pendant que le Médecin conti-

224 *Guérison de la Paralyfie* ,
nue les remèdes ordinaires ; M. l'Abbé
Sans veut en outre qu'une personne
isolée fasse au malade pendant l'é-
lectrification & durant un tems fixé ,
des frictions avec des linges chauds
sur les parties paralysées ; il conseille
les étincelles ; il dit (a) qu'elles hâtent ,
mais qu'on peut s'en passer ; s'il y a
flexion des parties , M. l'Abbé Sans
ordonne qu'on les charge avec des
poids dont la pesanteur tende à les
fléchir en sens contraire , & il veut
que les poids que l'on augmente gra-
duellement pèsent jusqu'à procurer
un commencement de fatigue. Enfin
M. l'Abbé Sans ordonne d'élever
pendant l'électrification les membres
paralysés ; il décrit les appareils né-
cessaires pour l'application des poids ,
& pour élever les membres paralysés
& les soutenir dans cette position.

M. de Haën employoit les fric-

(a) Voici ce que j'ai dit à la page 29 de mon second volume. Quoique ces deux moyens (les frictions & les étincelles) paroissent accélérer la guérison de la partie , il est cependant très-certain que l'on peut s'en passer.

tions à l'égard des malades qu'il électri-
fioit , ainsi que le fait M. l'Abbé
Sans ; mais M. de Haën ne les em-
ploit qu'avant & après l'électrifi-
cation, au lieu que M. l'Abbé Sans les
conseille pendant l'électrification même.
Les autres procédés du traite-
ment me paroissent appartenir en-
core plus particulièrement à l'Auteur
du Manuscrit présenté à la Société ;
mais je ne puis rien avancer sur la va-
leur de ces procédés ; il faudroit pour
les juger que M. l'Abbé Sans traitât
lui-même des malades dont des Com-
missaires nommés par la Société au-
roient constaté l'état avant le traite-
ment ; qu'on électrifât en même-tems
par une méthode différente d'autres
malades dont l'état , la date de la pa-
ralysie , seroient les mêmes ; sans
cette expérience & ce parallèle néces-
saire , on ne pourroit offrir , par rap-
port à la Méthode de M. l'Abbé
Sans , que des conjectures , & l'on
ne doit admettre que des faits dans
un pareil cas. M. l'Abbé Sans doit

d'ailleurs administrer lui-même sa Méthode en présence des Commis-faires nommés ; parce que si un autre que lui l'administroit , & qu'elle n'eut pas le succès que l'on en attendoit , ce fut qu'on ne prononce absolument rien , puisque je ne l'ai ni employée , ni vu employer ; il resteroit indécis de savoir si ce seroit par le défaut de la méthode, ou parce qu'elle n'auroit pas été employée, comme elle le devoit être ; M. l'Abbé Sans avertit lui-même qu'il suffit pour que la cure soit incomplète, qu'on ait omis dans les détails du traitement un seul faisceau musculaire, M. l'Abbé Sans est donc seul compétent pour administrer les traitemens qui seroient probatoires. *Signé* , MAUDUYT DE LA VARENNE, & tout de suite..... Je certifie que le présent Rapport a été lu dans une des Séances de la Société Royale de Médecine. A Paris , ce 26 Avril 1778. *Signé*, VICQ D'AZYR, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine.

L E T T R E

Sur le Rapport précédent & sur les
effets de l'Électricité ,

A

M. V I C Q D' A Z Y R , Secrétaire
Perpétuel de la Société Royale de
Médecine.

MONSIEUR ,

J'AI reçu le rapport que M. Mauduyt a bien voulu prendre la peine de faire de mon Manuscrit à votre illustre Compagnie , j'ai trouvé ce Rapport bien fait , à cela près qu'il est un peu trop court. Sans doute que ses occupations ne lui ont pas permis d'en dire davantage , & que d'ailleurs il a craint de ne pouvoir offrir que des conjectures par rapport à ma Méthode , tandis que l'on ne doit admettre que des faits dans un pareil cas. Cependant il me semble que , selon l'équité , cette phrase exigeoit une explication plus détaillée ; car ici M. Mauduyt prend ma Méthode EN TOTALITÉ , sur laquelle il prononce qu'il ne pourroit offrir que des conjectures , tandis qu'il en a vu & obtenu lui-même des effets très-réels sur la Paralytique de

K vj

228 *Guérison de la Paralyfie* ,
treize mois qu'il traite ; effets qui ont
été produits foncierement par l'électri-
cité , fans commotion , telle qu'il l'ap-
plique ; or comme il est de notoriété pu-
blique que j'ai été le premier qui ait ap-
pliqué aux Paralytiques l'Electricité de
cette manière , que huit Commissaires ,
nommés par la Faculté de Médecine de
Paris , ont été avec le Public les témoins
oculaires de ce fait , & qu'on en a vu des
effets & de plus grands encore que ceux
que M. Mauduyt nous présente ; il me
semble qu'il ne devoit pas passer sous
silence cette circonstance essentielle, silen-
ce qui ne tend à rien moins qu'à me faire
perdre tout le fruit de mes travaux , ce
que je n'oserois présumer de ses bonnes
intentions , & de sa droiture universelle-
ment reconnue.

Je crois donc que M. Mauduyt , mon
Rapporteur , n'a voulu parler que des
auxiliaires , & non du fonds du remède.
Mais quelle est la différence entre M. Mau-
duyt & moi dans l'administration de l'E-
lectricité ? La voici. C'est qu'il tire des
membres paralyfés une prodigieuse quan-
tité d'étincelles , au lieu que je n'en tire
que très-peu , ou point du tout.

J'ai vu le bras de la Paralytique de M.
Mauduyt tout couvert de pustules & de
taches rouges , comme s'il eut été atteint
de la petite vérole la plus confluyente , duf-

fai-je ne proposer que des conjectures sur ce fait, je ne puis m'empêcher d'y joindre mes réflexions pour le bien de l'humanité. Je vous prie, Monsieur, d'en faire part à votre savante Compagnie, afin que si par hasard elles sont justes, elles soient appuyées de son autorité, & que si elles sont fausses on me rende un signalé service en me détrompant de mon erreur, qui pourroit en entraîner d'autres, puisque mon ouvrage va devenir public. Voici le fait.

Dans la Lettre sur l'Électricité que M. Mauduyt vient de publier par la voie du Journal de Médecine, mois d'Avril 1778, page 324, il se récrie de ce que l'on dit que *l'Électricité ne peut faire que du bien & jamais du mal. Si cette proposition, ajoute-t-il, n'étoit que hasardée, je ne la combattrois pas, mais le raisonnement & l'expérience la contredisent, elle peut d'ailleurs devenir dangereuse dans plusieurs cas, il est donc de mon devoir de la réfuter, &c.*

Dans le premier volume de mon ouvrage, page 147, j'ai dit, en parlant à M. Sigaud de la Fond, que *les hommes n'ont rien à redouter d'une simple électrisation, & que tout le mal que l'Électricité peut faire, ne peut venir que des commotions que l'on fait recevoir trop souvent aux malades.*

Le premier membre de cette période,

230 *Guérison de la Paralyfie,*
que les hommes n'ont rien à redouter d'une
simple électrisation, me paroît démontré
dans mon second volume par des faits &
des expériences qui ne laissent rien à de-
sirer, & dont chacun peut se convaincre
par soi-même. j'ose me flatter que lorsque
M. Mauduyt aura pris la peine de lire les
pages 145, 146, 147 & 148 de mon se-
cond volume, il sera convaincu que cette
proposition (*l'Électricité ne peut faire que*
du bien, & jamais du mal) n'est rien moins
que hasardée; que le raisonnement & l'expé-
rience, loin de la contredire, en établissent
la certitude la plus évidente, & que par
conséquent *ses premières apperçues* ne se
trouvent pas conformes à la vérité, & ne
pourront jamais être démontrées.

Cependant M. Mauduyt après avoir
rapporté, page 325, deux observations
de M. de Haller, l'une sur le rhumatisme,
où il dit que *MM. Linné & Zetzel pensoient*
que l'humeur morbifique déplacée par l'Elec-
tricité, peut se porter à l'intérieur; l'autre,
au sujet de la sciatique, où il est dit que
quelques malades furent d'abord soulagés,
mais peu de jours après la matière morbifique
se porta sur les entrailles, y excita des dou-
leurs aiguës, continuelles & très-fatigantes,
observations dont je ne puis rien dire,
parce qu'elles ont été faites sur des ma-
ladies que je ne connois pas, & sur les-

quelles je n'ai jamais fait d'expériences, il en ajoute une troisième qui me concerne; elle est tirée de la page 62 du même Auteur, au sujet d'une hémiplegie.

. *Resstituto ad aliquam partem brachii motui, successit ophthalmia.*

Un sujet hémiplegique ayant recouvré en partie le mouvement du bras, fut saisi d'une inflammation aux yeux.

Ce que M. Mauduyt confirme par une de ses propres observations en ces termes:

Une femme hémiplegique depuis treize mois, ne pouvoit depuis ce tems sortir à pied, elle ne pouvoit monter ni descendre seule; son bras étoit presque sans mouvement, le poignet & les doigts étoient fléchis & immobiles; elle sort à pied, monte & descend seule, son poignet & ses doigts sont redressés; elle commence à se servir de sa main, & leve son bras presque perpendiculairement, MAIS DEUX FOIS L'HUMEUR DÉPLACÉE S'EST PORTÉE A LA TÊTE, TROIS FOIS A LA POITRINE, ces accidens ont toujours succédé à des douleurs éprouvées pendant quelques jours dans les parties paralysées, & à un mouvement de ces parties plus libre qu'à l'ordinaire; on ne peut à ces symptômes méconnoître le transport de l'humeur morbifique, &c.

Voilà, sans doute, des observations bien faites, puisqu'elles viennent d'une part de M. de Haller, & de l'autre de M. Mauduyt, dont tout le monde connoît la saga-

232 *Guérison de la Paralyfie,*
cité, le génie & l'exacritude. Cependant
j'ai traité grand nombre de Paralytiques,
& je n'ai jamais observé de pareils inci-
dens; tout ce que j'ai obtenu de mes
opérations, a été 1^o. des soulagemens bien
marqués, & 2^o. des guérisons radicales,
mais je n'en ai jamais vu résulter aucun
mal.

A quoi faut-il donc attribuer une con-
tradiction si manifeste? Seroit-ce à l'in-
suffisance de mes lumières? Elles sont, je
l'avoue, bien inférieures à celles de M.
Mauduyt; mais ce qui me rassure, c'est
que tous mes malades ont toujours été ob-
servés avec toute l'attention & l'assiduité
possibles par des gens très-habiles dans
l'art de guérir, & ils n'ont jamais remar-
qué d'accidens semblables à ceux que MM.
de Haller & Mauduyt nous rapportent.

Il me semble qu'on peut cependant
tout concilier. M. de Haller & les Physi-
ciens de son tems, n'ont jamais traité
des Paralytiques par l'Electricité, qu'a-
vec des commotions fréquentes; or il
est prouvé que les commotions produi-
sent les plus mauvais effets; ce que j'ai
démontré d'après l'expérience dans mon
premier volume contre les assertions de
M. Sigaud de la Fond, & dans mon se-
cond par un raisonnement fondé sur les
faits les plus authentiques.

Ces mêmes accidens ne pourroient-ils

pas être produits par la trop grande quantité d'étincelles tirées des membres paralyfés ; cette quantité de petites commotions locales fi fouvent répétées , & dont chacune force le fluide des nerfs ainfi fecoués de refluer vers la fource , & de fe répandre en cercle par des rayons divergens à l'endroit du choc , ne peut-elle pas accélérer le pouls , l'élever , communiquer de l'agitation aux perfonnes foumifes longtems de fuite à fon action , causer de la douleur , rougir la peau , y faire élever des pustules , &c , &c , &c. Il me femble , & je ne crains pas de le dire , que tous ces effets , & peut-être d'autres encore plus dangereux , ne peuvent venir que d'une trop grande quantité d'étincelles.

Si les auxiliaires que j'ajoute à l'Électricité , pour la diriger d'une façon convenable , ne produifent jamais ces mauvais effets , & que d'ailleurs ils procurent pour le moins autant d'avantages que la grande quantité d'étincelles pourroit le faire , je demande à M. Mauduyt laquelle de ces deux voies eft préférable , dans l'application d'un remède qui va être mis entre les mains de tout le Public ? Ce n'est pas que je penfe au moins , Monsieur , qu'il faille éloigner les Médecins & les Chirurgiens des Paralytiques foumis à l'Électricité ; je fuis perfuadé au contraire , de la néceffité de

234 *Guérison de la Paralyfie, &c.*

leur présence, tant pour régler le régime qui est indispensable, que pour diriger les manipulations qui doivent faire partie du traitement.

Au reste, Monsieur, vous pouvez assurer votre illustre Société que s'il se trouve deux malades attaqués récemment de paralyfie, & dans des circonstances à-peu-près semblables, je suis toujours prêt à faire l'expérience que M. Mauduyt desire, persuadé que la Société Royale de Médecine voudra bien, en me rendant la justice qui m'est due, me conserver le petit honneur d'avoir eu le premier le bonheur d'appliquer l'Electricité pure & simple sans commotion à la paralyfie. Si M. Mauduyt a eu la même idée sans avoir connoissance de ma Méthode, qui a été appliquée en public dans Paris sous les yeux de MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine de la même ville, je l'en félicite de tout mon cœur.

Je suis très-parfaitement,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, S A N S.

Versailles, 7 Mai 1778.

A P P R O B A T I O N .

J'A I lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit qui a pour titre : *Guérison de la Paralyse par l'Electricité*, par M. l'Abbé Sans, je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 16 Février 1778.

RAULIN.

P R I V I L È G E D U R O I .

L O U I S , PAR LA GRACE DE DIEU , ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amés & féaux Conseillers , les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur Abbé SANS, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition intitulé : *Guérison de la Paralyse par l'Electricité*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Priviléges à ce nécessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de vendre & le faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777, portant Règlement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, en faire imprimer vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant.

ou de celui qui le représentera, à peine de faïsie & confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefactions. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères; conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde-des-Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMÉNIL; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMÉNIL, l'e tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amis & féaux Conseillers Secretaires soi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraire. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingt-sixième jour de Mars l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-huit, & de notre règne le quatrième.

Par le Roi en son Conseil L E B E G U E.

Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 1261. fol. 514. conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège. A Paris ce 2 Avril 1778. G O G U É, Adjoint.

De l'Imprimerie de CAILLEAU, rue S. Severin.

